BIBLIOTHÈQUE
2010 -11- 19
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Terre de chez nous

Vol. 81, n°42 - 18 au 24 novembre 2010 - www.laterre.ca - Un cahier - 56 pages - 2,25$

PRODUITS DE MARQUE PIONEER.
P8906HR
LIBERTY LINK
2650 unités thermiques
144901



MARTIN MÉNARD

L'industrie du bois propose son plan de relance

À lire en page 4

ARCHIVES/TCN

POLITIQUE AGRICOLE
Lessard consultera

Page 3

Vous pensez *rendement...*



2850 UTM
15W19 RR = Avantage revenus 51,04$/ha vs compétiteurs

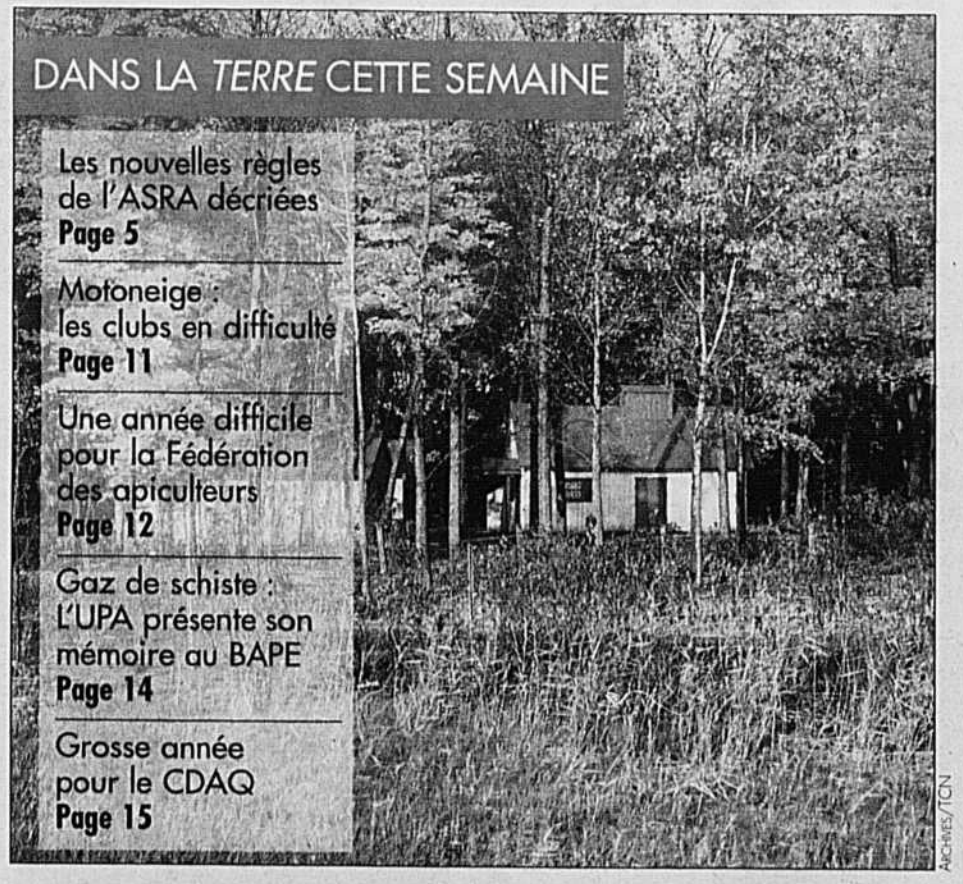
www.elite.coop/resultats2010

Elite
Nous aussi!

Vol 81 #42
42
Messageries Dynamiques
78313 02664 1
10013 2,25$

SOMMAIRE

DANS LA *TERRE* CETTE SEMAINE



Les nouvelles règles de l'ASRA décriées **Page 5**

Motoneige : les clubs en difficulté **Page 11**

Une année difficile pour la Fédération des apiculteurs **Page 12**

Gaz de schiste : L'UPA présente son mémoire au BAPE **Page 14**

Grosse année pour le CDAQ **Page 15**

ARCHIVES/TCN

L'ACTUALITÉ EN PHOTO



Jonholm Kellogg's Fiona de la ferme des Chamois à Farnham alors qu'elle est couronnée grande championne Ayrshire lors de la Royal Agricultural Winter Fair de Toronto.

ROYAL AGRICULTURAL WINTER FAIR

VOTRE SUPPLÉMENT

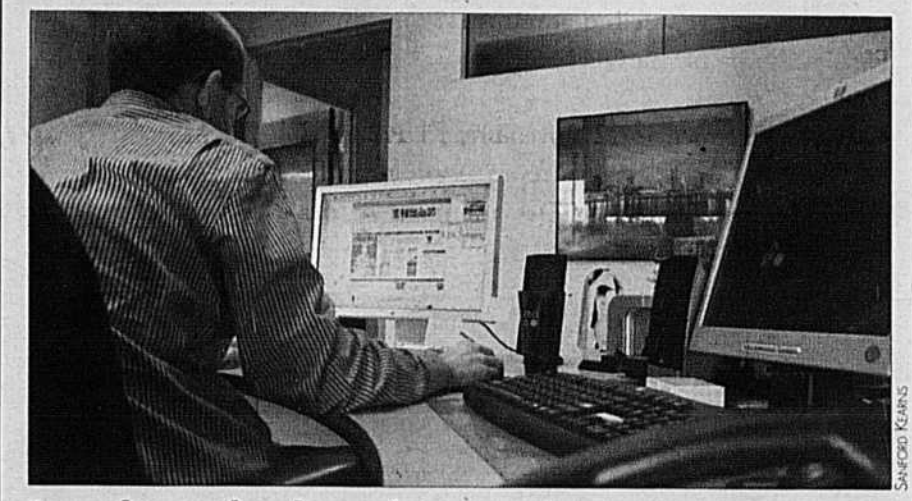


Rencontrez notre patenteux, Léon Boissonneau de Lyster

*Sur abonnement seulement

MICHEL BEAUNOYER/TCN

LA PRIMEUR DE LA SEMAINE SUR *LATERRE.CA*



SANFORD KEARNS

La relève plus branchée que les autres

Les jeunes agriculteurs sont plus nombreux à utiliser Internet que la moyenne des ruraux.

PLUS D'INFORMATIONS SUR *LATERRE.CA*

LES ÉQUIPEMENTS Laguë LTÉE

www.laguelee.com 1 800 267-8724

Tout un choix
« Vente TAG ROUGE » ***
Payez le prix coûtant plus 450$
Venez nous voir!

*** Certains items, fin le 30 novembre 2010, transport en sus.

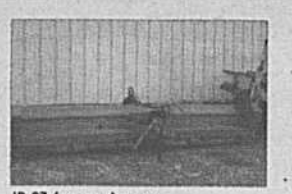

JD 920, flexible, 20 pi.


MF 165, pneus 15x38.


JD 893, 8 rangs, chopper.


JD 400, 15 pi, hoe, rotative.


Gleaner F3, avec 4 rangs, 13 pi.


JD 27 6 rangs, 4 pneus.


JD 7200, 6 rangs, moniteur, helper spring.


CIH 1594, trans PST, fonctionne bien.


Krone KR130, balles 4x4.


Ford 6600, 4RM, cabine de compagnie.


NH 1411, 10 pi, rouleaux.


AC 185, très bon chargeur.

144868

La mesure du 25 % provoque une autre vague de manifestations



BEATRIZ SALAS/TCN



JEAN-CHARLES GAGNÉ
jcgagne@laterre.ca

Les agriculteurs du Québec ne relâchent pas la pression sur le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, ainsi que sur le premier ministre Jean Charest, afin d'obtenir le retrait de la mesure arbitraire de resserrement de 25 % en assurance stabilisation décrétée par La Financière agricole du Québec (FADQ).

Le 15 novembre, à Cabano, des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent qui manifestaient ont accueilli le premier ministre Jean Charest, qui faisait campagne auprès de la candidate libérale France Dionne. Selon les propos recueillis par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, le premier ministre aurait alors déclaré : « Je vais demander au ministre Lessard et au conseil d'administration de La Financière agricole du Québec de trouver des solutions. »

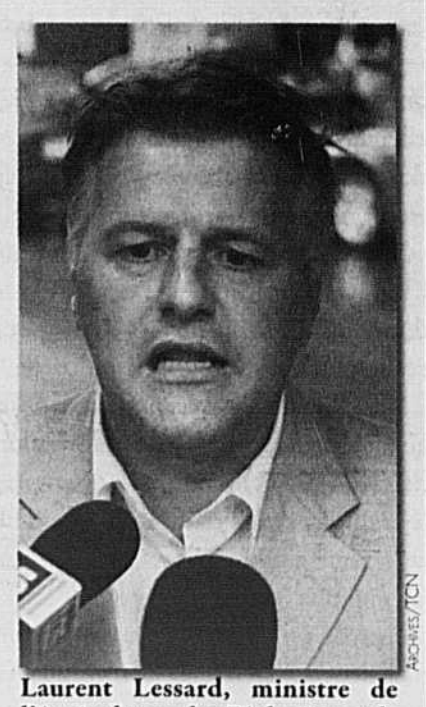
Vendredi dernier, le 12 novembre, l'UPA de la Beauce avait donné le coup d'envoi à une nouvelle vague de manifestations. Des tracteurs et des camionnettes ont défilé dans les rues de Saint-Georges en route vers le bureau du député et ministre Robert Dutil. Une autre démonstration semblable était prévue à Sainte-Marie, le 19 novembre. Ce lundi 15 novembre, c'était au tour de l'UPA de Saint-Hyacinthe et du syndicat régional des producteurs de cultures commerciales de prendre le relais, cette fois devant les bureaux de la FADQ situés dans la Technopole agrolimentaire du Québec. La quarantaine de manifestants a reçu l'appui du club de motoneige ASAN, responsable de quelque 300 kilomètres de sentiers localisés à 98 % sur des terres agricoles en Montérégie. Au moment de mettre sous presse, plus de 200 agriculteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean procédaient à la fermeture officielle des sentiers de motoneige et de VTT, près de la ferme de Sylvain Martel, à Saint-Prime. D'autres fédérations, dont celle de l'Estrie, devaient décider de leur stratégie dans les prochains jours. Cette nouvelle phase dans les moyens de pression fait suite au mot d'ordre lancé par le conseil général de l'UPA provinciale, le 9 novembre dernier. Cette instance, qui regroupe les présidents des 41 groupes affiliés à l'UPA, demande aux producteurs agricoles et forestiers de retirer le privilège d'accès à leurs terres tant que la mesure du 25 % ne sera pas abolie et que la mise en marché collective et l'accréditation syndicale unique ne seront pas protégées intégralement. La Beauce s'est par ailleurs ralliée au mot d'ordre provincial et fermera les sentiers de motoneige traversant des terres agricoles à partir du 1er décembre si Québec n'obtempère pas, soit après le passage du ministre Lessard au congrès provincial de l'UPA.

La question de la semaine

Croyez-vous que le dossier de l'ASRA débloquera d'ici le congrès général de l'UPA, le 30 novembre?

Venez répondre à la question du sondage sur la page d'accueil du site internet www.laterre.ca

Lessard consultera sur son projet de politique agricole



ARCHIVES/TCN

Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec



PIERRE-YVON BÉGIN
pybegin@laterre.ca

QUÉBEC — Laurent Lessard assistera au 86e congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) le mercredi 1er décembre prochain. S'il espère attacher les ficelles du « financement » avant son discours au congrès, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec révèle qu'il attendra la mi-décembre pour dévoiler les prémices de son projet de politique agricole.

En entrevue avec la *Terre*, le ministre précise qu'il poursuit toujours ses consultations au sujet de la première politique agricole dont il rêve pour le Québec. Il évite toutefois d'indiquer si l'accréditation unique et la mise en marché collective feront partie de son Livre vert, insistant sur l'aspect consultatif. Réunis en conseil général la semaine dernière, rappelons que les dirigeants de l'UPA ont de nouveau exigé le retrait par Québec de la mesure de resserrement de 25 % à l'Assurance stabilisation des revenus agricoles. Ils ont également réclamé une proposition globale pour réaffirmer le contrat social avec le monde agricole par la protection intégrale des assises de l'agriculture, soit l'accréditation unique et la mise en marché collective.

« Quand j'aurai fini mes consultations, affirme Laurent Lessard, je prévois à la mi-décembre être capable de déposer un projet de consultation, pas un projet final. Des questions seront posées en temps et lieu. C'est une consultation que Claude (Béchard) avait prévue, c'est ce que je vais respecter pour son âme et conscience. »

Le vendredi précédent, le ministre a d'ailleurs rencontré le président de l'UPA, Christian Lacasse, durant deux heures. Il dit l'avoir informé qu'il ne déposera pas son Livre vert au congrès. Avant ce congrès, précise-t-il, il espère trouver des solutions pour le « financement », pour une dernière « adaptation sur le modèle de coût de production ». « Je vais mettre tous mes efforts, déclare-t-il, pour trouver une adaptation à ceux qui ont de la misère. On a fait un plan particulier et on est pour les plans sectoriels. On sollicite aussi l'aide du fédéral. »

Ministre d'État à l'Agriculture, Jean-Pierre Blackburn confirme avoir eu une « conversation positive » avec son homologue provincial. Il indique avoir convenu qu'il était d'un « intérêt mutuel » de négocier une entente pour le soutien financier de plans sectoriels par le biais du CDAQ. Le ministre espère finaliser les choses rapidement de manière à annoncer l'accord au cours de sa visite au congrès de l'UPA.

ACTUALITÉ

L'industrie forestière plaide pour une transformation majeure



THIERRY LARIVIÈRE
tlariviere@laterre.ca



ARCHIVES/TCN

Le rapport du CIFQ s'inquiète de la baisse de volume et du manque de constance des livraisons de la forêt privée.

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) vient d'énoncer une série de conditions jugées nécessaires pour relancer ce secteur, et on mise de nouveau sur un abaissement du coût de la ressource.

« Nous souhaitons que le gouvernement du Québec, à qui nous avons déjà soumis notre document, apporte une attention particulière aux conditions nécessaires pour que notre industrie s'inscrive favorablement dans le contexte de l'évolution des marchés. L'industrie est prête à collaborer afin de jeter les bases nécessaires à la réussite de cette transformation », a également souligné M. Guy Chevrette, PDG du CIFQ.

Le document en question, intitulé : *L'Industrie forestière québécoise : les conditions pour une transformation réussie,* a été concocté par un comité spécial de 16 membres. Des représentants de l'industrie étaient du nombre, bien entendu, mais aussi de la SGF et des groupes de recherche. Le CIFQ cherche à donner son avis au ministère des Ressources naturelles, qui travaille en ce moment à rédiger une stratégie gouvernementale pour l'avenir de l'industrie forestière. Le CIFQ se donne un horizon jusqu'à 2020 pour réaliser les transformations souhaitées.

Au chapitre des recommandations auxquelles le comité de revalorisation du CIFQ s'est entendu, mentionnons : le maintien de la certification forestière et la poursuite des efforts tant en forêt publique et privée, l'élargissement du panier de produits des entreprises afin d'en hausser la valeur, la révision des modèles d'affaires en misant notamment sur la coopération avec les partenaires et les clients, le soutien par le financement gouvernemental et les capitaux de risque, et l'appui au développement des filières de la bioénergie et des bioproduits.

Surplus de copeaux

Le CIFQ demande aussi qu'on trouve une solution au surplus de copeaux, que l'on estime à plus de 500 000 tonnes, qui devrait survenir lorsque les scieries vont redémarrer. Les papetières disparues ne vont sans doute pas toutes revenir étant donné la crise structurelle du secteur des médias écrits aux prises avec la concurrence d'Internet et du papier virtuel. Seulement AbitibiBowater a réduit sa capacité de production de papier d'un million de tonnes. L'industrie prévoit une baisse de la demande 6 % à 7 % par année dans le papier en Amérique du Nord et d'autres pourraient donc fermer. Il existerait une croissance de la demande mondiale de papier de 1 % par an, mais il faudrait exporter à coût compétitif pour en profiter. La baisse du nombre et de l'épaisseur des journaux rend la fibre recyclée plus rare, créant par ricochet un autre défi pour la fabrication de certains produits à base de fibre recyclée. On souhaite donc des mesures gouvernementales pour pallier ces difficultés.

> Autre constat difficile pour les propriétaires de boisés privés: il ne manque pas de bois dans les forêts publiques.

Bois moins cher aux États-Unis

Selon le rapport du CIFQ, les transformateurs du sud des États-Unis ont accès à une ressource abondante dont les prix sont « nettement inférieurs » à ceux du Québec.

Autre constat difficile pour les producteurs de bois des terres privées, il ne manque pas de bois dans les forêts publiques. Même si le principe de résidualité veut que le bois du privé soit écoulé en premier, l'abondance des ressources pourrait faire en sorte que la garantie d'approvisionnement suffise aux industriels. La récolte de résineux, par exemple, est passée de 22,5 à 13,7 millions de mètres cubes entre 2006 et 2009. Les attributions pour ce secteur s'élèvent à 20,5 millions de mètres cubes avec une possibilité forestière (2008-2013) de 21,5 millions de mètres cubes. La pression sur la forêt publique est donc loin d'être au maximum. Les aires protégées pourraient néanmoins faire baisser les possibilités de coupe en forêt publique de 10 % à 20 % dans les prochaines années.

Le CIFQ parle un peu de la forêt privée, même si personne de ce secteur n'était présent au comité, pour dire que ce secteur est une « source importante d'approvisionnement pour l'industrie ». On s'inquiète cependant des baisses de production du privé et du manque de constance dans les livraisons. L'industrie propose d'instaurer un « prix moyen » qui soit juste pour le producteur de bois et le transformateur sur la durée d'un cycle économique. Le Conseil dénonce la stratégie québécoise en ce qui concerne les feuillus et ses résultats « médiocres ». Il faut notamment tenir compte de « la valeur des produits forestiers sur les marchés ».

Les bioproduits et la bioénergie

Bien que ces nouveaux débouchés du bois soient vus comme prometteurs, le CIFQ considère qu'ils ne sont pas une panacée. Il faudra par ailleurs de bons partenaires et un appui du gouvernement pour développer ces nouvelles filières.

Du côté des énergies, FPInnovations cible la pyrolyse et les granules de bois torréfiés comme deux techniques intéressantes. Le marché européen de la granule fait miroiter d'importantes possibilités d'exportation.

Des solutions d'avenir présentées en pages 8 et 9.

ACTUALITÉ

Les nouvelles règles de l'ASRA décriées par les éleveurs ovins

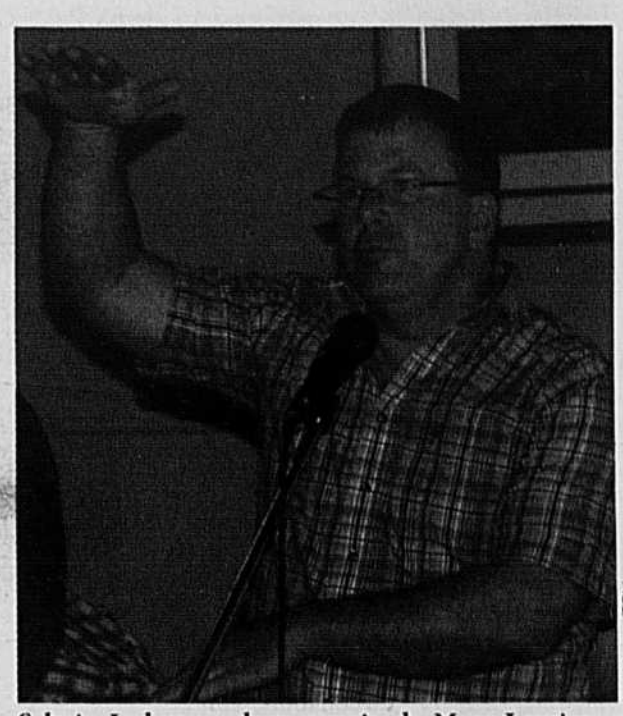


JULIE MERCIER
jumercier@laterre.ca

DRUMMONDVILLE — Les éleveurs ovins ont fait connaître leur vif mécontentement concernant la compensation d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) sur les kilogrammes d'agneaux vendus lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), la semaine dernière.

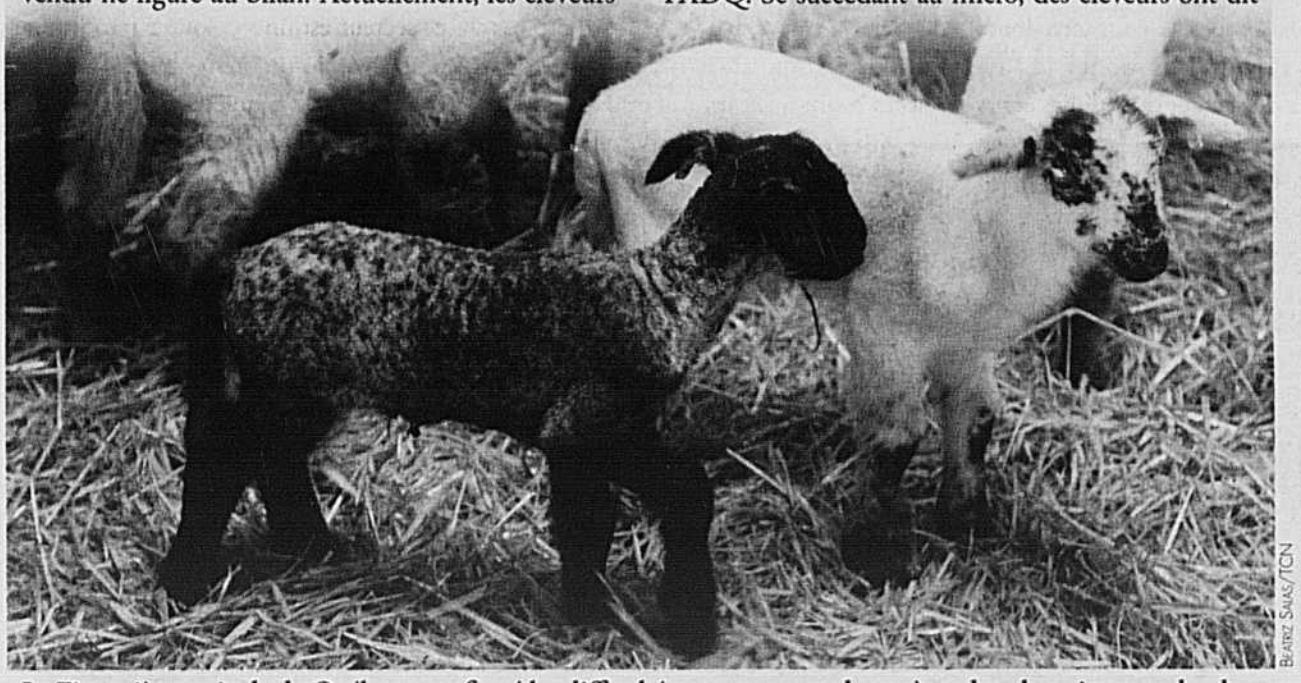
Plusieurs producteurs ont dénoncé les erreurs dans leurs bilans à La Financière agricole du Québec et les délais dans leurs compensations. Le vice-président aux assurances et à la protection du revenu de l'organisation, Alain Pouliot, est venu confirmer les difficultés que rencontre le système. « Pour 2009, on a encore 16 000 têtes avec une donnée manquante, avec qui on n'est capable de rien faire, probablement plus des agneaux que des femelles. Pour 2010, on a 19 000 données manquantes. Ça fait des mois qu'on cherche chez ATQ (Agri-Traçabilité Québec) et dans nos centres de service », a-t-il révélé. De plus, pour 70 producteurs, pourtant assurés, aucun agneau vendu ne figure au bilan. Actuellement, les éleveurs produisent en moyenne 31 kilogrammes (kg) d'agneaux vendus/brebis alors que le modèle se situe à 55 kg.

Les délégués ont aussi décrié le retrait du 25 % des entreprises les moins performantes de l'enquête de coût de production. Selon Alain Pouliot, le 25 % aura un impact net de 0,18 $/kg d'agneau vendu ou 10 $/brebis lorsqu'il sera appliqué en totalité en 2013. « Si on dit aux chômeurs du Québec, on vous enlève vos 25 meilleures semaines, pensez-vous qu'ils vont accepter? Est-ce qu'on est des citoyens de deuxième classe? » a critiqué Sylvain Leduc de Mont-Laurier. « Depuis le début, la ferme type n'a jamais été la moyenne du secteur, mais la moyenne des fermes spécialisées », a répondu M. Pouliot, ajoutant que cette mesure visait à augmenter l'efficacité tout en évitant de surcompenser les plus efficaces. « Je ne suis pas contre qu'on s'améliore, mais on ne sera pas capable de rencontrer les chiffres. On produit 31 kilos au lieu de 55 kilos. Vous voyez bien qu'on est dans le trouble. Pourquoi s'acharner sur le 25 %? C'est illogique », a martelé Sylvain Leduc sous les applaudissements. « La ferme type produit 55 kg d'agneau lourd, mais elle a des coûts qui vont avec 55 kg. La cible ce n'est pas 55 kg », s'est défendu le vice-président à la FADQ. Se succédant au micro, des éleveurs ont dit craindre pour la survie de la production ovine et les impacts sur les régions. « C'est la plus grande réforme agricole que je vais avoir vue en 31 ans. Ça va être très difficile à passer. On est deux productions d'occupation du territoire : le veau d'embouche et l'agneau. Est-ce qu'on peut prendre un *break*? » a lancé Marie-Antoine Roy de l'Estrie. « C'est toute une structure sociale que vous êtes en train de briser. Ce que vous faites, ça n'a pas de maudit bon sens », a averti Jocelyn Fournier du Bas-Saint-Laurent. « On n'est pas dans une situation où les budgets ont été coupés. On est dans une situation où les budgets ont été majorés », a insisté M. Pouliot. D'autres participants trouvaient dommage « d'être dans le même bateau que des producteurs qui ont profité honteusement de l'ASRA ». « Le gros des mesures de resserrement est en production porcine. C'est 50 % de la production de porcs d'engraissement qui va être tarifée 50-50 [NDLR : partage de la prime entre l'assuré et le gouvernement] », a précisé M. Pouliot. À plusieurs reprises, Sylvain Leduc a pressé le dirigeant de confirmer la logique des producteurs d'agneaux. M. Pouliot a finalement acquiescé et promis de ramener leur message à ses patrons.



JULIE MERCIER/TCN

Sylvain Leduc, producteur ovin de Mont-Laurier, a longuement questionné le représentant de La Financière agricole du Québec.



BEATRIZ SALAS/TCN

La Financière agricole du Québec a confirmé les difficultés que rencontre le système dans le traitement des dossiers en production ovine.



ÉDITORIAL

Il y a urgence de rectifier le tir!



CHRISTIAN LACASSE
Président général de l'UPA

Deux mille cinq cents (2500), c'est le nombre de fermes identifiées et ciblées comme étant en situation précaire par le MAPAQ dans le cadre de sa stratégie d'adaptation pour faire suite aux mesures de compression dans l'ASRA.

C'est presque une ferme sur dix au Québec. C'est donc tout un pan de l'agriculture québécoise qui se trouve fragilisé, plus particulièrement dans certaines productions et dans certaines régions.

Au-delà des chiffres cependant, il y a d'abord un drame humain. C'est la porte qu'on montre à tous ces gens. L'échec imposé. Des années d'effort qui s'envolent en fumée, parfois le projet de toute une vie.

Et on ne fait qu'assister, en ce moment, à l'effet de la première série de coupures annoncées à l'automne 2009. Imaginez quand celles reliées au retrait des 25 % atteindront leur pleine amplitude en 2011.

Faut-il vraiment que le gouvernement se rende jusque-là? Est-il vraiment besoin de couper davantage? Absolument pas!

Parce que les mesures de compensation de l'ASRA sont désormais plafonnées. Parce que la dette de la FADQ, censée s'effacer en 15 ans, est actuellement remboursée au moins trois fois plus vite que prévu.

Parce qu'une embellie se pointe, qui a même incité le MAPAQ à produire un encart sur le sujet dans ce journal, il y a quelques semaines. Ce n'est donc pas le temps des mesures contre-productives.

Il faut, au contraire, remédier à l'incertitude qui hypothèque la vitalité de notre agriculture depuis la publication du rapport Pronovost en 2007. L'économie déteste les horizons incertains.

La future politique agricole doit se garder de s'y aventurer. Si elle devait ouvrir une brèche dans le principe de l'accréditation unique et dans nos outils de mise en marché collective, les difficultés de l'agriculture québécoise ne feraient qu'empirer.

Le contexte actuel de mondialisation et de concentration des grandes entreprises appelle en effet au maintien de ces outils. « Le retour à une asymétrie des rapports de négociation (entre agriculteurs et géants de l'alimentation), prévient une récente étude de l'IRÉC, serait s'exposer à des forces qui priveront le Québec de sa capacité d'assurer sa souveraineté alimentaire[1]. »

Si on veut d'un avenir prospère pour notre secteur d'activité, si on veut assurer la pérennité de notre modèle agricole fondé sur la ferme familiale, ces piliers essentiels doivent être préservés.

L'agriculture participe à notre richesse collective; l'affaiblir est un non-sens économique. Il y a urgence de rectifier le tir. Le gouvernement doit mettre de côté cet agenda de compressions/déstructuration et mettre le cap sur l'investissement.

Ce dont l'agriculture a besoin ce sont des plans de développement par secteur de production et pour la zone agricole, comme en réclame l'UPA. Il faut des cibles, des objectifs, et surtout des moyens pour les atteindre, ce qui inclut évidemment des liquidités pour les entreprises.

Il faut miser sur la créativité et le professionnalisme des producteurs agricoles pour créer un environnement d'affaires qui permettra à l'agriculture de se développer, non le contraire.

Leur énergie, les agriculteurs et agricultrices ne veulent pas la consacrer à sauver les meubles : ils veulent bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes et leur famille, tout en contribuant à l'essor collectif.

C'est sur cette volonté qu'il faut construire la future politique agricole et agroalimentaire. Pas autrement.

[1] *Le rapport Pronovost : un diagnostic partiel, une analyse tronquée, IRÉC, nov. 2010.*



La Terre de chez nous
FONDÉE EN 1929

RÉDACTION
450 679-8483 poste 7270
tcn@laterre.ca

PETITES ANNONCES
450 679-7809
annoncesclassees@laterre.ca

ABONNEMENTS
450 679-8483,
postes 7274, 7413
abonnement@laterre.ca
1-800-528-3773

PUBLICITÉ
450 679-8483,
poste 7712
pub@laterre.ca

Directeur
Loïc Hamon

Rédactrice en chef
Richelle Fortin

Chef de pupitre Web
Isabelle Bérubé

Rédacteur en chef magazines
Michel Beaunoyer

Directrice à l'infographie
Brigitte Charbonneau

Responsable de production
Carole Lalancette

Conceptrice artistique
Annie Bisaillon

Directeur des ventes
André Savard

Ventes nationales
Daniel Lamoureux
Tél. : 1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Représentants au Québec
Christian Guinard
Sylvain Joubert
Marie-Claude Primeau

Coordonnateur marketing et distribution
Pierre Leroux

Impression
Imprimerie Transmag

Distribution
Messageries Dynamiques

Abonnement au Québec
1 an : 61,87 $
2 ans : 99,68
3 ans : 121,44 $

Abonnement hors Canada
1 an : 225 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100, Longueuil, Québec J4H 3Y9

Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830 "La Terre de chez nous", ISSN 0040-3830, is published weekly, 52 times per year by La Terre de chez nous c/o USACAN Media Corp. at 26 Power Dam Way Suite S1-S3, Plattsburgh, N.Y. 12901: Periodicals postage paid at Plattsburgh, NY. POSTMASTER send address changes to La Terre de chez nous, P.O. Box 2888, Plattsburgh, NY 12901. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal. Convention de la poste publication N°40069165 N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9 abonnement@laterre.ca

Patrimoine canadien Canadian Heritage Canada

OPINION

Une belle occasion manquée

La TCN du 23 septembre nous présentait le nouveau programme d'aide à la relève avicole des Éleveurs de volailles du Québec. Le lecteur non avisé se réjouira de ce programme remodelé d'aide à la relève avicole. Il est vrai que l'ancien programme se voulait davantage une récompense au nombre d'enfants puisque chaque enfant y avait droit (ou presque), qu'il soit agriculteur ou non! Dans le cas de ce nouveau programme, il faudrait plutôt dire le nouveau « programme de transfert des entreprises à l'intérieur de la famille ». Je reste définitivement sur ma faim. Comme de très nombreuses relèves.

Pourquoi? Parce que le programme des EVQ ne fait aucune place à la relève non familiale. Aucune place à celles et ceux qui souhaiteraient démarrer une entreprise avicole. On reste entre nous plutôt que de s'ouvrir à une nouvelle relève.

Doit-on rappeler aux éleveurs de volailles que leurs collègues laitiers démarrent douze nouvelles fermes par année? Que leurs collègues des œufs de consommation démarrent une à deux entreprises par année? Que le nouveau fonds de capital patient aidera le démarrage de 60 nouvelles fermes?

Oui, il faut favoriser le transfert de nos entreprises à notre relève familiale. Mais il faut surtout penser à cette relève non familiale et faire entrer du sang neuf en agriculture. À plus de 1000 $ le m², les éleveurs de volailles ont une obligation morale d'offrir un programme d'aide au démarrage. En exigeant la possession de quota et en ne prêtant que le tiers du quota détenu, il est évident qu'aucun jeune non issu d'une famille d'éleveurs de volailles ne pourra aspirer un jour à cette production.

Pourtant, nul besoin de prêter beaucoup de quota pour démarrer une relève non familiale puisque l'article nous dit que 200 m² rapportent 13 000 $ en revenus nets. Qu'est-ce que ça serait pour tous les éleveurs de volailles du Québec de se priver de 2000 m² collectivement pour démarrer cinq nouvelles fermes à raison de 400 m² chacune.

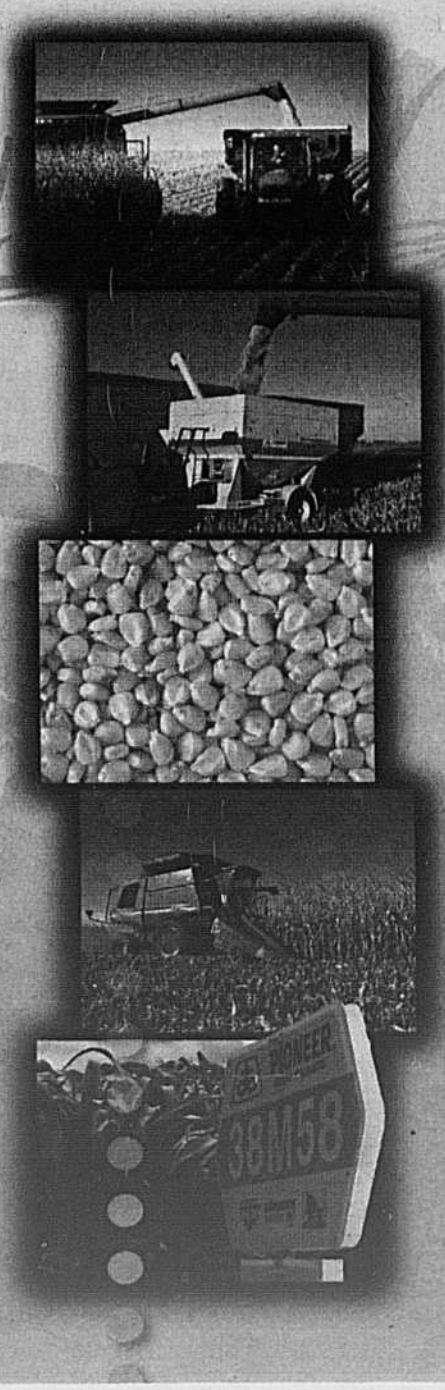
Je trouve dommage que les EVQ n'aient pas profité de cette refonte du programme d'aide à la relève avicole pour faire un geste concret pour la relève non familiale et ainsi dynamiser son secteur avec du sang nouveau. Parlez-en aux producteurs d'œufs de consommation et aux producteurs laitiers, ils vous diront que leurs programmes d'aide au démarrage ont changé leur secteur. Un changement durable et apprécié.

À quand une responsabilisation des Éleveurs de volailles du Québec qui aboutira à un véritable programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises avicoles?

Benoit Martin
Rivière-Ouelle

Votre opinion

Faites-nous part de votre opinion par la poste ou à *redaction@laterre.ca*. Ne peuvent être publiées que les lettres d'au plus 375 mots, signées et accompagnées de votre adresse et de votre numéro de téléphone, qui seront gardés confidentiels. Les lettres publiées peuvent être abrégées.



Ce qui compte, c'est la façon dont s'accumulent les *rendements*

Cette année, partout en Ontario, lors de tests locaux, les hybrides de marque Pioneer® accumulent des gains impressionnants ! Pour obtenir les rendements de votre région, demandez à votre représentant ou visitez www.pioneer.corn/yield.

PIONEER®
UNE ENTREPRISE DUPONT

*Science et service : succès assuré*MS

PIONEER. P8906HR LIBERTY LINK
2650 unités thermiques

Hybride de marque Pioneer® P8906HR contre				
Marque / produit	Nbre de comp.	Avantage moyen de rendements (kg/ha)	% Victoires	Avantage revenue/ha
Dekalb DKC38-26 (VT3)	56	408	80 %	59 $
Elite 19A30RR (SSTX)	8	671	63 %	111 $

PIONEER. 38N88 LIBERTY LINK
2700 unités thermiques

Hybride de marque Pioneer® 38N88 contre				
Marque / produit	Nbre de comp.	Avantage moyen de rendements (kg/ha)	% Victoires	Avantage revenue/ha
Dekalb DKC38-26 (VT3)	49	815	84 %	96 $
Elite 19A30RR (SSTX)	7	1185	86 %	175 $

PIONEER. P9623HR LIBERTY LINK
2850 unités thermiques

Hybride de marque Pioneer® P9623HR contre				
Marque / produit	Nbre de comp.	Avantage moyen de rendements (kg/ha)	% Victoires	Avantage revenue/ha
Dekalb DKC43-27 (VT3)	74	357	72 %	25 $
Elite 15W19RR (VT3)	9	596	78 %	96 $

www.pioneer.com/canada

Les données sur le rendement recueillies en Ontario et au Québec jusqu'au 9 novembre 2010. À moins d'indications contraires, l'information et les résultats ci-joints représentent la moyenne de toutes les comparaisons dans la région indiquée. Veuillez ne pas utiliser ces données ou toutes autres données provenant d'un nombre limité d'essais comme facteur de décision pour choisir un produit. Les résultats ne sont pas garants de la performance future et pourraient être incomplets. Les réponses du produit sont variables et sujettes à toutes pressions provenant de l'environnement, des maladies et des parasites. L'information obtenue sur plusieurs années et de plusieurs endroits constitue une meilleure variable pour refléter la performance future.

*Corrigé à 15,0 % d'humidité. Les revenus bruts corrigés par hectare sont calculés à partir du prix du maïs à 157 $ la tonne, moins 1,96 $ de séchage par point d'humidité au-dessus de 15 %.

Technologie de protection contre les insectes Herculex® par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. ®, MC Herculex et le logo HX sont des marques de commerce de Dow AgroSciences LLC. ® LIBERTY, LibertyLink et le logo gouttelette d'eau sont des marques de commerce de Bayer. ® Roundup Ready est une marque déposées utilisées avec l'autorisation de la compagnie Monsanto. Toutes les ventes sont sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. ®, MS, MC Marques de commerce et de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2010 PHL. PR1141 YieldData_v2_LaT_RF

ACTUALITÉ

L'avenir de la foresterie passera-t-il par les bioraffineries?

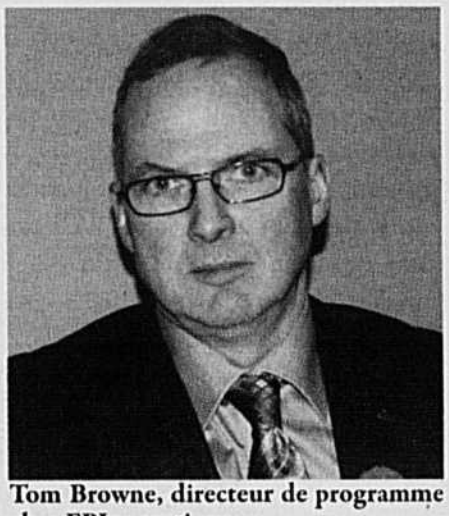
THIERRY LARIVIÈRE

TROIS-RIVIÈRES — La fin du pétrole à bon marché pourrait laisser une ouverture à de nouvelles énergies et à de nouveaux produits issus de la forêt ou des plantes.

C'est la promesse de la chimie verte et des bioraffineries qui remplaceraient plusieurs dérivés du pétrole. Domtar et Fortress Paper ont d'ailleurs récemment fait des annonces intéressantes pour les villes de Windsor (nanocellulose) et Thurso (rayonne).

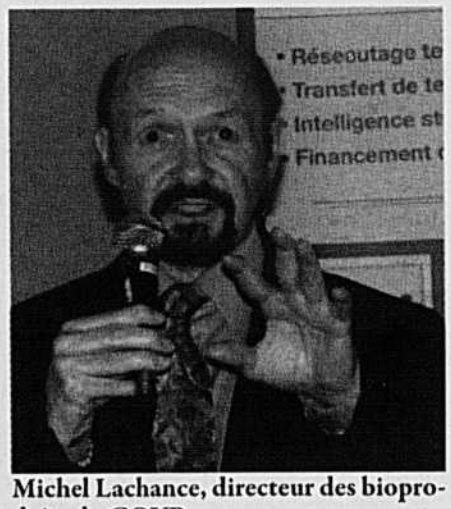
Est-ce que le Québec peut prendre un virage significatif vers ce type d'alternatives vertes? Cette question était un peu le thème sous-jacent du récent colloque *Bioraffineries forestières : pour la relance des économies régionales,* organisé par le Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB), le 9 novembre dernier.

Les bioraffineries doivent d'abord surmonter une série de défis importants. « Il n'y a pas de prix associé au carbone. C'est vraiment ça le problème », a déclaré Tom Browne, directeur de programme chez FPInnovations, qui est d'ailleurs partenaire du projet de nanocellulose cristalline de Domtar. Sans une forme de taxe sur le carbone, le prix des énergies concurrentes comme le gaz de schiste, le charbon ou même l'hydroélectricité représentent une contrainte importante à l'arrivée de la biomasse forestière ou agricole dans le panier énergétique du Québec.



THIERRY LARIVIÈRE

Tom Browne, directeur de programme chez FPInnovations



Michel Lachance, directeur des bioproduits du CQVB

En Europe, la plus grande demande pour des énergies alternatives est directement reliée à l'imposition de plafond d'émission de carbone qui touche notamment les centrales thermiques. La demande mondiale d'énergie, toujours en croissance, pourrait néanmoins faire de la place pour de nouvelles bioénergies à l'avenir si le prix augmente suffisamment de lui-même. Selon Jean-François Brochu d'Investissement Québec, un projet de production de granules utilisant environ un million de mètres cubes de biomasse a été considéré par des investisseurs européens qui voulaient venir au Québec. Le coût de la matière première a finalement été jugé trop élevé.

Rappelons que l'arrivée de l'éthanol, par exemple, a été rendue possible par la réglementation américaine et canadienne qui a obligé le mélange d'un pourcentage minimal de biocarburant à l'essence. Des subventions directes ont également permis l'envol de cette industrie. « On n'a presque pas eu de programme articulé pour soutenir cette vision (des bioraffineries) », a lancé Michel Lachance, directeur des bioproduits du CQVB.

Malgré ces difficultés, il semble que l'intérêt envers les technologies vertes est là pour durer. « En 2009, il y a eu plus d'investissements dans les technologies propres (*clean tech*) que dans l'informatique et les technologies de l'information », a souligné Michel Lachance.

Surplus de copeaux en vue

À moyen terme, la reprise économique pourrait provoquer un surplus de copeaux de bois puisque les scieries repartiront à plein régime en même temps que la construction, mais le secteur du papier est aux prises avec une crise structurelle à cause de la montée d'Internet et des multiples appareils qui remplacent les fibres de bois comme supports de textes. Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) estimait récemment ce surplus à plus de 500 000 tonnes. Une biomasse forestière pourrait donc devenir facilement accessible.

Relance de Lebel-sur-Quévillon et de La Tuque

Deux municipalités québécoises durement touchées par la crise forestière comptent sur la production de nouveaux produits forestiers pour relancer leur économie.

Dans le Haut-Saint-Maurice, dans le coin de La Tuque, on mise sur la « mine d'or vert » afin d'alimenter un projet de production de granules et bûches énergétiques de bois de la compagnie Énergie Miti. Une chaufferie institutionnelle pourra ensuite alimenter la majeure partie des édifices publics de La Tuque qui sont situés sur une même rue. Le plan déjà approuvé par le milieu prévoit aussi la production de bioproduits et la pyrolyse mobile des résidus forestiers.

À Lebel-sur-Quévillon, on vise la création d'un composé pharmaceutique issu du bois de même que de l'éthanol cellulosique. « On en est au volet de purification de la molécule », a déclaré Nancy Déziel, directrice du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales et partenaire du projet. Un brevet pourrait être déposé d'ici un an et le marché potentiel pour cette molécule atteindrait 6 G$ par an. Avec un tel marché, il devient possible de rentabiliser une usine plus facilement qu'en vendant de la simple pâte de papier. ▶





MARTIN VENARD

Des technologies vertes

Plusieurs technologies permettent de tirer profit de la biomasse forestière et d'obtenir des dérivés énergétiques, pharmaceutiques ou des composés chimiques divers. La confection de granules de biomasse, torréfiées ou non, est déjà connue tout comme le captage du méthane issu de divers résidus. Voici deux exemples discutés lors du récent colloque du CQVB :

La pyrolyse mobile

La pyrolyse est une technique qui consiste à chauffer la biomasse à très haute température pendant une courte période afin de produire une biohuile, un biocharbon et un gaz combustible. L'huile peut ensuite être raffinée ou utilisée dans des moteurs spécifiques plus résistants à l'acidité. Il existe même des appareils de pyrolyse mobile qui permettent de ne pas déplacer la biomasse sur trop de distance (70 à 100 km serait le maximum de distance d'un point de vue économique).

L'huile peut ensuite être exportée vers une raffinerie et le charbon peut servir à fertiliser des plantations. Le rendement en huile varie selon la biomasse utilisée et les paramètres de température et de temps de passage. Environ 50 % de l'énergie du bois se retrouve dans l'huile, tandis que le gaz sert de combustible au procédé lui-même. Selon le chercheur Éric Briens de l'Université Western, en Ontario, une tonne de résidus forestiers (60 $ à 80 $) permet de produire une huile d'une valeur en énergie de 108 $, tandis que le charbon aurait une valeur de 120 $. On peut aussi compter obtenir de l'argent des crédits de carbone. L'entreprise du chercheur, Agri-Therm, effectue même la pyrolyse des déchets de tabac afin de produire un biopesticide contre les doryphores. Les essais se poursuivent, mais la pyrolyse promet déjà de nouveaux débouchés intéressants qui exigent cependant de cibler d'éventuels clients ou d'utiliser directement la production à l'intérieur d'une même entreprise.

L'éthanol de troisième génération

On connaissait l'éthanol de première génération issu de sucre facilement fermentable (maïs canne à sucre). La deuxième génération, toujours embryonnaire, vise la production d'éthanol cellulosique où le sucre n'est pas directement disponible. Il faut donc un prétraitement pour le rendre fermentable. La troisième génération, ou bioraffinerie, consiste à fabriquer de l'éthanol cellulosique et un autre bioproduit dans une même usine. L'entreprise Lignol Biofuel, présente en Colombie-Britannique et en Pennsylvanie, fabrique du biocarburant tout en récupérant de la lignine. On peut ensuite produire du phénol plus facilement qu'en pétrochimie classique. D'autres composés peuvent être fabriqués avec cette base, comme une variante d'epoxy, de polycarbonate, de polyuréthane et même de la fibre de carbone. Ce dernier matériau permet déjà de fabriquer une voiture de luxe. La fibre de carbone est à la fois plus résistante et plus légère que l'acier.

Notons qu'un important projet d'extraction de lignine serait sur le point de voir le jour en Ontario.



ACTUALITÉ

Couvoir Ramsay : le seul couvoir HACCP au Québec

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Il n'y a qu'un seul couvoir reconnu HACCP au Québec et l'honneur revient au Couvoir Ramsay, propriété de Nutreco Canada, à Saint-Félix-de-Valois, dans Lanaudière. « C'est le fruit d'une démarche volontaire amorcée il y a plus de cinq ans et qui a coûté plusieurs centaines de milliers de dollars en temps et en modifications de bâtiment, a précisé à la *Terre* le directeur de la production avicole chez Shur-Gain, Pierre Houde, le 11 novembre 2010. Le directeur du couvoir, Richard Sénéchal, et le vétérinaire Ghislain Hébert, ont aussi participé à la conférence téléphonique.

Le Couvoir Ramsay, d'une capacité de 35 millions de poussins, vend ses oiseaux d'un jour aux éleveurs de poulets à griller du Québec d'abord et aussi de l'Est ontarien, a souligné le directeur du couvoir, Richard Sénéchal.

Dans les faits, le Couvoir Ramsay a obtenu son accréditation en juin 2009 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Il a depuis maintenu son statut après deux audits de l'ACIA, alors que le programme d'accréditation était en évolution continue. « Nous avons en quelque sorte servi de lieu d'expérimentation et pavé la voie aux autres couvoirs au Québec », a signalé M. Houde. C'est donc en vertu de la nouvelle mouture du programme que le Couvoir Ramsay détient son certificat depuis juin 2010. Les audits auront désormais lieu aux deux ans. « Nutreco est une organisation avant-gardiste au chapitre des bonnes pratiques. Toutes ses meuneries sont déjà accréditées HACCP », a-t-il ajouté. « L'accréditation HACCP n'a pas changé fondamentalement nos procédés, a signalé le vétérinaire Ghislain Hébert, mais elle amène une méthode plus rigoureuse et plus efficace dans leur application et le suivi. En compilant par écrit nos opérations, nous sommes désormais en mesure de prouver tout ce qui a été fait dans le couvoir. » La formation du personnel est aussi plus structurée qu'avant et il n'y aura pas de perte de connaissances en cas de roulement de personnel.

> « Nous avons en quelque sorte servi de lieu d'expérimentation et pavé la voie aux autres couvoirs. »

Rentable?

L'accréditation HACCP est-elle rentable? « Nous ne vendons pas nos poussins plus chers pour autant et nous ne pourrons sans doute jamais le faire, a noté M. Houde. Le vétérinaire Ghislain Hébert ajoute : « C'est sûr qu'il fallait y croire au départ vu l'investissement requis. Mais nous sommes convaincus que cette méthode va économiser de l'énergie, éviter des surprises et assurer à nos clients une qualité constante. »



Gracieuseté de Couvoir Ramsay

Le Couvoir Ramsay a décidé de jumeler le lancement de son nouveau logo à l'annonce de son accréditation HACCP.

Le programme HACCP vise à assurer la salubrité alimentaire. « Nous travaillons avec du vivant, des œufs, que nous incubons jusqu'à l'éclosion des poussins. Le programme HACCP permet de mieux encadrer les hasards et de prévenir les risques alimentaires, par exemple des microbes qui pourraient ensuite contaminer la chaîne alimentaire », a relevé le Dr Hébert. Le couvoir a dû ériger un mur constituant une barrière physique entre la partie œufs et la section des poussins où du duvet flotte dans l'air.

M. Sénéchal a rappelé que l'accréditation HACCP des couvoirs cadre bien avec la démarche des producteurs d'œufs d'incubation qui implantent le programme PCQOI sur leurs entreprises. Les éleveurs de poulets et de dindons font le même exercice avec le programme PASAF (Programme d'amélioration de la salubrité des aliments à la ferme).

Rappelons que Nutreco a acquis en 2007 la division nutrition animale de Maple Leaf Foods (Shur-Gain dans l'est du Canada, Landmark dans l'Ouest) pour 500 M$.

Nouveau délai pour le Centre de transformation des viandes

RIMOUSKI- Le sort qui sera réservé au Centre de transformation des viandes du Bas-Saint-Laurent (CTV) sera finalement connu à la mi-janvier. Un nouveau délai de 90 jours a été obtenu de la part des créanciers non garantis. Des négociations ont lieu avec un nouvel acquéreur qui déposera son plan d'affaires à la mi-décembre auprès des administrateurs du CTV. Ce promoteur privé - dont l'identité n'est pas connue - oeuvre déjà au Bas-Saint-Laurent dans la transformation de la viande. D'ici là, les négociations avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et son agence de vente afin d'obtenir une garantie d'approvisionnement seront terminées. Le Centre, érigé au coût de 3,3 M$, a enregistré depuis une dette de plus de 2 M$. Ce projet avait été initié en 2004 par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et un groupe de plus de 50 partenaires financiers dont 85 % sont producteurs agricoles ou font partie de regroupements de producteurs. **C.T.**

ACTUALITÉ

Motoneige : les clubs en difficulté

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC — Les motoneigistes tardent à payer leurs frais d'adhésion, principale source de revenus des différents clubs de motoneige au Québec. Président de la Fédération des motoneigistes du Québec, Mario Côté reconnaît que le financement des clubs est compromis en raison de l'incertitude planant sur la prochaine saison. Peu de motoneigistes ont jusqu'ici acquitté leurs droits de circuler, près de 70 % d'entre eux profitant habituellement d'une prévente avant le 9 décembre.

« Ça ne fonctionne pas. Les motoneigistes attendent le dénouement de la situation », admet Mario Côté, en entrevue avec la *Terre*. Jeudi dernier, celui-ci participait aux audiences particulières concernant le projet de loi 121 relativement à la cohabitation entre riverains de sentiers et utilisateurs de véhicules hors route. Devant les parlementaires, il a déclaré que les clubs sont pris « en otage » par le conflit entre l'UPA et le gouvernement, priant les deux parties d'en arriver rapidement à une entente.

Ministre délégué aux transports, Norman MacMillan convient qu'il sera difficile d'ouvrir les sentiers de motoneige « à 100 % », précisant que des sentiers alternatifs ont déjà été trouvés afin de contourner les terres agricoles dans les régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais. Il dit respecter la décision des producteurs agricoles, sa priorité demeurant la sécurité des utilisateurs.

Immunité et Trans-Québec

Dans son projet de loi 121, le ministre prolonge jusqu'en 2017 l'immunité contre les poursuites judiciaires basées sur les inconvénients de voisinage, comme le bruit et les odeurs. Rappelons que Québec avait accordé cette immunité à la suite d'un jugement contre le sentier *Le Petit Train du Nord* en 2004. En entrevue avec la *Terre*, il dit espérer pouvoir éviter le bâillon pour son projet de loi, de manière à réaliser rapidement le projet d'autoroute Trans-Québec pour les véhicules hors route. « On ne peut faire autrement, affirme-t-il. Si la Trans-Québec se réalise, on pourra enlever l'immunité. J'en ai discuté au comité des priorités avec le premier ministre et j'ai un go. »

Norman MacMillan indique que la future Trans-Québec s'étendra sur 33 000 km, dont 20 000 situés en terres publiques. Pour les autres 10 000 km, principalement en terrain privé comme le territoire agricole, le ministre confirme son intention de s'entendre avec les propriétaires en échange de crédits d'impôt ou d'achat. La formule reste à trouver.

La Fédération des clubs de motoneige appuie totalement le prolongement de l'immunité contre les poursuites judiciaires. « Sans immunité, déclare Mario Côté, on va perdre énormément de droits de passage. On est très confiants que tout sera réglé pour 2017 ».

Cette opinion n'est pas partagée par tous. Le Barreau du Québec juge que le prolongement constitue un échec déplorable, « socialement dangereux ». Christian Simard du Centre québécois du droit de l'environnement estime que le prolongement de l'immunité représente « presque un abus de pouvoir législatif », et donne le temps « pour tolérer l'intolérable ».

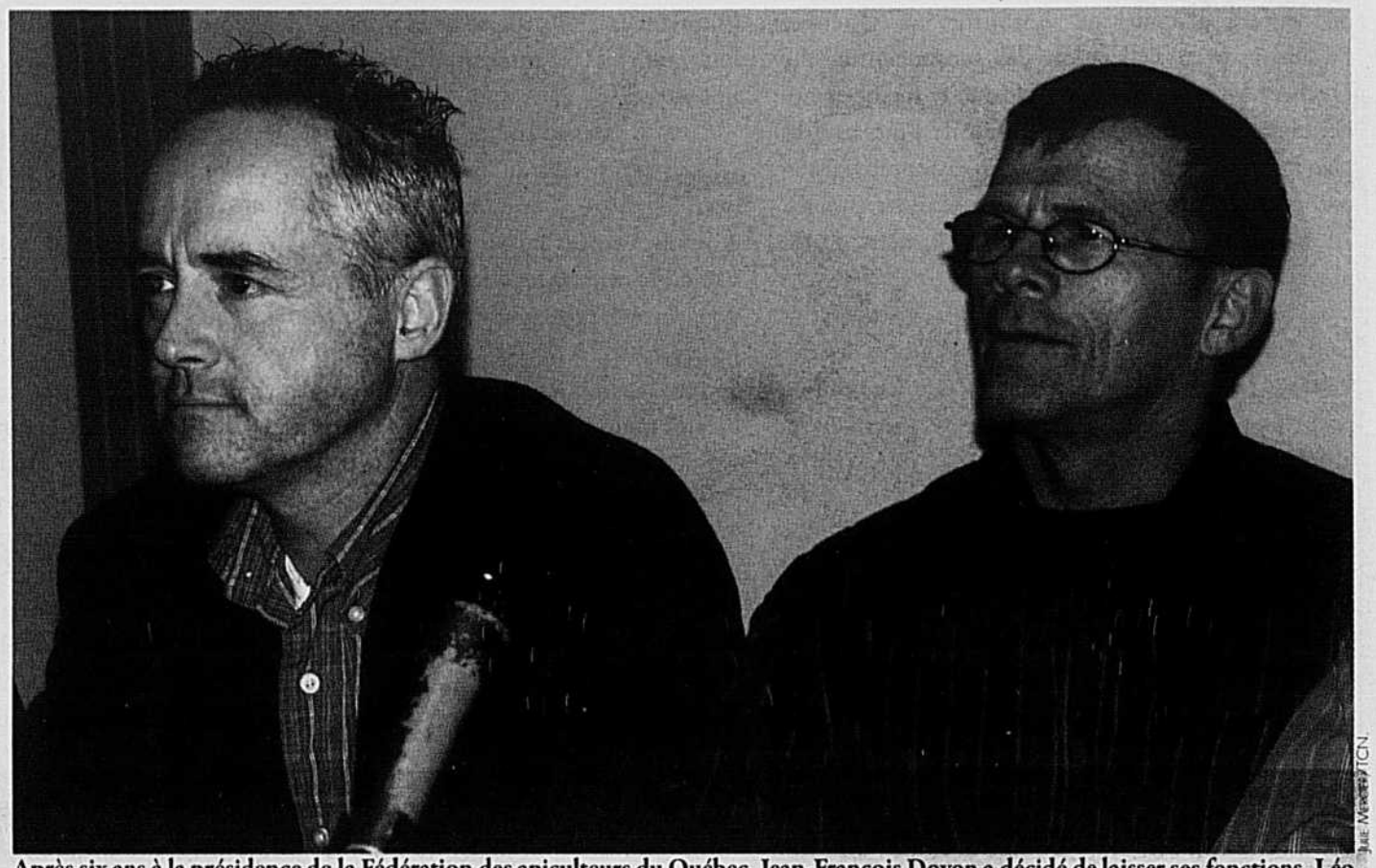
L'opposition officielle réclame pour sa part la fin de l'immunité. Député de Gouin, Nicolas Girard a noté que l'immunité devait être limitée à 18 mois au départ. Prolongée pour 5 ans en 2006, elle totalisera 13 ans en 2017. « On ne peut suspendre ainsi les droits des individus », a-t-il affirmé.



ACTUALITÉ

Une année difficile pour la Fédération des apiculteurs

JULIE MERCIER



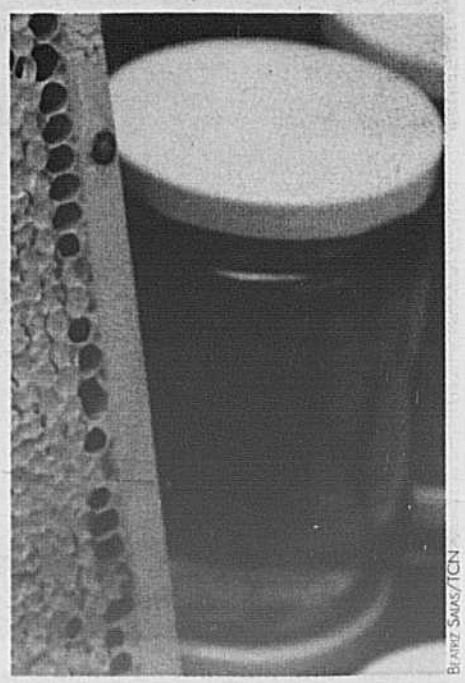
Après six ans à la présidence de la Fédération des apiculteurs du Québec, Jean-François Doyon a décidé de laisser ses fonctions. Léo Buteau fut donc élu par acclamation.

SAINT-HYACINTHE — C'est dans une ambiance tendue, à l'image des relations au sein de son conseil d'administration, que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ), le 6 novembre.

Dès l'adoption de l'ordre du jour, la rencontre s'annonçait houleuse. À plusieurs reprises, le président d'assemblée, Pierre Rhéaume, a rappelé aux participants de ne pas manquer de respect dans leurs propos. Il faut dire que la dernière année a été pénible au conseil d'administration. Quatre des neuf administrateurs ont cumulé les absences, de sorte que le conseil n'avait pas quorum. « Plusieurs dossiers ont été mis sur la voie d'évitement à cause de cette situation », a expliqué le président Jean-François Doyon. C'est le cas du retour de la Fédération au Conseil canadien du miel (CCM), réclamé tout au long de la rencontre par plusieurs apiculteurs. La cotisation au Conseil s'élève à 11 000 $. « On n'a jamais refusé d'aller au CCM, mais on cherche un moyen pour que tous les apiculteurs payent plutôt que de gruger le budget de la Fédération, alors qu'on est 72 qui payent une cotisation. On est déjà déficitaire », a précisé M. Doyon. Avec des revenus de cotisations de 23 000 $, « la Fédération a fait beaucoup avec peu de moyens », a fait remarquer son secrétaire général par intérim, Marc-André Côté. Ce dernier a rappelé que la Fédération sert de pivot pour obtenir du financement pour la recherche. En 2009-2010, elle est allée chercher 658 145 $. En cours d'année, la FAQ a également procédé à l'implantation de sa certification Miel 100 % Québec, en plus de gérer le groupe d'achat d'équipements et d'administrer le programme de paiements anticipés. « Le bilan et les réalisations vont bien au-delà de la taille de notre Fédération. Avec tout ce que je viens de mentionner, nous avons presque un plan conjoint. Presque parce que nous sommes seulement une partie des apiculteurs du Québec », a poursuivi M. Doyon. Le projet de plan conjoint a été mis sur la glace en novembre 2009, le temps de réaliser une planification stratégique telle que le souhaitaient les délégués à l'AGA de l'an passé.

Résolutions

Les délégués ont profité de leur rendez-vous annuel pour demander qu'en cas d'absence leurs administrateurs mandatent un remplaçant au conseil d'administration. Ils ont aussi interpellé différents ministères pour qu'ils travaillent à l'implantation et à la sauvegarde des plantes mellifères. De plus, ils ont unanimement réclamé la révision des règlements généraux de leur Fédération et des syndicats régionaux. Ils ont aussi exigé l'homologation de la méthode flash comme traitement de la varroase en utilisant l'acide formique ainsi que l'homologation complète de l'antiparasitaire Apivar®. Ils ont finalement demandé au ministère de l'Agriculture « d'accroître le soutien financier pour l'expertise et les infrastructures de recherche et de transfert de connaissances en sciences apicoles au Québec ». Cette résolution faisait suite à la conférence de Pierre Giovenazzo, chercheur à l'Université Laval, venu présenter les nombreux projets de recherche en cours et à venir. De nombreux défis attendent le conseil d'administration et le nouveau président, Léo Buteau. Ils devront notamment prendre une décision en ce qui concerne le secrétariat, supporté présentement par la Confédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA).



BEATRIZ SAIAS/TCN

L'UPA invite au boycottage du *Journal de Montréal*

En guise d'appui aux 253 travailleurs en lock-out du *Journal de Montréal*, l'Union des producteurs agricoles (UPA) invite les agriculteurs du Québec à ne plus acheter le quotidien. Le syndicat agricole donne l'exemple puisqu'il a cessé toutes relations d'affaires (abonnements et placements publicitaires) avec le *Journal de Montréal* depuis le début du conflit. L'UPA répond ainsi à l'appel de la Confédération des syndicaux nationaux (CSN), qui exhorte la population à boycotter la publication de Quebecor. De plus, une coalition de syndicats de journalistes de plusieurs médias, dont Radio-Canada, Corus, Le Devoir, La Presse et The Gazette, demande maintenant l'aide de la Caisse de dépôt et placement du Québec, actionnaire principal de Quebecor Media. Le conflit perdure depuis près de 22 mois. Le 12 octobre dernier, les employés en lock-out ont rejeté à 89,3 % l'offre patronale qui prévoyait notamment la mise à pied de près de 200 travailleurs sur les 253 en lock-out. **J.M.**

ACTUALITÉ

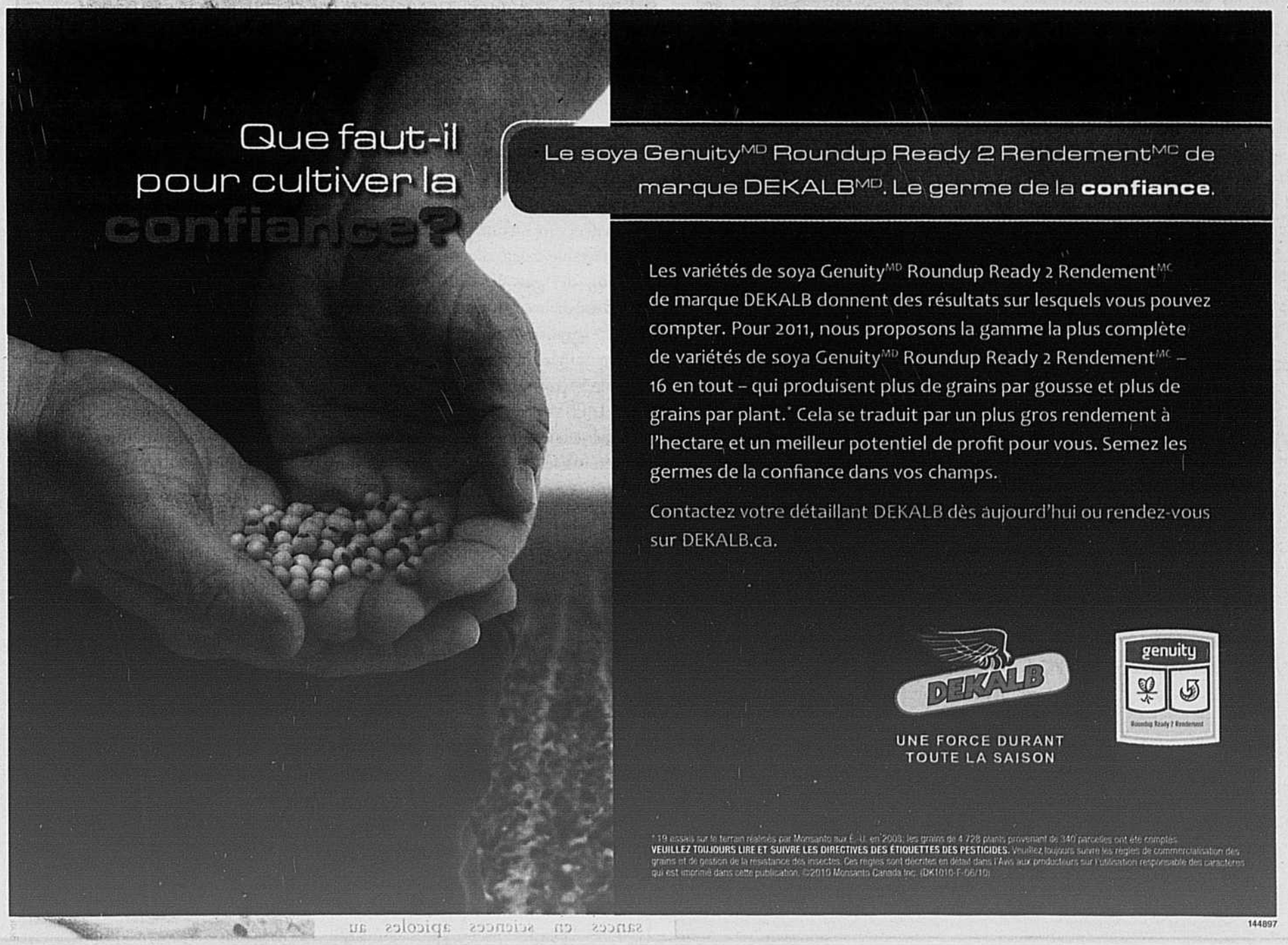
Un nouveau président pour les apiculteurs



JULIE MERCIER

Depuis sa dernière assemblée générale annuelle, la Fédération des apiculteurs du Québec compte un nouveau président : Léo Buteau, qui possède 180 ruches dans la région de Québec.

Après dix ans à la Fédération, dont six ans à la tête de l'organisation, Jean-François Doyon tire sa révérence pour se consacrer à son entreprise. « J'ai été fier de passer dix ans à représenter les apiculteurs de la province. J'en sors grandi », a déclaré devant les délégués M. Doyon, faisant aussi le souhait de voir le conseil d'administration et la fédération forts et unis. L'apiculteur a du même souffle répondu aux gens qui l'accusaient d'avoir profité de sa présidence pour mousser ses affaires. « Ça fait dix ans que je consacre mes énergies à bâtir une structure collective alors que j'aurais pu les consacrer à mon entreprise familiale. Dans la vie, on peut ne pas aimer une personne, mais de là à prendre un malin plaisir à détruire ce qu'un groupe tente de bâtir », a-t-il dénoncé. Son successeur, Léo Buteau, a « l'intention de faire tous les efforts en mon pouvoir pour faire fonctionner le conseil d'administration ». Pour l'apiculteur de Saint-Henri-de-Lévis, l'adhésion au Conseil canadien du miel constitue une priorité. Il espère également « être capable d'équilibrer le budget, peut-être en augmentant le coût par ruche pour certains producteurs, ceux de 500 ruches et plus, et de diminuer le coût pour ceux qui ont 10-15 ruches. J'aimerais être capable d'augmenter le membership et être plus représentatif de tous les groupes », a-t-il déclaré à la *Terre*. Il souhaite d'ailleurs entamer un rapprochement entre la Fédération et l'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ), organisme rival. Léo Buteau fait aussi preuve d'ouverture concernant l'appui au Miel PurQuébec, certification concurrente à celle de la Fédération, Miel 100 % Québec.



ACTUALITÉ

L'UPA veut sensibiliser le BAPE aux risques liés au gaz de schiste

L'Union des producteurs agricoles (UPA) demande au BAPE de recommander des mécanismes qui assureraient les agriculteurs contre tous les impacts possibles reliés à la filière des gaz de schiste.

THIERRY LARIVIÈRE



BEATRIZ SARAS/TCN

Les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont reçu une demande de moratoire sur le gaz de schiste de la part de plusieurs groupes qui présentaient leurs mémoires du 15 au 18 novembre à Longueuil. Des séances sont aussi prévues du 22 au 24 novembre à Bécancour.

« On veut un risque zéro », a réitéré Pierre Lemieux, 1er vice-président de l'UPA, qui précise qu'il ne faudrait pas que les assurances privées des producteurs soient augmentées à cause des risques liés au gaz et à son extraction. Le vice-président estime qu'il y a un certain risque de contamination de la nappe phréatique ou de ruissellement des boues qui seront retenues dans de larges bassins. Les récoltes ou les puits pourraient être compromis pour une période plus ou moins longue. Le dirigeant syndical s'interroge aussi sur le risque particulier des mélanges de produits chimiques qui pourrait survenir en cas d'épandage d'engrais ou de pesticides à proximité des bassins. « On s'attend à un dédommagement », insiste Pierre Lemieux, qui ne précise pas la forme exacte que cela pourrait prendre, mais qui devra véritablement lier le producteur de gaz à long terme. La forme précise du dédommagement pour l'installation de puits fait présentement l'objet de négociations avec l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ). L'UPA demande toutefois au BAPE de se prononcer sur la nécessité qu'une telle entente soit un préalable avant d'autoriser l'exploitation des gaz de schiste au Québec. C'est dans cet éventuel document que les garanties contre le risque et les modalités de rétribution des propriétaires seront inscrites.

L'UPA suggère également qu'on réalise une étude afin de vérifier que les retombées des gaz de schiste sont réellement positives pour le Québec et les propriétaires. « Il faut une compensation équitable qui va amener une harmonie avec l'agriculture », affirme M. Lemieux, qui donne l'exemple de l'éolien où certaines redevances étaient prévues pour les voisins qui pouvaient subir certains inconvénients. Dans le cas du gaz, l'inconvénient peut être plus étendu considérant le réseau de pipelines qui sera nécessaire d'installer pour récupérer le gaz. Les terres qui longent le Saint-Laurent sont orientées nord-sud et le pipeline va sans doute faire un trajet est-ouest, ce qui va toucher plus de propriétaires.

L'UPA demande aussi la production d'un plan de déploiement des puits et des pipelines afin justement de minimiser l'impact actuel et futur sur le secteur agricole. Il faudrait notamment prévoir la remise en culture après la fin de la vie utile d'un puits.

Pas d'opinion sur le moratoire

« Les producteurs ont droit à leur opinion sur un moratoire », explique Pierre Lemieux, qui ajoute que l'organisation doit seulement s'assurer que ce développement ne se fera pas aux dépens des agriculteurs. « On n'a pas voulu embarquer dans ce débat (du moratoire) », conclut le vice-président.

Le mémoire de l'UPA a été déposé devant le BAPE le 17 novembre à Longueuil, soit après notre tombée, par le président de l'organisation, Christian Lacasse. La *Terre* reviendra sur le gaz de schiste dans sa prochaine édition.

> L'UPA suggère qu'on réalise une étude afin de vérifier que les retombées des gaz de schiste sont réellement positives pour le Québec.

Pourquoi cet homme a-t-il l'air aussi fier?



La Terre de chez nous

ACTUALITÉ

Grosse année pour le CDAQ

JULIE ROY

LONGUEUIL — La dernière année n'a pas été de tout repos pour le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). C'est du moins ce qui ressort du dernier bilan annuel présenté à ses membres par la directrice générale du CDAQ, Odile Comeau, lors de la dernière assemblée générale annuelle, le 9 novembre dernier.

D'entrée de jeu, Christian Lacasse, président du CDAQ, a tenu à faire état du principal changement qui a secoué l'organisation. « Ce fut une année charnière pour le CDAQ. Il a fallu qu'il se repositionne, entre autres en raison du changement du mode d'attribution de son financement », a-t-il souligné. En effet, 11 ententes contractuelles avec trois bailleurs de fonds ont été signées, soit le Conseil canadien de la santé porcine, Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Mme Comeau explique comment ces ententes ont eu un impact sur l'organisation. « Pour vous donner une idée, entre 2004 et 2009 nous avions négocié cinq ententes. Uniquement cette année, il a fallu en négocier onze nouvelles. L'argent est maintenant morcelé en plusieurs programmes et il faut établir des ententes avec chacun d'entre eux. Pour l'instant, notre volume d'affaires est resté le même, mais il est certain qu'il va s'accroître. »

Au cours de la dernière année, le CDAQ a reçu 396 demandes de financement. De ce nombre, 266 projets ont été acceptés et ont reçu un total de 12,5 M$. Prenant les devants concernant les accusations rapportées dans certains médias concernant l'attribution de l'argent, Sandra Gagné, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a tenu à mentionner qu'il a été facile de défendre le CDAQ parce que celui-ci est géré de façon impeccable, avec méthode et rigueur. « Tout est mis en place pour que ce soit géré de façon correcte, et je peux vous assurer que tous les projets qui sont acceptés le sont parce qu'ils auront un impact positif sur l'agriculture, qu'ils sont pertinents et innovateurs. Si un projet n'est pas bon, il est retourné », a mentionné Mme Gagné.

Parmi les projets retenus, 43 % provenaient des fédérations spécialisées et régionales et de groupes de producteurs non-membres du CDAQ, comme des clubs-conseils en agroenvironnement, et 31 % provenaient d'entreprises agricoles et s'orientaient dans la presque totalité dans le programme de salubrité à la ferme. Évidemment, les projets financés grâce aux programmes gérés par le CDAQ ont un début et une fin. Certains d'entre eux se sont terminés au cours du dernier exercice, c'est le cas d'un composteur rotatif (secteur porcin), de la farine de chicorée, de systèmes culturaux pour poivrons en serre, de la production et de l'utilisation de biogaz à la ferme, de l'identification et de la « traçabilité de la laitue, etc.

Une chose est certaine, ce ne sont pas les projets ni les programmes qui manquent au CDAQ. Un petit nouveau d'ailleurs est le Programme d'appui pour la commercialisation d'innovation agricole (PACIA). Celui-ci vise à soutenir les entreprises agricoles dans la mise en marché de nouveaux produits ou de procédés.



Odile Comeau, directrice générale du CDAQ, en compagnie de Sandra Gagné, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Au cours de la dernière année,
le CDAQ a reçu 396 demandes de financement.
De ce nombre, 266 projets ont été acceptés.

Fédération des producteurs de porcs du Québec

Programme Assurance Qualité Canadienne^MD en production porcine

Le syndicat régional de Québec, offre une session de formation sur le programme AQC^MD

Date : 8 décembre 2010
Heure : 13 h
Endroit : Hotel Bernières (Salle St-Étienne) 535, rue de l'Aréna Saint-Nicholas
Coût : 15 $/participant 45 $/manuel AQC^MD
Inscription : Mme Thérèse Julien 418 872-0770 poste 228

144885

Le soya Genuity^MD Roundup Ready 2 Rendement^MC de marque DEKALB^MD sème la **confiance.**

Soya	UTM	Soya	UTM
24-60RY*	**2475**	**27-61RY***	**2750**
25-10RY*	**2525**	27-60RY	2775
25-60RY*	**2550**	28-10RY	2800
25-61RY*	**2575**	**28-11RY***	**2825**
26-11RY*	**2625**	28-60RY	2850
26-10RY	2650	28-61RY	2850
27-10RY*	**2700**	**29-10RY**	**2900**
27-11RY*	**2700**	29-60RY	2950

Caractères gras = Nouveau produit
*En instance d'enregistrement

Contactez votre détaillant DEKALB dès aujourd'hui ou rendez-vous sur DEKALB.ca.

DEKALB genuity Roundup Ready 2 Rendement

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ETIQUETTES DES PESTICIDES. Veuillez toujours suivre les règles de commercialisation des grains et de gestion de la résistance des insectes. Ces règles sont décrites en détail dans l'Avis aux producteurs sur l'utilisation responsable des caractères qui est imprimé dans cette publication. ©2010 Monsanto Canada Inc. (DK1021-F-07/10)

144894

ACTUALITÉ

Sursis pour les comtés ruraux

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC — Sursis pour les circonscriptions électorales de Beauce-Nord, de Kamouraska-Témiscouata et de Gaspé. Québec suspend le processus de révision de la carte électorale que le directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale avait entrepris. Marcel Blanchet proposait de créer trois nouvelles circonscriptions électorales dans la région de Montréal afin d'y tenir compte de la hausse démographique.

Jeudi dernier, les députés libéraux et péquistes, ainsi qu'Amir Khadir de Québec solidaire, ont adopté par 102 voix le principe du projet de loi 132. Ce projet de loi suspend le processus jusqu'au 30 juin 2011. Les deux députés indépendants et ceux de l'Action démocratique ont voté contre le projet de loi. Notons que l'Action démocratique et Québec solidaire réclament l'introduction d'une représentation proportionnelle dans notre système électoral. Cette représentation proportionnelle permettrait d'attribuer des sièges de députés en fonction du nombre de votes obtenus par une formation politique, en plus des députés élus pour une circonscription. Le Parti libéral avait d'ailleurs promis en 2003 cette réforme du mode de scrutin.

Fin octobre, rappelons que le premier ministre a annoncé son intention de suspendre le processus de révision de la carte électorale. Tout comme les chefs des autres formations politiques, Jean Charest venait de rencontrer les représentants de la Coalition pour le maintien des comtés en région. Le premier ministre invite maintenant les différents partis politiques à lui transmettre des propositions avant le 15 mars prochain, promettant de trouver un compromis. Le projet de réforme, souhaite-t-il, pourrait être adopté à l'unanimité avant la fin de la session parlementaire en juin prochain.

Président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux accueille favorablement la décision de Québec de suspendre le processus. Rappelons qu'au congrès de la Fédération en octobre dernier, les membres ont prié les différents partis de s'entendre sur un projet de réforme qui permettra de conserver tous les députés en région.

Solidarité rurale reçoit aussi positivement la suspension du processus de révision. L'application de la loi, juge-t-on, était devenue désuète. Vice-président de l'organisme, Alain Drouin estime que l'ouverture de la Loi électorale représente une occasion d'ancrer notre représentation électorale sur des principes et des valeurs démocratiques.

En 2008, rappelons aussi que l'Union des producteurs agricoles s'était vivement opposée à la disparition de trois comtés ruraux. En mars dernier, l'UPA a soutenu un projet de réforme qui consacrait le poids politique des régions à l'Assemblée nationale, tout en assurant une juste représentation du nombre d'électeurs.

En vertu de la présente Loi électorale, le nombre de circonscriptions est limité à 125, le nombre d'électeurs de chacune d'elles ne devant pas dépasser de plus de 25 % la moyenne québécoise de 40 000 électeurs. Avec ses 27 000 électeurs, Gaspé se retrouvait ainsi en situation d'exception. La forte croissance démographique en périphérie de Montréal et le dépeuplement des régions font aujourd'hui en sorte que 27 circonscriptions électorales contreviennent à la Loi.

ATQ
Agri-Traçabilité Québec
Certifiée ISO 9001-2008

vous informe

AVIS
aux producteurs d'ovins

Vous utilisez des identifiants avec la lettre de l'année ?



La lettre X ne sera plus disponible après le 3 décembre.

Pour terminer l'année :

Vous pouvez commander des boucles ovines avec **la lettre X (2010)** jusqu'au vendredi 3 décembre 2010.

Pour 2011 :

Vous pouvez commander des boucles ovines avec **la lettre Y (2011)** dès le lundi 6 décembre 2010.

Pour commander vos boucles

1 866 270-4319 de 7h 30 à 16h 30, du lundi au vendredi.

144915

ACTUALITÉ

Les mélanges laitiers au Québec, c'est pour quand?

Les mélanges de produits laitiers et d'huiles végétales vont-ils faire leur entrée sur le marché du Québec dans un avenir rapproché?

JEAN-CHARLES GAGNÉ



BEATRIZ SAIAS/TCN

L'Alberta a attaqué la réglementation de l'Ontario à la suite d'une requête d'un fabricant de margarine.

La récente décision d'un panel créé en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) au sujet d'un règlement ontarien sur les mélanges laitiers le laisse en tout cas présager.

« Toutes les parties [provinces] doivent accorder une attention spéciale aux décisions des panels de l'ACI vu la probabilité que des mesures comparables, sous leur compétence, soient déclarées incompatibles avec l'ACI, a signalé à la *Terre* la directrice générale de l'ACI, Anna Maria Magnifico. Tout citoyen ou compagnie vivant à l'extérieur du Québec peut contester un règlement québécois. »

Ce panel a jugé que la réglementation ontarienne sur les mélanges laitiers crée un obstacle au commerce intérieur et cause un préjudice financier aux producteurs et aux fabricants d'huiles végétales de l'Ouest canadien. Cette réglementation n'interdit pas complètement les mélanges laitiers contenant des huiles végétales, mais ceux contenant moins de 50 % de gras laitier. Bref, l'ACI a jugé qu'une libéralisation totale doit prévaloir. Les mélanges, à divers degrés, de produits laitiers sont autorisés dans la très grande majorité des provinces canadiennes.

Inquiétudes

Au Québec, les succédanés et les mélanges laitiers sont interdits. « Il n'est pas impossible que notre réglementation soit contestée », a admis le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau. « La seule façon de vraiment protéger la gestion de l'offre était d'exclure la loi sur la mise en marché des produits agricoles de l'accord. Québec a décidé de suivre d'autres voies, ce qui fait que nous ne sommes pas à l'abri à 100 % de telles contestations. À la fin, la réglementation sera celle du plus petit dénominateur commun, soit à peu près pas de réglementation et la qualité des produits (fabrication et contenu) sera touchée. » Bref, l'inquiétude des producteurs de lait ne disparaît pas parce qu'on déclare, au cabinet du ministre québécois de l'Agriculture, Laurent Lessard, « que la réglementation québécoise est toujours en vigueur et qu'elle n'est pas liée par cette décision. Et que le gouvernement du Québec va la défendre si elle est attaquée et qu'il garde sa capacité de protéger et d'édicter des règles qui visent à protéger les consommateurs ». À l'UPA, on considère que la décision du panel illustre bien les craintes et les réticences formulées par les agriculteurs lors des négociations du chapitre sur l'agriculture de l'ACI.

« L'Alberta a attaqué la réglementation de l'Ontario à la suite d'une requête d'un fabricant de margarine, a précisé Bill Mitchell, du service des communications pour les producteurs laitiers de l'Ontario (Dairy Farmers of Ontario). C'est une simple question d'argent. Les multinationales ont tout intérêt à miner ou à faire disparaître les normes de composition des produits laitiers. C'est une manière d'accroître leurs marges bénéficiaires. Le choix des consommateurs qu'elles invoquent pour justifier leur geste est de la poudre aux yeux. Elles veulent profiter de la réputation du beurre pour mousser leurs ventes. Après la margarine *Au goût de beurre*, on n'est sans doute pas loin d'une publicité disant : Margarine faite avec du vrai beurre, » a-t-il ironisé.

Il est par ailleurs difficile d'évaluer l'impact économique de la décision du panel, a signalé M. Mitchell. Les mélanges contenant plus de 50 % de gras laitier et d'huiles végétales, autorisés depuis 2004 en Ontario, n'auraient pas eu de gros impacts. « Les ventes de beurre sont en hausse alors que la margarine, un produit sans goût naturel, est en baisse. » Président des Producteurs laitiers du Canada, Jacques Laforge va dans le même sens. « Les consommateurs choisissent soit du beurre, soit de la margarine, rarement un mélange des deux. » L'Ontario doit rendre sa réglementation conforme au plus tard le 1er février 2011. Autrement, elle sera passible de pénalités financières, a précisé Mme Magnifico.

Nouvelles d'Agropur

Agropur, la plus importante coopérative laitière au Canada, fait de bonnes affaires en 2010. Après 39 semaines, Agropur affiche en effet un chiffre d'affaires de près de 2,5 milliards de dollars, en hausse de 193 M$ (8,7 %) par rapport à la même période l'an dernier. L'excédent net s'élève à 112,5 M$, une bonification de 16 % par rapport à l'an dernier. Nul doute qu'Agropur est en bonne position pour dépasser son chiffre d'affaires record de 3,1 milliards de dollars atteint l'an dernier. La progression du chiffre d'affaires est due surtout aux filiales américaines. Au Canada, la Division Natrel, la Division Fromages et Aliments Ultima sont en croissance.

Lock-out

Natrel, une division d'Agropur, a décrété un lock-out à son centre de distribution situé à Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, le dimanche 31 octobre dernier. Natrel a posé ce geste en réaction au mandat de grève et à la journée d'étude prévue le 1er novembre, décidés par ses quelque 20 employés durant cette fin de semaine. La convention collective est échue depuis le mois de juillet. Natrel possède un autre centre autonome de distribution, sur Pierre-de-Coubertin, à Montréal, ainsi que d'autres centres rattachés à ses usines. La rémunération (salaire et avantages sociaux) serait l'un des motifs du différend. Les pourparlers se poursuivent. Agropur a par ailleurs annoncé qu'elle cessera son activité de production à son usine de Sudbury, en Ontario, mettant ainsi à pied 30 employés. Les activités d'entreposage, de distribution et de ventes vont s'y poursuivre. Agropur précise qu'il s'agit d'une décision purement commerciale. **J.-C.G.**

ÉCONOMIE

Perles rares recherchées pour s'établir en agriculture

JULIE ROY

ÎLE-BIZARD — Avec des fermes qui valent plusieurs centaines de milliers de dollars, s'établir en agriculture, lorsque la famille n'est pas derrière, est un rêve quasi inaccessible pour plusieurs jeunes de la relève. Il existe maintenant une possibilité pour contourner ces contraintes pécuniaires grâce à la Ferme du Bord-du-Lac.

Cet organisme sans but lucratif a pour objectif de soutenir la création d'entreprises agricoles qui pourront s'établir pour une période de trois à sept ans, le temps de prendre leur envol et de devenir autonomes, sur l'île de Montréal. Oui, oui, vous avez bien lu à Montréal, plus particulièrement dans l'arrondissement de l'Île-Bizard/Sainte-Geneviève. Ce secteur de la ville est l'un des derniers bastions à avoir conservé quelques lots agricoles, préservés dans leur forme ancestrale. Ils sont possédés majoritairement par des propriétaires qui ne les exploitent pas eux-mêmes ou qui ne les exploitent pas du tout, et ce, dans l'espoir de pouvoir les dézoner dans quelques années et en obtenir un gros prix auprès des promoteurs immobiliers.

Ce n'est pas l'intention de Subbash Khanna, bien au contraire. Cet homme d'affaires montréalais, propriétaire des deux terrains totalisant 16 hectares sur l'Île-Bizard, a accepté de louer ses terres pour que puisse démarrer le projet d'incubateur agricole initié par Danyèle Ayotte et Benoit Girard. « Je suis agronome et j'offre mes services de consultant. J'avais rencontré M. Khanna à l'occasion d'un autre projet sur ces mêmes terres, mais qui n'a pas fonctionné. Lorsque je lui ai soumis mon idée, il a accepté. Il faut dire qu'il est végétarien et que pour lui l'agriculture a une grande valeur. Notre projet rejoint ses principes », souligne M. Girard.

Le but premier de ce projet d'incubateur agricole est d'aider des entreprises agricoles à s'établir de manière permanente. Pour y arriver, la ferme offrira différents services, entre autres un accès à des espaces en serre et en champ et du compost produit sur la ferme. La future entreprise se verra aussi offrir la possibilité de louer à coûts partagés des équipements et de la machinerie agricole. Elle aura également l'occasion de partager le coût de ses intrants. Elle sera également soutenue au moment de sa mise en marché, en plus de se voir certifier biologique.



JULIE ROY/TCN

Les promoteurs de l'incubateur agricole de la Ferme du Bord-du-Lac, Benoit Girard et Danyèle Ayotte.

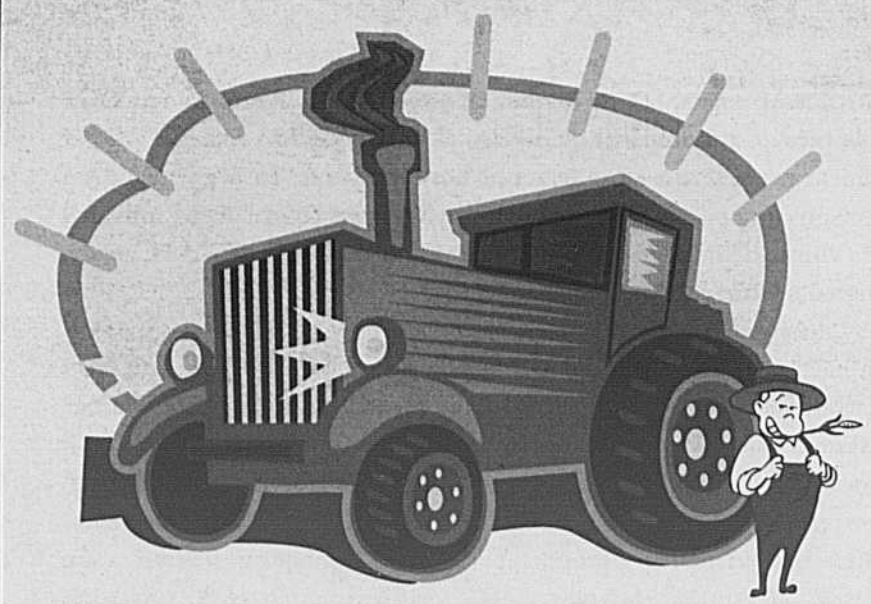
Des perles à trouver

Évidemment, une telle chance ne sera pas donnée à tous. Pour cette année, deux projets seront acceptés et devront s'orienter vers la production de fruits et de légumes biologiques. Pour les années subséquentes, d'autres types de projets seront acceptés, comme l'élevage de petits animaux ou la culture des champignons ou des plantes médicinales. Au départ, un hectare sera accordé par projet, superficie qui pourra être agrandie jusqu'à deux ou trois hectares.

Évidemment, les candidats doivent être sérieux dans leur démarche. « On recherche des gens avec un profil d'entrepreneur parce que l'incubateur ne vise pas à développer un jardin communautaire, mais plutôt des entreprises agricoles », mentionne M. Girard. La perle rare recherchée pourra être un jeune qui commence une carrière ou bien des personnes qui font un virage vers une deuxième carrière professionnelle. Ces gens doivent avoir soit une bonne expérience en agriculture ou une bonne formation, mais peu de capital à investir. « On ne cherche pas nécessairement quelqu'un issu du milieu agricole, mais une personne avec une forte motivation de pratiquer l'agriculture. » Les candidats seront choisis selon leur plan d'affaires préliminaire. « Nous savons que le plan d'affaires ne sera pas complet, mais il devra quand même présenter les opportunités d'affaires, les échéanciers de réalisation et des prévisions financières. »

Les participants devront débourser une somme de 250 $ à laquelle s'ajoutera une contribution de 35 % sur les ventes de produits. « La contribution est basée sur le fait que la ferme se charge de la majorité des intrants et des équipements nécessaires au projet. Elle offre aussi un apport grâce à la main-d'œuvre, par des emplois étudiants, des bénévoles et des stagiaires », mentionne M. Girard. Il ajoute que la contribution principale de l'adhérent à l'incubateur est son travail, ses connaissances et sa force de réussir. « La personne dont le projet a été choisi devra au fil des ans bâtir un actif en matériel et en capital en vue de le transférer sur un autre site qu'il pourra aménager graduellement. Le tout pour une transition en douceur vers l'autonomie. »

Il a pu s'offrir le tracteur de ses rêves.
Grâce aux petites annonces de
La Terre de chez nous



Soyez fier! Appelez!
1 877 679-7809
La Terre de chez nous

Réponse à la question de la semaine du 11 novembre 2010

Êtes-vous surpris d'apprendre que les agriculteurs sont peu enclins à suivre des formations en gestion?

Oui 34 % | Non 61 % | Ne sais pas 5 % Nbre de votes 103

ÉCONOMIE

Les éleveurs de poulets signent avec les gros abattoirs

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ont signé une nouvelle convention de mise en marché avec les gros abattoirs de poulets du Québec regroupés au sein de l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ). Cette entente d'une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013, a été déposée auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, le 12 novembre dernier, a précisé à la *Terre* le président des ÉVQ, Martin Dufresne, le 15 novembre dernier. « Nous allons rencontrer l'autre association d'acheteurs de poulets (Association des acheteurs de volailles du Québec-AAVQ) dans les prochains jours pour leur faire part des résultats des négociations et pour leur demander de ratifier cet accord », a-t-il signalé. Il a relevé que « cette convention va permettre aux petits transformateurs de prendre de l'expansion plus vite que les plus gros ».

Cela dit, « nous avons d'abord travaillé en faveur des éleveurs de volailles du Québec et du maintien d'une industrie vigoureuse grâce à l'existence de plusieurs acheteurs », a déclaré M. Dufresne, soucieux de ne pas trop dévoiler le contenu de l'entente. Le mécanisme d'établissement des prix, basé sur une formule faisant place aux prix des poussins, de la moulée et à une marge bénéficiaire aux éleveurs, ne change pas.

Actuellement, c'est une convention décrétée en 2004 par la Régie, après arbitrage, qui tient lieu de convention entre les éleveurs et les transformateurs de poulets du Québec. Elle est échue depuis le 31 décembre 2007.

Poulets vivants

La nouvelle convention comporte une annexe consacrée au commerce de poulets vivants, qui touche principalement le Québec et l'Ontario. M. Dufresne a rappelé que l'Association nationale des régies agricoles et le Conseil des produits agricoles du Canada avaient demandé, l'an dernier, aux deux principales organisations de producteurs et d'acheteurs du Québec et de l'Ontario de trouver une solution à ce phénomène en progression constante. « Les transformateurs ont réussi à contourner les volumes d'approvisionnement garanti (VAG) en recourant au commerce interprovincial de poulets vivants, a précisé M. Dufresne. Cela occasionne beaucoup de va-et-vient sur les routes et enlève beaucoup de poids aux VAG (ou leur équivalent en Ontario). » Il faut savoir que les VAG sont calculés après soustraction des volumes dévolus au commerce interprovincial. La nouvelle convention prévoit que ces VAG seraient désormais établis à l'échelle du Canada central (Québec et Ontario). « Il reste toutefois quelques points à régler avec l'industrie de l'Ontario », a-t-il précisé. Les deux associations de transformateurs au Québec (AAAQ et AAVQ) ont par ailleurs un défi majeur à relever : elles doivent s'entendre sur le réajustement des VAG en tenant compte des volumes relatifs au commerce interprovincial.



ÉCONOMIE

Petit regard sur l'épicerie française

JULIE ROY

LONGUEUIL — Quand on se compare on peut soit se consoler, se dire que nous ne sommes finalement pas seuls ou encore s'améliorer en regardant ce qui se fait de mieux ailleurs. C'est sans doute ce qui s'est passé pour la trentaine de personnes présentes lors de la conférence de Jacques Bertin, chef de la rubrique fruits et légumes pour le magazine français *Linéaires*. L'invité du Conseil québécois de l'horticulture a dressé les grandes lignes des marchés d'alimentation français en abordant plus particulièrement la place des fruits et des légumes sur les étals des commerçants.

Premier constat, les Français sont très nombreux à se procurer leurs denrées alimentaires dans les grandes et moyennes surfaces. Ce marché remporte la palme avec près de 73 % des parts de marché en volume. Toutefois, M. Bertin a mentionné que la vente directe et les fruiteries, communément appelées là-bas *les primeurs,* prennent de plus en plus de place. « La chaîne Grand Frais, qui est assez récente chez nous, offre un concept qui tourne autour des fruits et des légumes. Elle "surfe" sur l'idée du frais et sur la qualité du personnel. » L'influence de cette chaîne a obligé, selon M. Bertin, les autres grandes surfaces à investir dans la section des fruits et des légumes. Certains ont carrément changé le mobilier et ont installé des humidificateurs qui rejettent de la bruine sur les produits afin que ceux-ci ne se déshydratent pas. « Les hypermarchés (style Walt-Mart) et les supermarchés ont réagi et sont revenus à des comptoirs de présentation traditionnels, soit plus à plat. Tout cela pour montrer le soin que l'on porte aux légumes et aux fruits. Mais Grand Frais poursuit sa percée en s'installant même en face des supermarchés. »

Des secteurs à promouvoir

Si le frais se porte bien, d'autres secteurs sont moins tendance, c'est le cas de la section du préemballé qui peine à s'imposer. « À l'exception de la salade, c'est un secteur qui attire peu. Les Français préfèrent toucher et sentir les produits. Ils apprécient le fait de choisir eux-mêmes leurs pommes. Il y a aussi une préoccupation environnementale. Il y a bien des emballages biodégradables, mais leurs coûts sont importants. »

Si la segmentation des aliments selon leurs propriétés culinaires a déjà connu du succès, il semble que certains commerçants remettent en question cette façon de faire en raison de la baisse des ventes. « Il y a des patates pour le four, pour les frites, pour les purées... Cette segmentation avait pour but de valoriser les produits, mais on note une sorte d'essoufflement qu'on attribue à la crise économique ainsi qu'à la taille des familles. Les commerçants se questionnent. Ils songent à réduire le nombre de variétés. La chaîne Carrefour a déjà emboîté le pas en réduisant de 20 % son assortiment. » Ce sujet rejoint les préoccupations de certains participants à la conférence, un de ceux-là a même souligné qu'il avait observé une tendance similaire au Québec.

Le biologique prend sa place

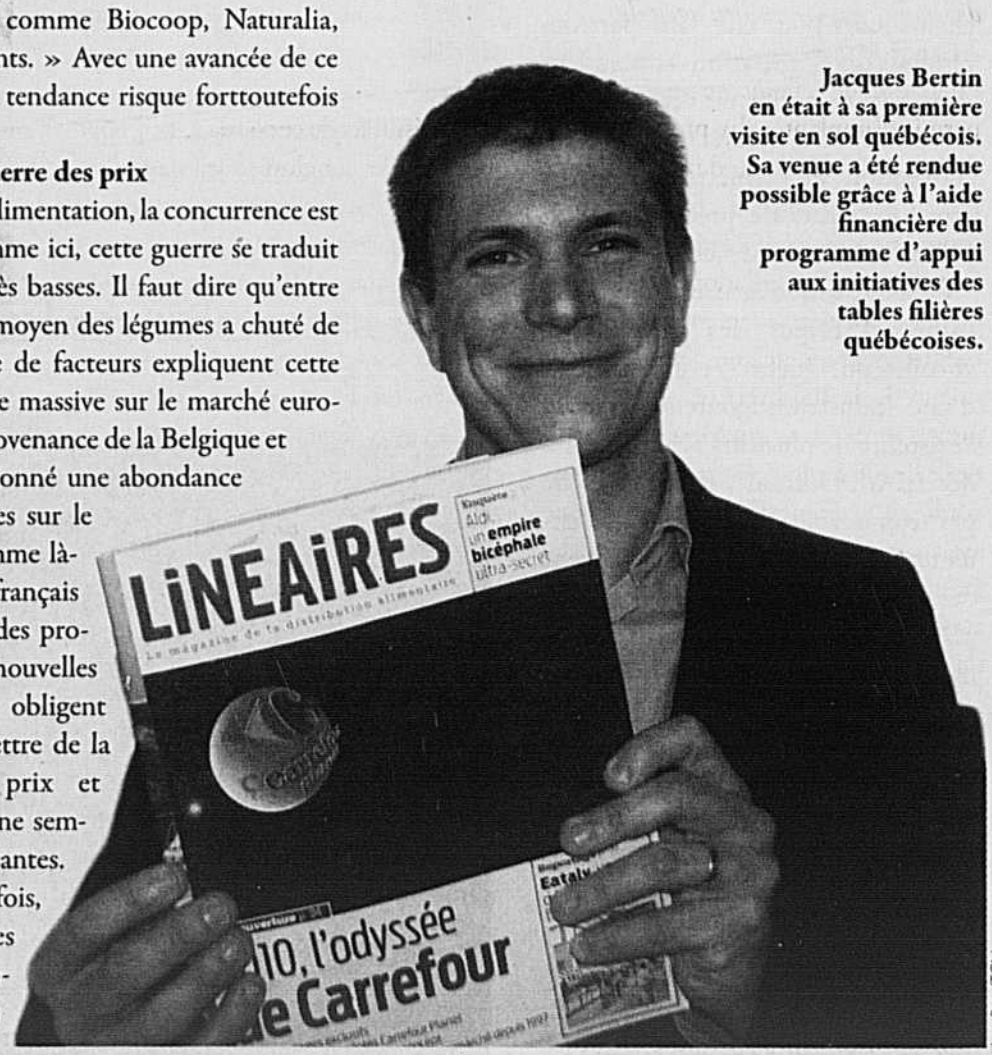
L'essor du biologique est, selon M. Bertin, notable dans l'Hexagone. Son développement est rapide et représente aujourd'hui 523 millions d'euros, soit l'équivalent de 3,5 % du marché total des fruits et des légumes. « C'est deux fois plus qu'en 2005. Même si les grandes enseignes ont leur propre marque bio, elles ne sont pas les « leaders » de ce créneau. Ce sont les magasins biologiques comme Biocoop, Naturalia, etc., qui sortent gagnants. » Avec une avancée de ce secteur aussi rapide, la tendance risque forttoutefois de s'inverser.

La guerre des prix

Dans le monde de l'alimentation, la concurrence est féroce. En France, comme ici, cette guerre se traduit par des promotions très basses. Il faut dire qu'entre 2008 et 2009, le prix moyen des légumes a chuté de 5,2 %. Une multitude de facteurs expliquent cette situation, mais l'arrivée massive sur le marché européen de produits en provenance de la Belgique et de la Pologne a occasionné une abondance de fruits et de légumes sur le marché. Donc, ici comme là-bas, les producteurs français doivent rivaliser avec des produits étrangers. Les nouvelles règles d'affichage qui obligent les commerçants à mettre de la même grosseur le prix et l'origine des produits ne semblent pas encore suffisantes. Tranquillement, toutefois, on remarque certaines initiatives pour promouvoir les produits locaux. « Il y a dix magasins Carrefour sur 1500 qui affichent sur une enseigne l'image et l'origine du producteur. C'est encore peu, mais c'est un début. »

Des petites idées qui peuvent faire du chemin

Pour s'en sortir, les producteurs n'ont d'autre choix que de sortir des sentiers battus et en la matière les Français innovent. Ils offrent, par exemple, des paniers de légumes de saison à prix fixe et des choux romanesco vendus dans un sachet ouvert permettant de donner des informations sur le légume. Ils ont également développé des gammes de produits mêlant salade, sauce, dés de fromage ou ils mettent à la disposition des consommateurs des duos de fruits en paquet, par exemple framboises et myrtilles. Ils cultivent aussi des pastèques sans pépins, des kiwis sans poils, etc. Certains commerçants leur donnent également un coup de pouce en présentant ces produits directement à la caisse tout juste au côté des friandises. Donc, dans certains magasins, les Français peuvent terminer leurs emplettes en choisissant entre fruit ou chocolat.



Jacques Bertin en était à sa première visite en sol québécois. Sa venue a été rendue possible grâce à l'aide financière du programme d'appui aux initiatives des tables filières québécoises.

JULIE ROY/TCN

Avis aux producteurs sur l'utilisation responsable des caractères

La compagnie Monsanto est membre du groupe Excellence par la gestion responsable[MD] (EGR). Les produits de Monsanto sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'EGR et à la politique de Monsanto pour la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ce produit a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ce produit ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ce produit. Excellence par la gestion responsable[MD] est une marque de service de Excellence par la gestion responsable.

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES QUI FIGURENT SUR LES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. Les cultures Roundup Ready[MD] possèdent des gènes qui leur confèrent une tolérance au glyphosate, l'ingrédient actif des herbicides Roundup[MD] pour usage agricole. Les herbicides Roundup pour usage agricole détruiront les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. La technologie du traitement de semences Acceleron[MC] pour le maïs est une combinaison de quatre produits distincts, homologués séparément, qui, ensemble, contiennent les ingrédients actifs suivants : métalaxyl, trifloxystrobine, ipconazole et clothianidine. Acceleron[MC], Acceleron et le logo[MC], DEKALB[MD], DEKALB et le logo[MD], Genuity[MD], Genuity et le logo[MC], les symboles Genuity, Roundup[MD], Roundup Ready[MD], Roundup Ready 2 Technologie et le logo[MD], Roundup Ready 2 Rendement[MC], SmartStax[MC], SmartStax et le logo[MC], VT Double PRO[MC] et YieldGard VT Triple[MD] sont des marques de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada, Inc. Liberty Link[MD] et le logo de la goutte d'eau sont des marques de commerce de Bayer. Utilisation sous licence. Herculex[MD] est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC. Utilisation sous licence. Respectez les refuges et le logo est une marque de commerce de l'Association canadienne du commerce des semences. Utilisation sous licence. (TR2026-F-08/10)

LIBERTY LINK

14489S

La gestion de l'eau par bassin versant vue par les producteurs!

Sous la loupe
DREPA

LOUIS MÉNARD

Quatre-vingt-quatre pour cent des producteurs ayant participé à un projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant affirment avoir observé moins d'érosion sur leur terre. C'est l'un des constats qui ressort d'un sondage réalisé au printemps 2010 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Fondation de la faune du Québec auprès des agriculteurs et agricultrices ayant participé au *Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole*.

Lancé en 2005 par l'UPA et la Fondation de la faune, ce programme a permis d'implanter dix projets-pilotes de gestion de l'eau dans plusieurs régions du Québec. Les objectifs du programme visaient l'amélioration de la qualité de l'eau, l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin de réduire l'érosion des sols, et la mise en valeur de la biodiversité. Comme le programme a pris fin en mars 2010, l'UPA et la Fondation de la faune ont voulu recueillir les commentaires des agriculteurs participants. Le sondage a été réalisé auprès de 491 producteurs et comportait 41 questions. Le taux de réponse a été de 24 %.

Des chiffres qui parlent!

Bien que l'approche de la gestion de l'eau par bassin versant soit relativement nouvelle au Québec, les éléments révélés par le sondage sont pour le moins encourageants. En effet, 95 % des producteurs affirment avoir implanté et maintenu des pratiques de conservation des sols, près des deux tiers (63 %) déclarent qu'ils n'auraient pas fait les travaux visant le contrôle de l'érosion, n'eut été le projet. Aussi, 86 % croient que l'approche collective de la gestion de l'eau par bassin versant leur permet de s'impliquer plus activement et de proposer des solutions adaptées à leur réalité. Par ailleurs, 90 % des répondants affirment que l'approche collective leur permet d'obtenir plus de soutien de la part des conseillers. Enfin, 86 % des producteurs ont indiqué que le projet répondait à leurs attentes.

Pour ce qui est de la présence plus marquée des espèces fauniques sur leur ferme, 32 % et 23 % respectivement des producteurs participant aux projets affirment avoir remarqué plus d'oiseaux et de poissons dans les milieux riverains ou dans les cours d'eau.

Les résultats de ce sondage nous permettent de conclure que, dans l'ensemble, le modèle d'intervention proposé dans le cadre du Programme a semblé répondre aux besoins du milieu. Avec les commentaires reçus, nous serons maintenant en mesure d'améliorer l'approche et d'orienter les actions futures en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

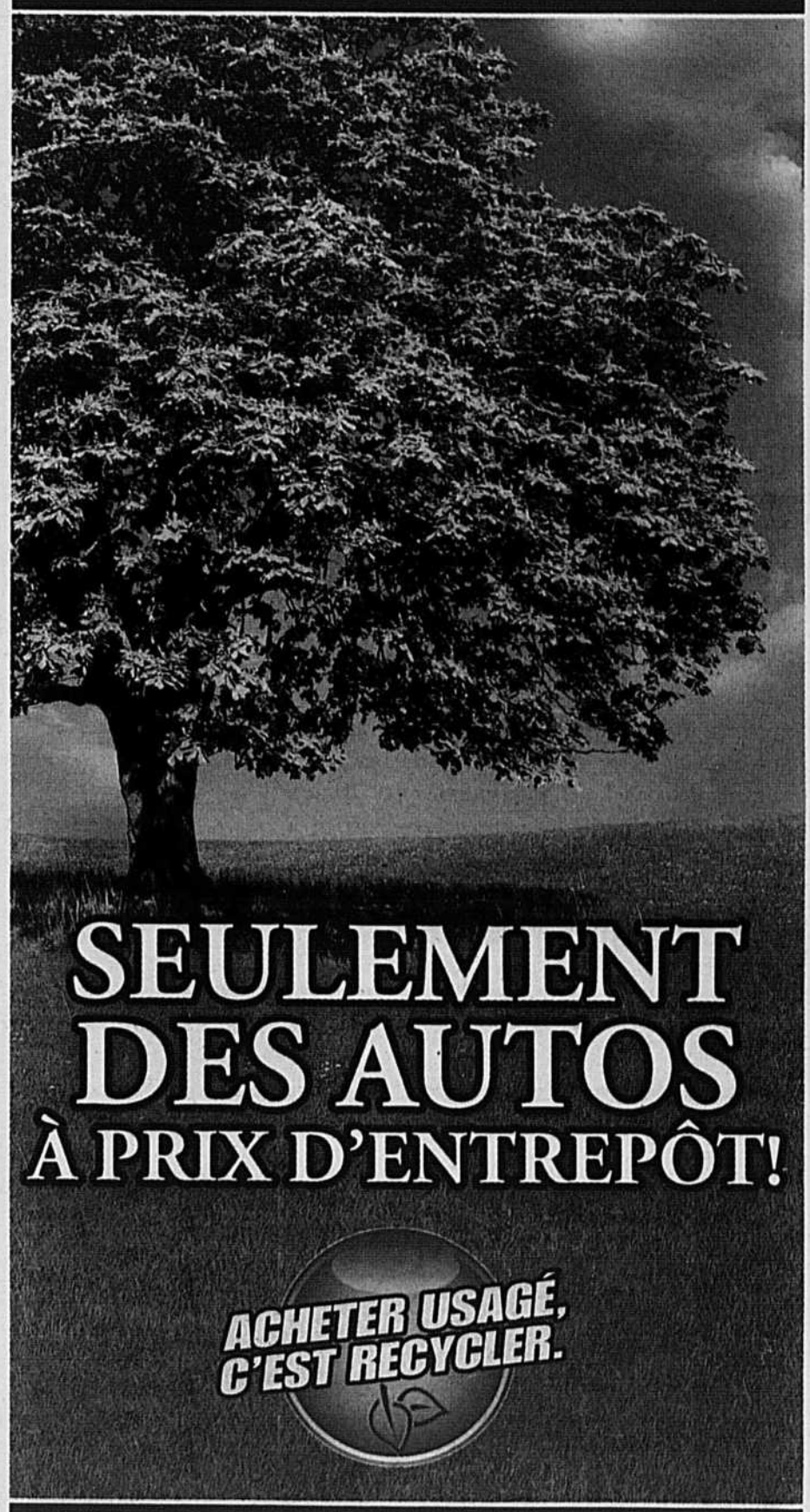
Nos remerciements pour leur collaboration : Claude Grondin, Fondation de la faune du Québec, et Denise Audet, Direction des communications de l'UPA.

Cette chronique est produite par la Direction des recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles (DREPA). Elle s'inspire et traite d'études réalisées par cette organisation ou par tout autre groupe.



BEATRICE SAUVÉ/TCN

PAS DE BUREAU,
PAS DE DÉCO,
PAS DE CADEAUX...



SEULEMENT
DES AUTOS
À PRIX D'ENTREPÔT!

ACHETER USAGÉ,
C'EST RECYCLER.

MTL AUTO PRIX COM

montrealautoprix.com

Un véhicule au début de sa vie! À la moitié du prix.

4900, Boulevard Métropolitain Est
Saint-Léonard, Montréal

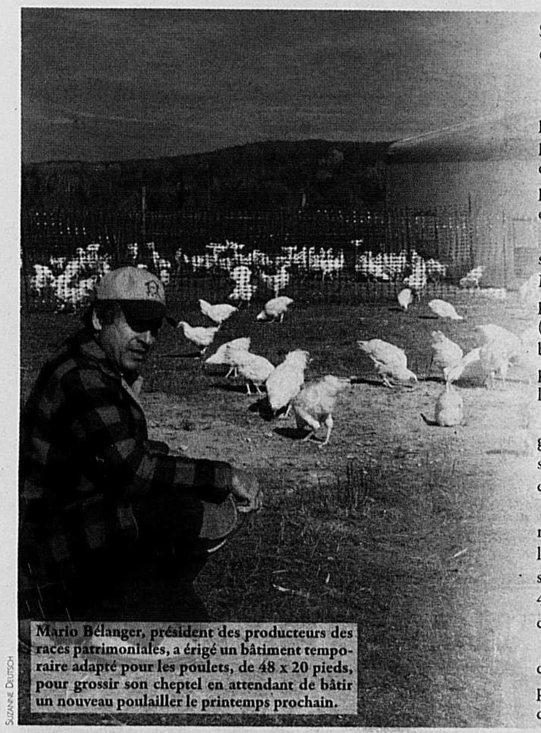
5800, Côte-de-Liesse
Ville Mont-Royal, Montréal

1 866-730-6381

144870

ÉCONOMIE

Poule Chantecler : Démarrage plus complexe que prévu



Mario Bélanger, président des producteurs des races patrimoniales, a érigé un bâtiment temporaire adapté pour les poulets, de 48 x 20 pieds, pour grossir son cheptel en attendant de bâtir un nouveau poulailler le printemps prochain.

SUZANNE DEUTSCH

SUZANNE DEUTSCH
Collaboration spéciale

FERME-NEUVE — Les produits du terroir et les produits locaux ont eu la cote dernièrement. Le regroupement des dix producteurs de poules Chantecler espère que cet engouement motivera les gens à payer plus pour un produit d'appellation contrôlée afin que son projet soit viable commercialement.

Le cahier des charges sera très rigoureux pour s'assurer que le produit soit bien distinct, explique Mario Bélanger, président de la Fédération des producteurs des races patrimoniales du Québec (FPRPQ). Le créneau visé est celui des « nappes blanches » et la Fédération espère offrir sous peu quelques poulets à des chefs de grande renommée pour procéder au lancement du produit.

M. Bélanger prévoyait en cuire un ce soir, question de vérifier si le goût correspond à ses attentes. « Je ne veux pas précipiter le processus, dit-il. Je suis bien conscient que je n'aurai pas une deuxième chance de faire une bonne première impression. »

Passer d'une production artisanale à une production commerciale – sans toutefois être à grande échelle, comme celle de l'industrie –, comporte plusieurs défis. « La courbe d'apprentissage a été grande lorsque nous sommes passés d'un incubateur de 42 œufs à un qui en contenait 720; imaginez ce-que ce sera avec celui de 3200 œufs! » explique M. Bélanger.

La mise en place de cette production non conventionnelle est d'autant plus complexe étant donné que l'on a demandé aux producteurs de se conformer aux normes de l'industrie dès le départ, bien que la race soit retournée plus ou moins à l'état naturel depuis que les éleveurs l'ont délaissée pour des hybrides plus performants. Peu de sélections ont été faites depuis les 50 dernières années et les producteurs éprouvent des difficultés à atteindre l'objectif d'uniformiser les troupeaux à 200 œufs par poule, bien que le standard de la race soit de 225 œufs par poule.



Le frère Wilfrid, un trappiste de la région d'Oka, avait développé la race à deux fins en croisant les variétés Cornish foncé, Leghorn blanche, Rhodes Island rouge, Wyandotte blanche et Plymouth Rocks blanc.

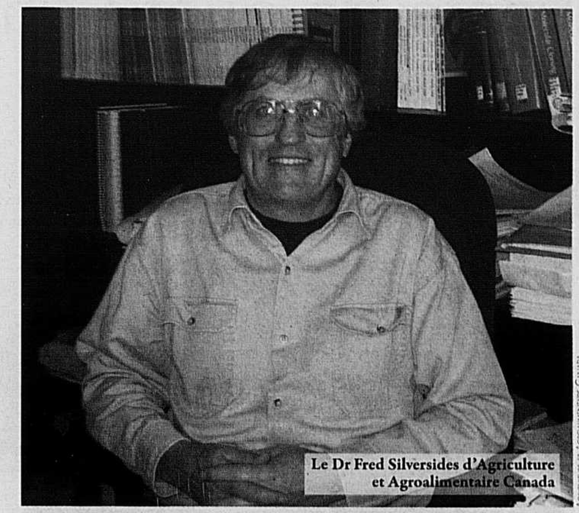
M. Bélanger estime qu'il faudra près de trois ans – six générations – pour retrouver le niveau de performance qu'obtenait le frère Wilfrid Châtelain au début du siècle passé.

Appui des fédérations

Les fédérations de plumes appuient l'initiative de sauver la Chantecler, qui est en voie d'extinction. L'entente signée avec la FPRPQ en septembre 2009 leur octroie un droit de produire exceptionnel qui représente une valeur de production brute d'environ 3 M$.

Selon Martin Dufresne, président des Éleveurs de volailles du Québec, la poule Chantecler est une race à deux fins qui profite beaucoup plus lentement que les hybrides de l'industrie. Aussi, elle n'est pas élevée dans les mêmes conditions que les variétés commerciales. Son taux de conversion alimentaire est de 4 :1 alors que celui des variétés hybrides varie entre 1,5 et 2 :1. Il faut presque deux fois plus de temps pour qu'un poulet Chantecler atteigne sa maturité. « Ils auraient été incapables de démarrer si on ne leur avait pas donné ce coup de pouce », dit-il.

De plus, il faut voir la Chantecler comme une police d'assurance pour l'avenir de l'industrie. Le Dr Fred Silversides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'expert qui a déterminé le niveau de population requis pour sauver la Chantecler, explique l'importance de sauvegarder la diversité génétique. Certains gènes de la Chantecler pourraient éventuellement sauver les races hybrides aux prises avec des problèmes reliés aux changements climatiques ou à des maladies.

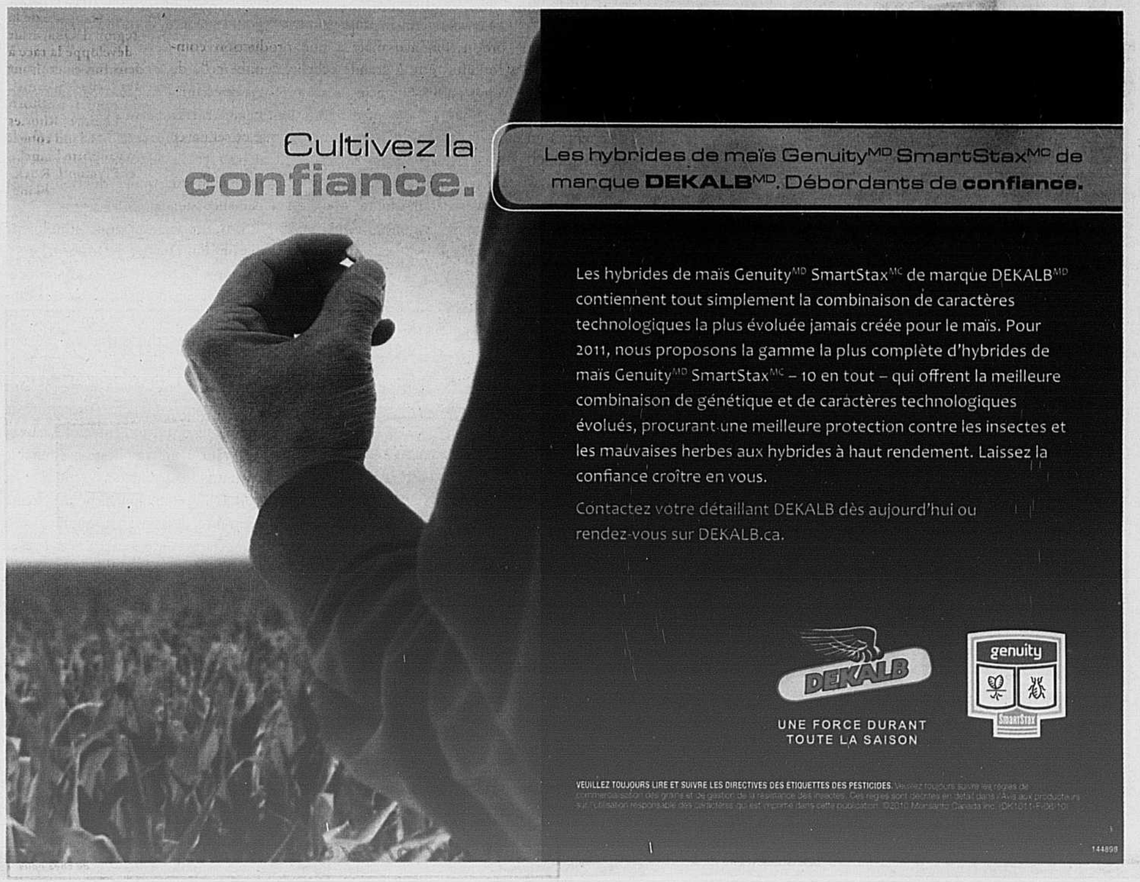


Le Dr Fred Silversides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA







ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

Report du système centralisé de vente de quota dans la volaille

JEAN-CHARLES GAGNÉ

LONGUEUIL — Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ont décidé de reporter la mise en place d'un système centralisé de vente de quota dont la première opération devait avoir lieu en janvier 2011. « C'est une démarche plus complexe que nous l'avions envisagé », a déclaré à la *Terre* le président Martin Dufresne, le 15 novembre dernier, à la Maison de l'UPA. « L'impact sur la location de quotas, une pratique propre au Québec, suscite de la résistance de la part des éleveurs et de l'industrie. Cela milite en faveur d'un approfondissement des conséquences éventuelles de l'implantation de ce système sur les détenteurs de quota », a-t-il ajouté.

Lors de tournées d'information, « les éleveurs de poulets et de dindons nous ont signalé qu'ils préféraient une prolongation de quelques mois du gel des transactions de quota, en place depuis le début de 2010, afin de dissiper les incertitudes qui persistent, a expliqué M. Dufresne. Chose certaine, notre objectif n'est pas de bouleverser des pratiques en place depuis des années ».

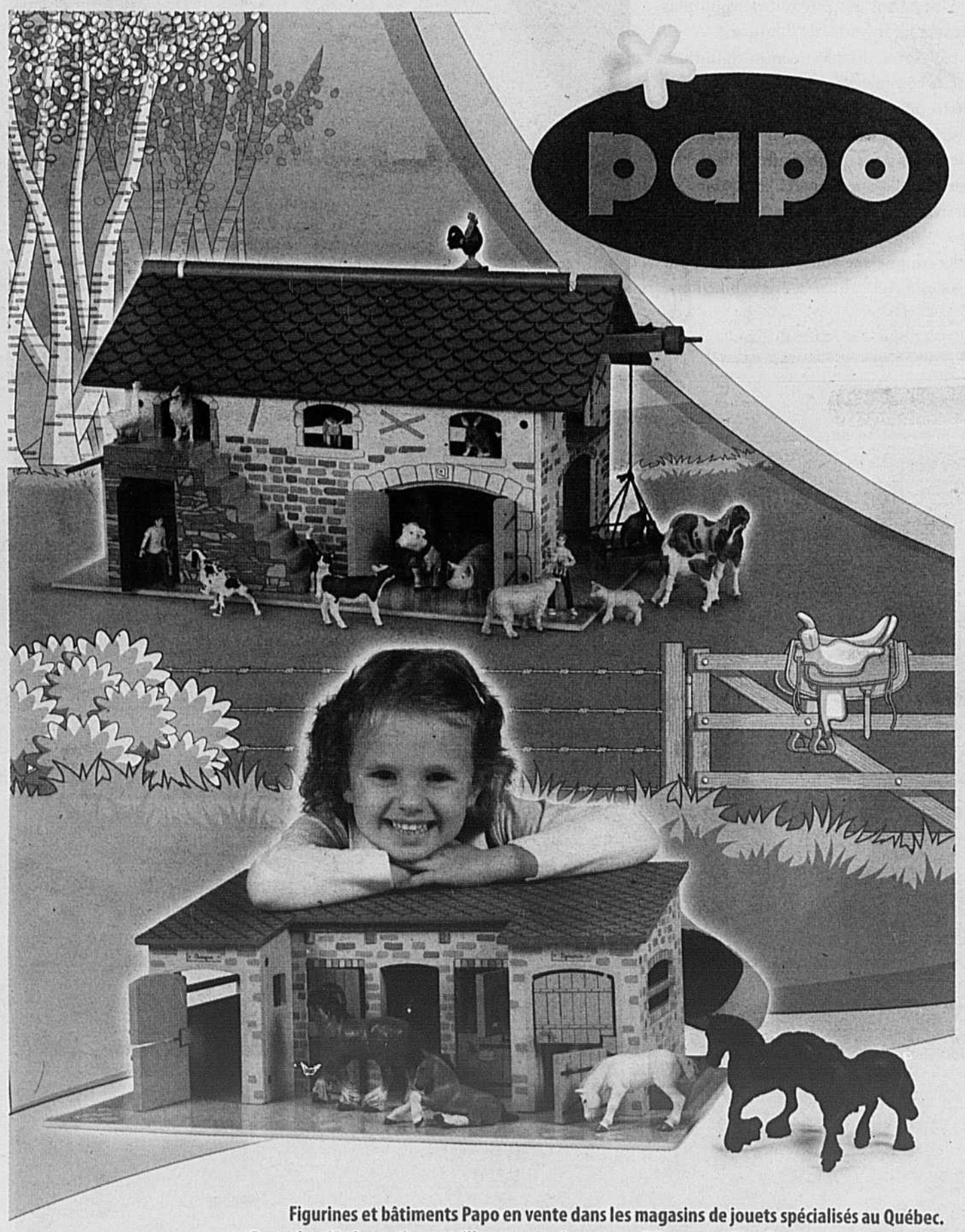
Des questions se posent notamment au sujet de l'avenir du quota flottant, c'est-à-dire non rattaché à un bâtiment, un quota entièrement loué auquel la Régie a reconnu un droit acquis en 1982. Autre débat : qu'arrivera-t-il du quota détenu par un éleveur ou par l'industrie au-delà de la limite maximale de 13 935 mètres carrés?

Résistance

L'implantation d'un système de vente centralisé de quota, déjà en place pour les œufs de consommation, ne rallie pas d'emblée les éleveurs de poulets et de dindons. « Ce n'est pas un projet rassembleur, a reconnu M. Dufresne. Les éleveurs étaient divisés en deux camps à peu près égaux à ce sujet dès le départ et ils le sont encore. Mais normalement, nous devrions aller chercher une majorité. »

Sans s'opposer au projet, l'industrie avicole du Québec (transformateurs, couvoirs, AQINAC et La Coop fédérée) avait signalé, dans une lettre commune adressée aux ÉVQ en août 2010, ses préoccupations quant aux impacts d'un système de vente centralisé de quota. Les ÉVQ et l'industrie ont ensuite convenu de créer un comité de travail afin de mieux cerner les enjeux et d'aboutir à une application équitable pour tous les détenteurs de quota.

M. Dufresne a rappelé qu'un système centralisé de vente de quota vise à démocratiser l'accès au quota et à stabiliser l'évolution de son prix. Les ÉVQ ont gelé les transactions de quota en début d'année, sauf celles effectuées au sein de leur famille immédiate, parce son prix était en pleine flambée depuis environ un an. « Avant ce gel, la situation était idéale pour les vendeurs, pas pour les acheteurs, et surtout pour la relève, et tout ça dans un contexte où on ne sait toujours pas ce que nous réservent les négociations à l'Organisation mondiale du commerce. »

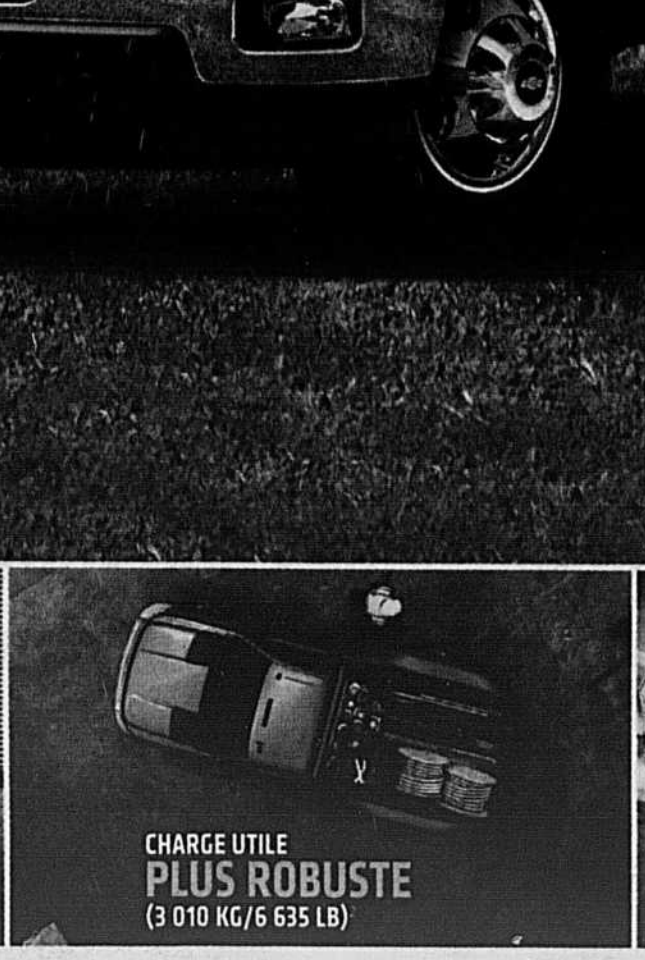


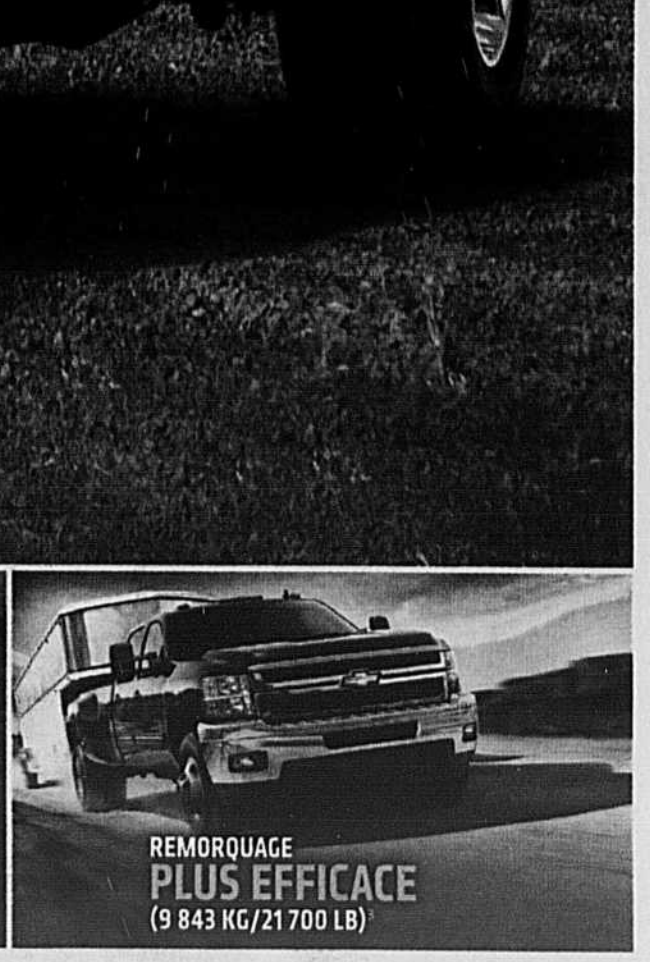
Figurines et bâtiments Papo en vente dans les magasins de jouets spécialisés au Québec. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec D'Artagnan Distribution, 1-877-283-1333

144945

LE SILVERADO HD LE PLUS PUISSANT POINT FINAL†







LE NOUVEAU SILVERADO HD DE CHEVROLET

UN PICK-UP QUI EN IMPOSE

†Comparaison avec le Silverado HD 2010. 1. Modèles Silverado 2500HD et 3500HD 2011 de Chevrolet, équipés d'un moteur Duramax de 6,6 L et d'une boîte 6 vitesses Allison. 2. Modèle Silverado 3500HD à 2RM 2011 de Chevrolet à cabine classique avec roues arrière jumelées et l'équipement nécessaire. La capacité de charge utile maximale inclut le poids du conducteur, des passagers, de l'équipement en option et du chargement. 3. Modèle Silverado 3500HD à 4RM 2011 de Chevrolet à cabine classique, équipé d'un moteur diesel 6,6 L et d'une sellette d'attelage ou d'un col de cygne. La capacité de remorquage maximale est calculée en fonction d'un véhicule avec équipement de série, excepté la ou les option(s) nécessaire(s) pour réaliser l'essai, et du conducteur. Le poids de l'équipement offert en option, des passagers et du chargement réduira la capacité de remorquage maximale de votre véhicule. Silverado et Duramax sont des marques déposées de General Motors, et Chevrolet est une marque de commerce de General Motors. © 2010, General Motors.

CHEVROLET.CA

144887

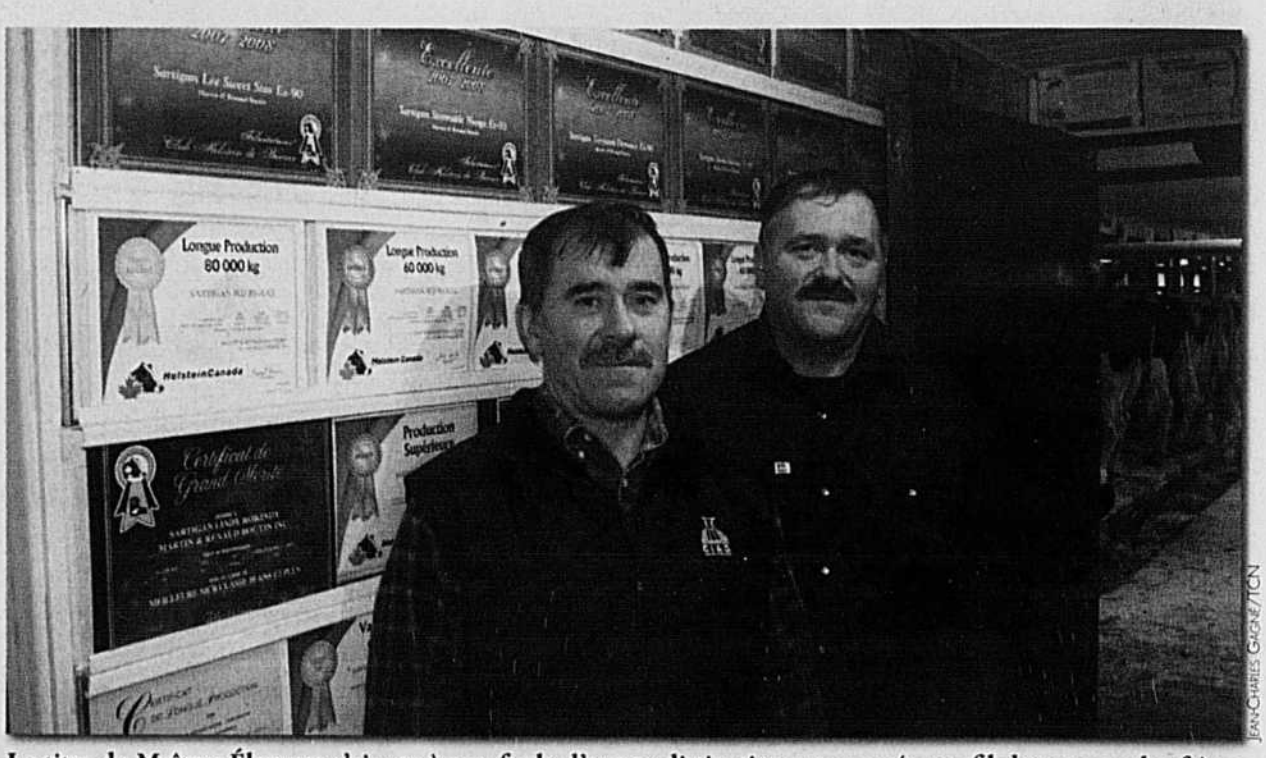
RÉGIONS

Les quatrièmes Maîtres-Éleveurs Holstein en Beauce en 81 ans!

JEAN-CHARLES GAGNÉ

SAINT-GEORGES — Où étiez-vous et que faisiez-vous le 8 janvier 2010 à 11 h 25? Peut-être avez-vous oublié... Les frères Martin et Renaud Boutin, copropriétaires de la ferme laitière qui porte leur nom, à Saint-Georges Ouest, s'en souviennent eux! Et pour cause! C'est le moment précis où Holstein Canada leur a annoncé qu'ils avaient été couronnés Maîtres-Éleveurs, un titre très convoité et remporté seulement quatre fois en Beauce en 81 ans. La Ferme Martin et Renaud Boutin inc. a tiré son épingle du jeu parmi 438 troupeaux au Canada dans la strate d'enregistrement de 30 à 39 femelles par an. Leurs femelles ont maintenu une moyenne méritée de 18,69 points durant les 16 années sur lesquelles s'étend le prestigieux concours.

« Je n'oublierai jamais l'image où Maxime, mon fils, est arrivé à la fine épouvante de l'autre aile de l'étable en criant : "On est maîtres-éleveurs!" raconte Martin, alors en train de transplanter des embryons avec le vétérinaire. Il m'a passé un frisson du bout des orteils au bout des cheveux! » C'est Solange, son épouse, qui avait jubilé la première après avoir lu l'inscription Holstein Canada sur l'afficheur. « Je suis partie à pleurer », a-t-elle confié, et mon émotion était tellement communicative que l'employée d'Holstein Canada m'a avoué que les larmes coulaient aussi sur ses joues. » Parti chercher un voyage de ripe, Renaud a été mis dans le coup quelques secondes plus tard, par cellulaire.



JEAN-CHARLES GAGNÉ/TCN

Le titre de Maîtres-Éleveurs s'ajoute à une foule d'autres distinctions remportées au fil des ans par les frères Martin (à gauche) et Renaud Boutin.

L'émotion est demeurée très forte durant une partie de l'après-midi alors que les appels de félicitations ne dérougissaient pas. « Cette distinction, la plus haute, couronne le travail d'une grande partie d'une vie », ont déclaré les frères Boutin, au début de la cinquantaine. La surprise n'était toutefois pas totale, car ils avaient décroché le cinquième rang au Canada dans leur strate d'enregistrement en 2008. « À voir notre évolution, on se disait que c'était possible. Mais on n'est jamais certain. Avec l'évolution des troupeaux, on avait peur de venir proche sans l'avoir, a noté Martin, diplômé de l'École d'agriculture de Sainte-Croix-de-Lotbinière.

La ferme tire environ 85 % de ses revenus de la vente du lait, par ailleurs de très bonne qualité. À preuve, elle s'est classée au deuxième rang en Beauce et au septième rang à l'échelle du Québec au concours provincial Lait'Xcellent de la Fédération

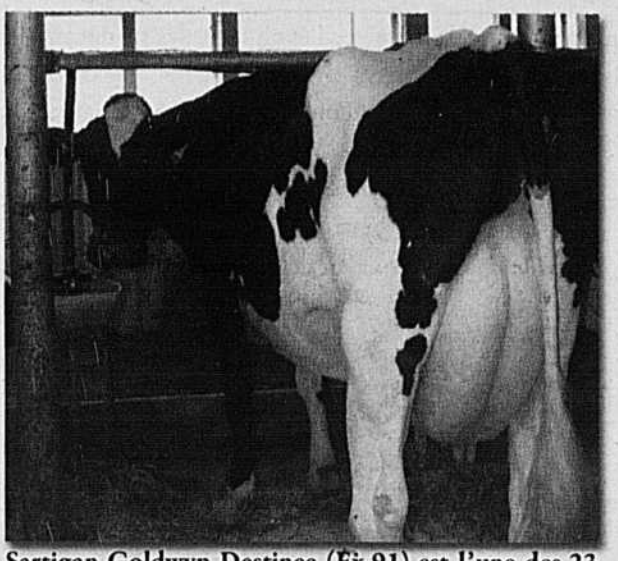


des producteurs de lait du Québec en 2009. La vente d'une quarantaine de sujets par an, surtout au Québec, complète les entrées de fonds.

Amélioration continue

En équipe depuis 24 ans, Martin et Renaud possèdent 72 vaches pur-sang en lactation qui produisent en moyenne 11 500 kg de lait par an, ayant une teneur de 3,9 % en gras et de 3,3 % en protéines. La production varie de 8500 à 15000 kg. C'est un progrès majeur par rapport à la moyenne de 8000 kg obtenue par leurs parents, Armand et Lorenza, pourtant une performance enviable en 1986. La classification de leurs vaches en lactation, qui arborent le préfixe Sartigan – du nom du barrage situé à proximité - a de quoi faire rêver plus d'un producteur de lait. On y dénombre 23 Excellentes, dont 17 multiples, 38 Très Bonnes et 11 Bonnes Plus. L'étable abrite notamment Sartigan Stormatic Nuage (EX 94), Sartigan Goldwyn Destinee (EX-91), et Sartigan Storm Rikidel (EX-91-4), la doyenne du troupeau (13 ans) ayant à son actif plus de 100 000 livres d'un lait contenant 5,1 % de gras. Leur première excellente, Sartigan Lindy Rokindy (EX 2 E), d'une des familles souches qui ont conduit au titre de Maître-Éleveur, est morte à l'âge de 14 ans. Elle a laissé sa marque avec ses six étoiles, ses neuf lactations dont trois supérieures et une production à vie de 134 874 kg. « Les étoiles ont trait à son aptitude à transmettre ses qualités de production et d'élevage à sa descendance », précise Renaud.

« Nous recherchons l'équilibre dans les croisements avec une corde sensible pour la conformation et la durée de vie », explique Martin, à l'aise dans le monde de la génétique. La longévité y atteint près de cinq ans, environ un an de plus que la moyenne québécoise. « C'est beaucoup », dit-il. La surovulation et la transplantation embryonnaire ont accéléré l'amélioration de la race.



Sartigan Goldwyn Destinee (Ex-91) est l'une des 23 bêtes du troupeau classées Excellentes qui fait la fierté des frères Boutin.

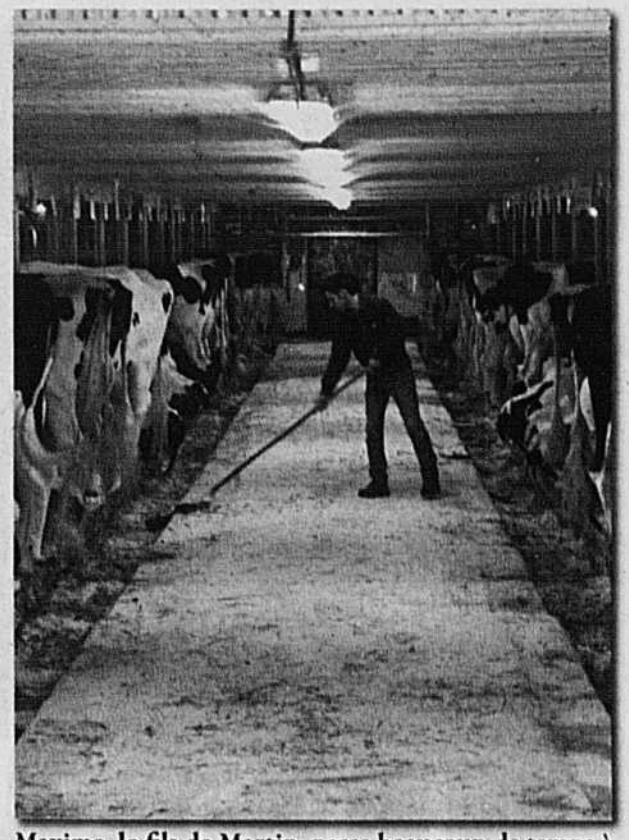
L'attention aux animaux est primordiale chez les Boutin. « Il y a presque toujours quelqu'un dans l'étable pour surveiller l'alimentation des vaches, pour voir à leur bien-être et les garder propres, avance Maxime, à l'emploi de la ferme à plein temps et sans doute futur actionnaire. On n'est jamais en train de jouer aux cartes dans l'allée. » Les vaches se prélassent sur des matelas recouverts, dans des stalles aussi pourvues de paille, de ripe et de bran de scie. « Ça prend des vaches en forme pour non seulement donner du lait, mais pour produire des sujets à haute valeur génétique », dit Martin. L'été, les taures gestantes et les vaches taries vont s'épivarder et faire de l'exercice au pâturage.

Les champs constituent le royaume de Renaud, diplômé en mécanique, en électricité et en entretien des systèmes. En collaboration avec le club conseil en environnement, Renaud s'investit dans la culture de quelque 300 acres de terres en maïs, orge, avoine et foin. « Le foin sec est un ingrédient équilibrant important dans la ration qui comprend aussi de l'ensilage de maïs et des balles rondes », confie-t-il. Renaud fait aussi la traite, avec Martin, Maxime et Solange. Traire les vaches tous les jours n'est pas un fardeau pour ces travailleurs aguerris. C'est plutôt la réglementation de plus en plus sévère et la paperasse de plus en plus volumineuse qui les irritent. « Va pour le thermographe, mais d'écrire toutes nos opérations ne nous procure pas un lait de meilleure qualité et n'apporte aucun revenu additionnel », signale Maxime.

Les frères Boutin ont une autre corde à leur arc : ils font partie des neuf actionnaires (dont 5 fermes) de la Fromagerie Pépite d'Or, située de l'autre côté de la Chaudière, qui abrite aussi le Marché de solidarité de Beauce-Sud. Mona, l'épouse de Renaud, y travaille en plus de s'occuper de la comptabilité de la ferme laitière.

L'avenir

De nouveaux joueurs pourraient grossir l'équipe au cours des prochaines années. Outre Maxime, déjà sur place, Patrick, le fils de Renaud, inséminateur, prête main forte des fins de semaine et n'a pas dit non à un retour éventuel. Tous deux sont diplômés en Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) de l'ITA de La Pocatière.



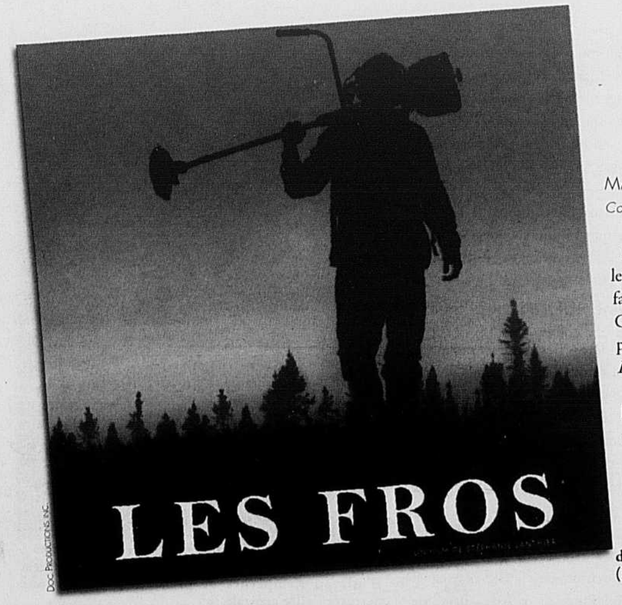
Maxime, le fils de Martin, passe beaucoup de temps à l'étable pour surveiller les vaches et les garder propres. Il n'a pu s'empêcher de prendre le râteau pour nettoyer l'allée centrale.

En fin de visite, les frères Boutin ont avoué leur faible envers les Holstein Rouge et Blanc. « Elles ne sont pas meilleures que les Noir et Blanc, mais on peut en toucher un meilleur prix vu leur rareté », a déclaré Renaud.

Le mois de novembre s'annonçait fort chargé chez les Boutin. Hôtes du party de Noël du Club Holstein de la Beauce, ils veulent que l'étable reluise comme un sou neuf et que les animaux soient impeccables... surtout que la présidente de Holstein Québec, Barbara Paquet, et le président de Holstein Canada, Germain Lehoux, sont beaucerons!

PLUS DE MAÎTRES-ÉLEVEURS SUR *LATERRE.CA*





La dure réalité des débroussailleurs

MARC-ALAIN SOUCY
Collaboration spéciale

MONTRÉAL — « Sur la ferme, quand j'étais petit, ma mère me faisait éclaircir les carottes du jardin. Si on ne le faisait pas, elles restaient petites. Aujourd'hui, je fais la même chose en forêt avec les arbres pour qu'ils puissent grossir », explique Gérard, un des trois débroussailleurs que Stéphanie Lanthier a suivis pendant plusieurs mois dans la forêt boréale du nord de l'Abitibi pour réaliser le film *LES FROS*.

En pleine nature, aux petites heures du matin et avant que ne se lèvent le jour et le brouillard, on entend déjà le rugissement des débroussailleuses qui abattent arbres et arbustes pour permettre à la forêt de respirer. « C'est un métier très dur, il faut être résistant physiquement. Mais c'est surtout là qui faut être *toffe* », dit Gérard en pointant sa tête avec son index. Deux mois après une opération pour un cancer de la prostate, ce dernier est arrivé dans le bois à 205 livres; après sa saison, il ne pesait plus que 180 livres. « Une bonne affaire », dit-il.

Le film LES FROS a obtenu le grand honneur d'être présenté comme film d'ouverture des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), qui se tenaient du 10 au 21 novembre.

Il n'y a presque plus de Québécois de souche qui exercent des métiers exigeants physiquement. En forêt, le dur labeur, l'éloignement, les mouches noires, la pluie, le froid en découragent plusieurs. Ce sont des immigrants courageux et aventureux qui occupent de plus en plus les emplois de débroussailleurs. Le titre du film *LES FROS* illustre d'ailleurs cette réalité puisqu'il est une abréviation de *foreigners* qui signifie étrangers. La réalisatrice reconnaît s'être inspirée d'une chanson de Richard Desjardins écrite en 1993, qui porte le même titre. Étranger, c'est le cas de Mamadou, originaire du Mali. Cet athlétique grand six pieds a passé ses sept premières années au Canada à faire la tournée des manufactures de Montréal. Au salaire minimum, bien entendu. « Sur un coup de tête, je suis parti dans le bois où je fais maintenant beaucoup plus d'argent en six mois que j'en faisais en un an en ville », raconte-t-il à la *Terre*.

> En pleine nature aux petites heures du matin, on entend déjà le rugissement des débroussailleuses.

Même son de cloche pour Antonie, un Roumain, qui est entré au Canada après 15 jours épouvantables passés en mer bien caché dans le fond d'un conteneur. « J'étais électricien dans mon pays, mais ici on ne reconnaît pas mon diplôme, dit-il. Mes amis ne croyaient jamais que je serais capable d'être débroussailleur. Je suis content, je n'ai jamais abandonné », a-t-il déclaré avec fierté.

Quand les débroussailleuses se taisent quelques minutes, le temps de faire le plein, de fumer une cigarette, de boire un Pepsi ou de sécher leurs vêtements mouillés par la transpiration, la caméra de Stéphanie Lanthier écoute. Tous ces hommes si différents en apparence sont animés du même amour de la forêt et conscients de vivre, loin du monde, une grande aventure. Ici, il n'y a pas de nationalité, pas de couleur, pas de religion. « Il y a une très grande fraternité et beaucoup de camaraderie dans le bois. On s'entraide », raconte la réalisatrice.

Le film *LES FROS*, réalisé par Stéphanie Lanthier, connaît déjà beaucoup de succès. Il a obtenu le grand honneur d'être présenté comme film d'ouverture des *Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)*, qui se tenaient du 10 au 21 novembre. Il est également présenté à Amos et Val-d'Or depuis le 12 novembre. Il sera à l'affiche à Québec et Montréal à compter du 10 décembre.

Pour voir la bande-annonce du film : http://onf.ca/film/fros_bande_annonce



RÉGIONS

Découverte en or pour Osisko à Malartic

CAMILLE BEAULIEU
Collaboration spéciale

MALARTIC — C'est en exhumant de vieux rapports géologiques après la faillite de l'ex-propriétaire Mines McWatters qu'Osisko Exploration ltée a découvert en 2004 la plus importante mine d'or à ciel ouvert au Canada, Canadian Malartic : 8,97 millions d'onces d'or ou près de 13 G$.

Contrecoup malencontreux de ce dépôt de bilan de McWatters, le ministère des Ressources naturelles hérite du plus important parc à résidus miniers du Québec, celui de la East Malartic : 500 hectares de boues gorgées de poisons et d'acides générées par 30 années d'exploitation minière.

Petit retour en arrière sur cette histoire riche en rebondissements. Épuisée, la très riche mine souterraine Canadien Malartic a cessé ses activités en 1965. Le propriétaire suivant, Lac Minerals Ltd, a exploré cette propriété de 1980 à 1988 « définissant » près de la surface un potentiel de mine à ciel ouvert : 522 000 onces d'or. Moins chers à exploiter, les gisements à ciel ouvert sont souvent moins riches que les gisements souterrains traditionnels; les résidus d'exploitation, par contre, sont de cinq à dix fois plus importants. En Amérique centrale, on traite régulièrement



CAMILLE BEAULIEU

Mines McWatters creuse la fosse qu'elle laissera en 2004 à l'entrée de Val-d'Or malgré les engagements contraires. La fosse d'Osisko en pleine ville de Malartic sera quatre fois plus imposante.

20 tonnes de minerais pour récolter l'équivalent d'un jonc en or.

Premier producteur d'or au monde, Barrick Gold Corp. acquiert Lac Minerals en 1994. Il acquiert du coup Canadian Malartic et la mine voisine désaffectée East Malartic. Barrick hérite aussi du plus important parc à résidus miniers du Québec.

En 2003, Barrick vend ses propriétés à Mines McWatters, une petite entreprise qui vivote avec deux mines déficitaires et qui était sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers en 2001. En 2002, elle avait renoncé à exploiter les mines Kiena puis Sigma, jugées non rentables.

Lorsque McWatters fait faillite en 2004, le MRNF écope des mines non rentables (Kiena, Sigma, et East Malartic) et du parc de la East Malartic devenu orphelin. Le syndic vend toutefois Canadian Malartic à Osisko. Curieusement, la propriété reste grevée d'une redevance NSR (revenu net de fonderie) de 2 ou 3 % selon le prix de l'or, payable à Barrick Gold Corp. Quelques années plus tard, Osisko achètera la propriété East Malartic, mais sans le parc, qui reste à restaurer.

C'est donc en étudiant de vieux rapports géologiques qu'Osisko Exploration ltée découvre la vraie valeur de ces propriétés en 2004. L'entreprise recevra d'ailleurs trois prix miniers prestigieux pour sa peine. Cette version du gisement oublié puis retrouvé dans une filière a à nouveau été servie au BAPE en septembre 2009 par l'Association de l'exploration minière du Québec (mémoire AEMQ).

Une restauration coûteuse

Quant à la restauration des 500 hectares acidogènes du parc East Malartic, le MRNF évalue son coût à 20 M$. Un budget pour le moins timide si on considère que la restauration du parc à résidus de la mine Manitou (200 hectares, acidogène et orphelin lui aussi depuis la faillite de Norebec-Manitou inc. en 2003) est évaluée à 47 M$ répartis sur 12 années de travaux.

Le parc East Malartic et la fosse béante - 400 mètres de profondeur sur 2 km de longueur par 1 km de largeur qu'Osisko laissera un jour derrière elle -, soulèvent la hargne des écologistes québécois. D'autant que neuf projets de mines à ciel ouvert sont déjà à l'étude en Abitibi.

Les mines souterraines, moins polluantes que les mines à ciel ouvert, génèrent déjà 100 millions de tonnes de résidus chaque année, 75 % des déchets industriels du Québec. Au total, 13 645 hectares de parcs à résidus disséminés en forêt, surtout en Abitibi, émettent constamment des effluents pollués. La moitié de ces parcs sont acidogènes. C'est, paraît-il, le scandale environnemental le mieux caché du Québec.

LA SANTÉ ANIMALE COMMENCE À LA FERME

Les personnes qui visitent des fermes jouent un rôle important pour protéger la santé des animaux du Canada et sont des partenaires en matière de biosécurité. Les maladies animales sont facilement transmises par l'entremise de personnes, d'équipement et de véhicules. Par conséquent, la biosécurité est un travail de collaboration entre les producteurs et le personnel du secteur des services.

Voici quelques suggestions utiles que vous pouvez partager avec les visiteurs de votre ferme :

PARTAGEZ VOTRE PLAN DE BIOSÉCURITÉ.
Soulignez l'importance de comprendre, de respecter et d'appliquer les mesures d'atténuation des risques.

DEMANDEZ AUX VISITEURS DE PLANIFIER LEUR VISITE.
Expliquez qu'il est préférable de communiquer avec le producteur avant d'arriver à la ferme afin d'assurer que les visites sont planifiées de manière appropriée.

SENSIBILISEZ.
Expliquez l'importance d'éviter tout contact avec les animaux, les bâtiments d'élevage, les aliments du bétail et l'eau, dans la mesure du possible. Demandez aux visiteurs de commencer dans les endroits propres et de terminer dans les sales.

DEMANDEZ AUX VISITEURS DE S'ENGAGER À UTILISER DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ.
Avant leur visite, ils devraient se poser les questions suivantes :
- La visite est-elle nécessaire?
- Où dois-je stationner et me présenter?
- Est-ce que j'ai tout ce qu'il me faut pour offrir mon service?
- Est-ce que je sais comment entrer dans les zones de production?
- Est-ce que j'applique des mesures de nettoyage efficaces pour nettoyer l'équipement et mes vêtements personnels?

La biosécurité est le meilleur investissement possible pour protéger la santé des animaux du Canada.

1-800-442-2342
www.inspection.gc.ca/biosecurite

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency | Canada

144872

CHRONIQUE

Goutte à goutte
Jean-Charles Gagné

Chalumeau

Le chalumeau Gamma, inventé par l'acériculteur Martin Côté, de Stratford, en Estrie, est désormais accessible sur le marché. On peut le trouver chez L. S. Bilodeau inc., Fabrication de produits en acier, à Saint-Éphrem, en Beauce.
L'adaptateur pour chalumeau et la cheville en élastomère coûtent ensemble 16 cents. Rappelons que la cheville réagit à la température ambiante et s'adapte à l'entaille, ce qui permet d'éliminer les fuites et de diminuer la prolifération de bactéries.

Formaldéhyde

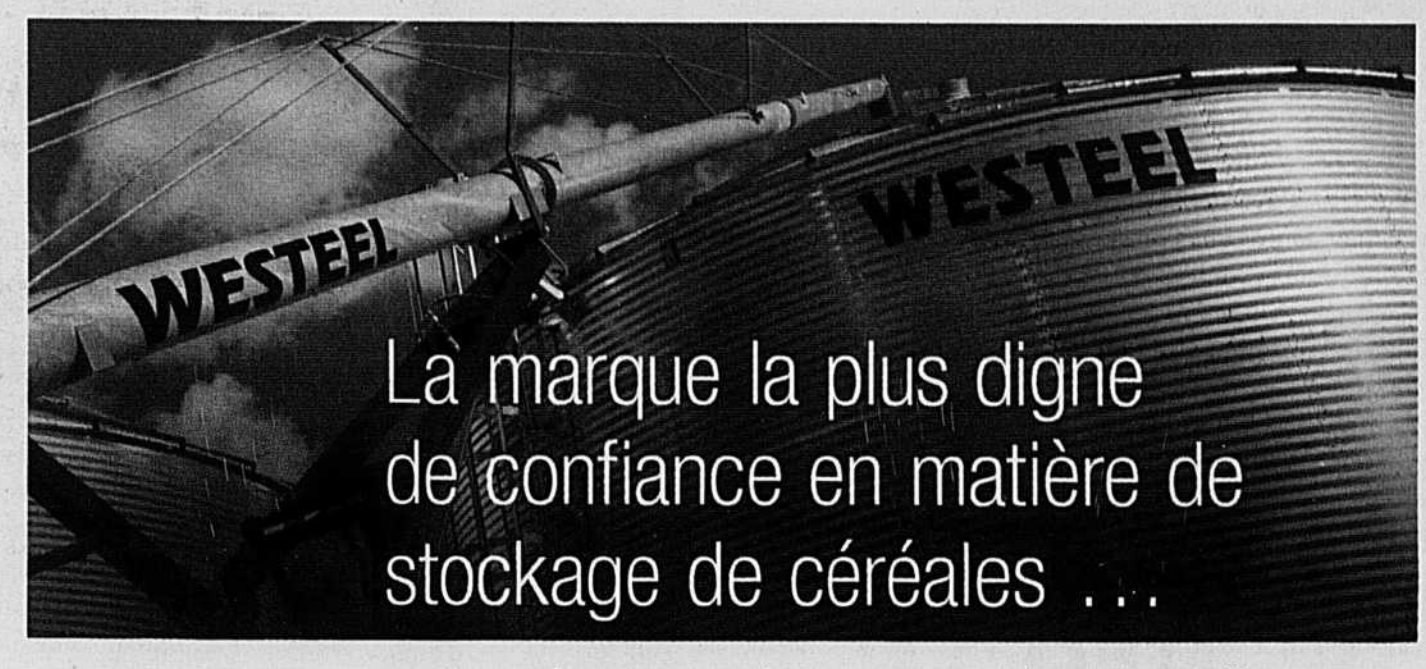
Il est désormais interdit d'utiliser le formaldéhyde, non seulement pour désinfecter les entailles et pour en ralentir la cicatrisation, mais dans toutes les opérations de la production acéricole. Il est en outre interdit d'en posséder sur les lieux servant à la production de sirop d'érable.
Le formaldéhyde est interdit à l'état solide, liquide, gazeux ou en mélange. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a en effet approuvé, le 27 octobre dernier, la modification réglementaire demandée par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, le 1er février 2010. La Fédération donnait ainsi suite à une demande de l'assemblée générale du 30 octobre 2008 et à une volonté unanime de son conseil d'administration. La Régie considère cette interdiction justifiée vu la nécessité de maintenir les marchés d'exportation. Le formaldéhyde n'est plus homologué au Canada pour utilisation en production acéricole depuis 1991.

Défauts de saveur

La détection automatisée des défauts de saveur du sirop d'érable par spectroscopie pourrait être en place en 2013. Les résultats obtenus en laboratoire ont démontré la grande capacité du prototype à détecter la présence de défauts de saveur, à identifier leur intensité (vR ou NC) et leur type (naturel boisé, chimique, etc.), a signalé Luc Lagacé, du Centre ACER, en marge de l'annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. La calibration et la validation de l'appareil auront lieu en 2011 et en 2012. La spectroscopie réduira le nombre de sirops à goûter. Les ressources actuelles pourront se consacrer à d'autres tests dont ceux sur les allergies.

Aliments Möppur

Les démêlés avec l'acheteur autorisé Aliments Möppur ont coûté 237 024 $ à la FPAQ au cours de l'exercice financier 2009-2010. D'autres sommes sont en suspens et dépendent de la décision des tribunaux. La FPAQ croit avoir de bonnes chances de recouvrer une bonne part du dépôt de près de 1,6 M$ qu'elle a versé en fidéicommis auprès du séquestre représentant cet acheteur, à la fois pour du sirop transformé par Möppur sans l'avoir payé (397 000 $) et pour du sirop retourné aux entrepôts de la FPAQ. Cette dernière croit qu'elle recouvrera aussi la somme de 700 000 $ qui correspond à la caution de cet acheteur. On sait qu'Aliments Möppur en a appelé du jugement de la Cour supérieure du Québec, qui déclarait l'agence de vente propriétaire des inventaires de sirop classés à ses entrepôts, mais non achetés et payés. Aliments Möppur poursuit par ailleurs la FPAQ pour 2,3 M$, qu'elle accuse d'avoir limité les volumes d'inventaires détenus en consignation ainsi que le financement de son institution financière. La FPAQ considère cette poursuite sans fondement. Le juge Yves Poirier, de la Cour supérieure, a déclaré Aliments Möppur en faillite depuis le 15 juin 2010.

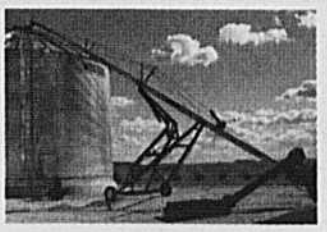


est maintenant la marque la plus digne de confiance en matière d'équipement portatif de manutention du grain.

Westeel offre maintenant une gamme de vis à grain, d'aspirateurs à grain et de nettoyeurs de grains portatifs conçus par des professionnels. Tous ces produits sont fabriqués selon les normes rigoureuses auxquelles Westeel vous a habitué et représentent un complément idéal à votre silo et autres produits Westeel.



Vis à grain, série XT
Longueur du tube : 122'
Largeurs du tube : 12" et 14"



Vis à grain, série ST
Longueurs du tube : 50'-104'
Largeurs du tube : 12", 14" et 16"



Vis à grain, série CT
Longueurs du tube : 31'-61'
Largeurs du tube : 8", 10" et 13"



Nettoyeurs de grains



Aspirateurs à grain

Autres produits :

Vis à grain tout usage
Longueurs du tube : 11'-23'
Largeurs du tube : 4", 6" et 8"

Vis de déchargement
Longueurs du tube : 9'
Largeurs du tube : 8" et 10"

Rendez visite à votre détaillant Westeel pour connaître la disponibilité et le prix des produits.

WESTEEL westeel.com 144917

RÉGIONS

Un forum sur le développement durable séduit les Charlevoisiens

ÉMÉLIE BERNIER
Collaboration spéciale

SAINT-IRÉNÉE — Il aura fallu près de 20 ans avant que la Réserve mondiale de la biosphère convie de nouveau les Charlevoisiens à un forum sur le développement durable de leur région. À en juger par l'enthousiasme des 150 personnes qui ont répondu à l'appel, celui-ci était attendu.

C'est en 1991 qu'avait eu lieu le premier forum de la jeune réserve, fondée officiellement en 1988. Un forum « international et intellectuel, moins près des gens que celui-ci », ont fait remarqué ceux qui ont assisté à l'un et l'autre des événements

Au menu du forum mouture 2010, une vingtaine de microconférences qui ont permis de dresser un portrait de la situation. « On voulait mettre de l'avant les bons coups, ce qui se fait déjà, pour stimuler d'autres initiatives positives», explique Claude Letarte, coordonnateur de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. Ainsi, des représentants du Groupement des propriétaires de boisés privés ont fait état de leurs travaux, notamment au sein du comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël, un sujet aussi abordé par le producteur porcin Sylvain Pilote, président de l'UPA de Charlevoix-Est et vice-président du comité de bassin versant. « La collaboration entre les agriculteurs et les citoyens est primordiale, on l'a constatée et on agit en ce sens », note M. Pilote. La Table agro de la région a notamment eu droit de cité. Damien Girard, président de la Table et producteur des Viandes biologiques de Charlevoix, a émis le souhait de voir sa région devenir « la première zone exempte d'OGM au Québec ». De nombreuses propositions d'actions ont d'ailleurs émané au fil des discussions et toute cette information sera colligée au fil des prochaines semaines. L'objectif est de proposer dès janvier un plan d'action.

Le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, Bernard Maltais, s'est dit ravi par la constitution de l'assemblée. « Il y avait de nouvelles figures, le débat s'en est trouvé enrichi. Selon moi, ça lance une nouvelle phase dans l'appropriation de la réserve par les collectivités locales. C'est une journée à marquer d'une pierre blanche, même s'il reste beaucoup de travail à faire afin de colliger l'information et de la transformer en plan d'action », commente M. Maltais. Il croit cependant que la réserve doit rester apolitique et que les MRC ne doivent pas se déresponsabiliser, une opinion partagée par Claude Letarte.

Pour Gilles Gagnon, urbaniste à la MRC de Charlevoix et jeune président de la Réserve mondiale, l'organisme se positionne ainsi comme un acteur important du milieu. « Le forum a permis de donner de la crédibilité à la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. On ne se le cache pas, on vient de prouver qu'on a une place à prendre. On est revenu sur la carte », croit-il.

Les réserves mondiales de la biosphère

Le Québec compte quatre réserves mondiales de la biosphère, soit la réserve du mont Saint-Hilaire, celle de Charlevoix, du Lac-Saint-Pierre et de Manicouagan-Uapishka.

Créées dans un premier temps avec l'objectif de réduire la perte de biodiversité à l'échelle mondiale, sans toutefois négliger les besoins matériels et les aspirations des populations humaines, les réserves sont d'abord et avant tout des territoires occupés ayant un intérêt particulier au point de vue des écosystèmes, une composante-clé du Programme sur l'homme et la biosphère (Man and biosphere ou MAB) de l'UNESCO.

Les réserves mondiales de la biosphère remplissent principalement trois rôles, soit une fonction de conservation, une autre de développement et une dernière d'éducation. Pour qu'un territoire se qualifie et obtienne l'appellation officielle, ses résidents, décideurs et organismes doivent répondre à plusieurs critères et signifier leur engagement à répondre aux principes du programme de façon proactive et concertée dans une optique de développement durable.

À vous tous, productrices et producteurs agricoles et forestiers
Aux partenaires du monde de l'agroalimentaire
Aux intervenants des milieux gouvernementaux

Nous vous convions à la tenue du 86e congrès général de l'Union des producteurs agricoles, lequel aura lieu les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2010, au Centre des congrès de Québec, 900 boulevard René-Lévesque Est, à Québec. C'est sous la thématique « Le pouvoir de se nourrir » que se tiendront ces assises ordinaires.

L'inscription des délégués se fera le 30 novembre 2010, à compter de 8 h 30; la première séance de travail, quant à elle, débutera à 10 h le même jour.

Prenez note également que des modifications sont à prévoir au *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'UPA* et que le dossier de *l'UPA du futur* sera débattu en séance plénière en vue de l'adoption d'orientations concernant nos structures et mode de fonctionnement.

Nous vous y attendons en grand nombre.

La directrice générale,

Guylaine Gosselin

UPA L'Union des producteurs agricoles

146393

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

AVIS DE SÉANCE PUBLIQUE

CONSEIL DES INDUSTRIELS LAITIERS DU QUÉBEC INC. ET AL

Objet : Règlement sur les prix du lait de consommation

La Régie informe les personnes intéressées par ce règlement qu'elle recevra leurs observations lors d'une séance publique qu'elle tiendra le **3 décembre 2010 à 10 h**, dans la salle **Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs**, situé au 1200, rue Johnson, à Saint-Hyacinthe.

201, boulevard Crémazie Est, 5e étage
Montréal (Québec) H2M 1L3
Téléphone : 514-873-4024
Télécopieur : 514-873-3984
Adresse électronique : rmaaq@rmaaq.gouv.qc.ca

Montréal, le 10 novembre 2010

Yves Lapierre, secrétaire

Québec

144947

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ AU DÉFI DE LA GOUSSE À 5 GRAINS DE DEKALB!

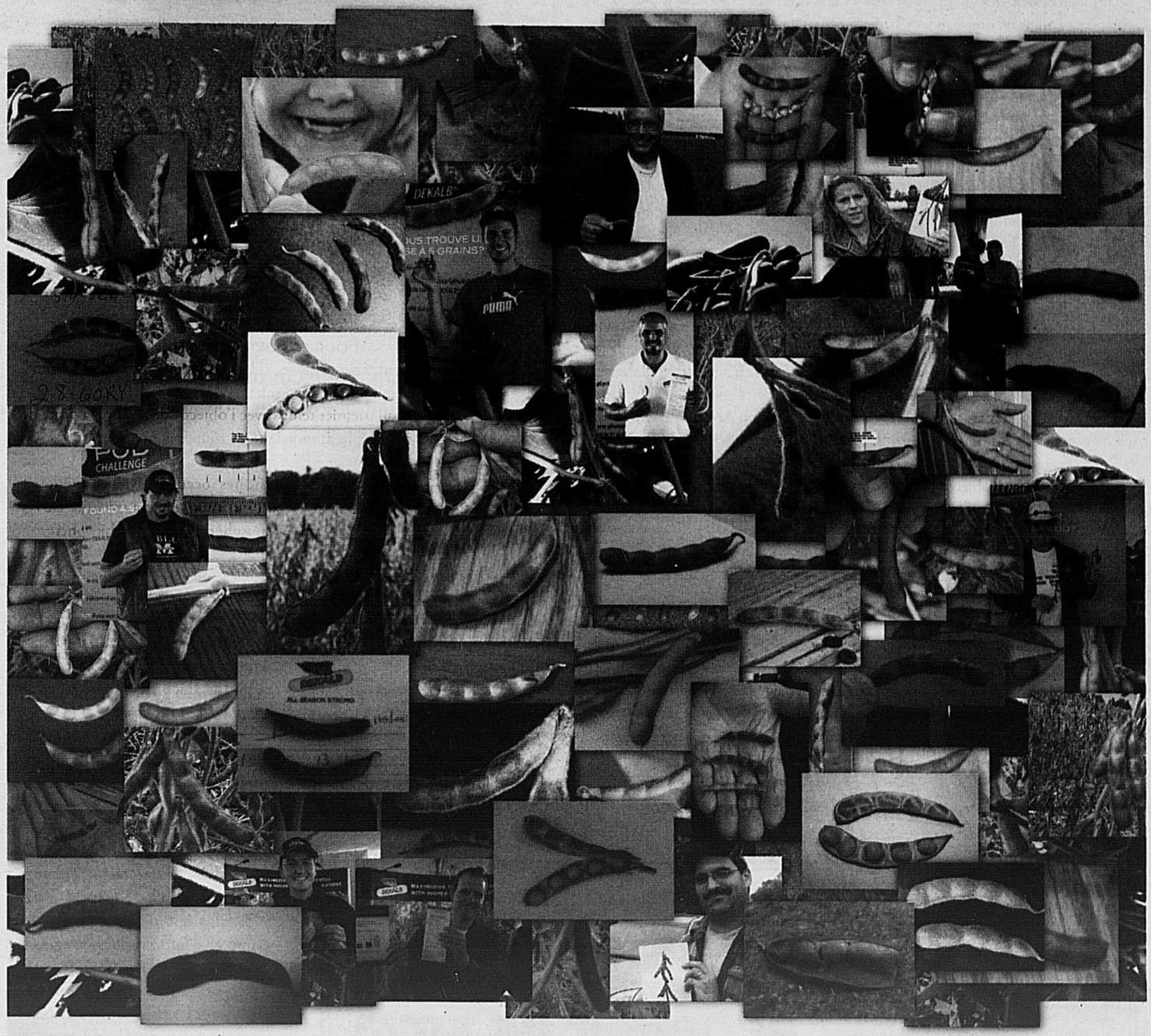
LE DÉFI DE LA GOUSSE À 5 GRAINS DE MARQUE DEKALB[MD]

Et le gagnant est…

Don et Scott Swain, de Blackstock, Ontario.



de gauche à droite : Don Swain, Scott et Nicole Swain et le petit Taylor



genuity
Roundup Ready 2 Rendement

DEKALB

VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES DES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. Veuillez toujours suivre les règles de commercialisation des grains et de gestion de la résistance des insectes. Ces règles sont décrites en détail dans l'Avis aux producteurs sur l'utilisation responsable des caractères qui est imprimé dans cette publication.
©2010 Monsanto Canada Inc. (DK1008-8-FR-10/10)

144892

Inquiétudes pour le bois de forêt privée au Saguenay—Lac-Saint-Jean



ARCHIVES/TCN



PAUL-ÉMILE THÉRIAULT
Collaboration spéciale

JONQUIÈRE — Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean regroupe les propriétaires de forêts privées de la région. Son directeur général, Daniel Fillion, estime que le marché du bois de sciage demeurera très incertain au cours de la fin 2010 et du début 2011. Bien qu'il parle de ralentissement de production plutôt que de fermetures d'usines, cela affectera la mise en marché du bois récolté en forêt privée de ses membres. Pour rester dans le marché, les prix pratiqués actuellement sont ceux de fin des années 90 et début 2000.

Directeur de la mise en marché au Syndicat, Jacques Tremblay rappelle le ralentissement qui s'est produit dans le sciage depuis trois ans: « Depuis déjà une dizaine d'années, nous n'avons plus d'usines de pâtes et papiers qui prennent du quatre pieds alors qu'historiquement, tous les volumes de résineux étaient dirigés vers ce secteur. On a alors redirigé ces volumes vers les usines de bois de sciage, mais le ralentissement économique aux États-Unis et au Canada en a ralenti la production, donc nos livraisons. »

> Pour rester dans le marché, les prix pratiqués actuellement sont ceux de fin des années 90 et début 2000.

2009 : la pire année

Pour les producteurs de bois de la région, l'année 2009 a été la pire année de production. Ils ont dû limiter leurs livraisons à 85 000 mètres cubes de bois, alors que traditionnellement ils en livraient 250 000 mètres cubes par an. Le nombre de producteurs actifs est par conséquent passé de 2000 à quelques centaines seulement. Même si 2010 est meilleure que 2009, on est encore loin des années où on était capables de récolter la possibilité forestière. Les producteurs doivent ainsi se priver de revenus et ralentir les travaux sylvicoles, ce qui a un impact sur la productivité des boisés.

La majeure partie des propriétaires actifs sont dans le secteur du Lac-Saint-Jean, plus près des opérations forestières. Des propriétaires achètent aussi des lots comme terrains de villégiature, mais ne font pas de récolte de bois ni de travaux d'aménagement. En forêt privée, le territoire du Saguenay est à peu près semblable à celui du Lac-Saint-Jean. La grande région compte quelque 365 000 hectares de forêt productive pour quelque 6500 propriétaires dont 5000 sont membres du Syndicat. Dans une année normale, environ le tiers est actif, soit environ 1500. En période de ralentissement économique, leur nombre passe sous la barre des 700.

Les plus gros acheteurs de résineux sont les scieries, dont Abitibi-Bowater qui peine à se sortir de sa situation et de la restructuration qui prend forme. « Il est important que leur situation se règle, car ils occupent 50 % de l'échiquier dans la région », rapporte Jacques Tremblay. Quant à l'autre 50 %, il s'agit de scieries indépendantes et d'autres usines de transformation comme Produits forestiers Arbec de L'Ascension, un très bon client pour les propriétaires de boisés. Certaines scieries indépendantes telles que la Scierie Girard et la Scierie Gauthier, de La Baie, ont dû ralentir leur production à cause des difficultés d'écouler les sous-produits du sciage sur les marchés. Ces sous-produits, comme les copeaux, la sciure et la planure, trouvent difficilement preneur à cause de la crise des pâtes et papiers. On en a moins besoin pour fabriquer le papier journal; cela n'aide en rien l'industrie du sciage.

Entreprises prudentes

Un membre de la direction de la Papeterie Alma d'AbitibiBowater a référé la *Terre* à un porte-parole de la compagnie, au siège social à Montréal. M. Pierre Choquette, directeur Affaires publiques pour le Québec, se fait discret car «on ne sait pas encore la date à laquelle la compagnie va se libérer complètement de la protection... Il est trop tôt pour parler de l'après-restructuration. Il reste la décision de la cour américaine à être rendue; des représentations ont été faites les 7 et 8 octobre ». Le juge sera appelé à rendre sa décision, on ne sait combien de temps après ces représentations, et même si elle est positive, il existe une période d'appel, indique M. Choquette. AbitibiBowater en est bloquée pour toute analyse actuelle de la situation.

PDG de la Scierie Gauthier de La Baie, une entreprise en affaires depuis 155 ans, Daniel Gauthier est aussi prudent concernant l'éventuelle reprise: « C'est l'inconnu : on dépend de la reprise américaine. On sait qu'il y aura une reprise, mais pas du tout quand elle se fera. »

Quant au PDG de la Scierie Girard de Shipshaw, qui existe depuis 55 ans, Benoit Girard décrit un marché du bois extrêmement difficile. Il prévoit un automne et un hiver catastrophiques, et qu'une reprise pourrait se manifester en mars, quand la construction reprendra du tonus au Canada. Sa scierie ne fait que dans le résineux, mais il croit que pour les scieries œuvrant dans le feuillu, par exemple pour les planchers ou la valeur ajoutée, c'est un peu mieux ces temps-ci.

Sauf quelques petits marchés de sciage, tous les volumes de feuillus prélevés dans la région étaient destinés à l'usine Panneaux Chambord dont Louisiana Pacific a annoncé la fermeture en septembre 2008 « pour une période indéterminée ». Quelques scieries acceptent certaines essences. La rare récolte de feuillus restreint celle du résineux dans les peuplements mixtes, nombreux dans la forêt privée de la région.

À quand la reprise?

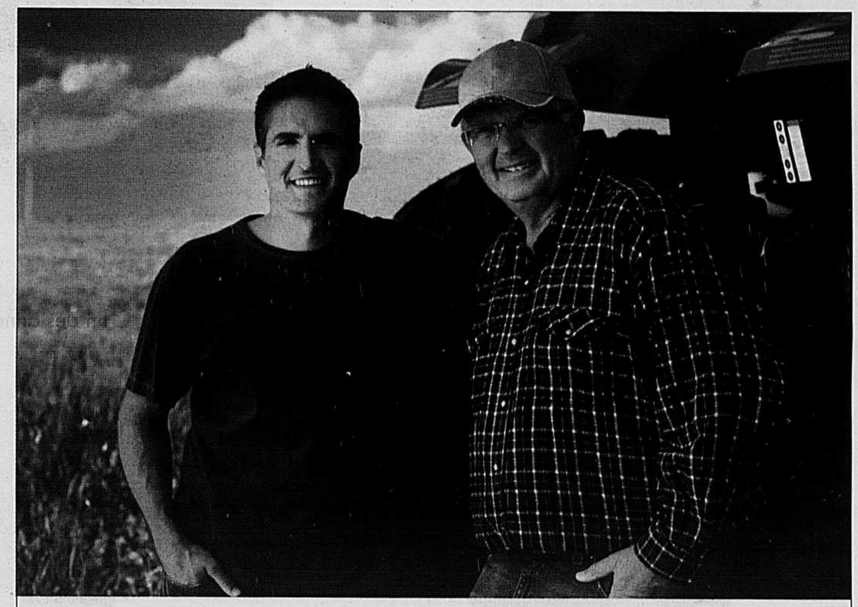
Quand y aura-t-il une vraie reprise digne de ce nom? Jacques Tremblay du Syndicat des producteurs de bois rappelle que cela dépendra de l'économie américaine. « Nous espérions, au printemps, une reprise qui pourrait durer, mais il y a eu recul. On ne prévoit pas de reprise avant le printemps 2012. »

Quoi qu'il en soit, la clientèle du Syndicat lui demande d'être prêt pour des productions ponctuelles, ce qui n'est pas facile : « On ne tire pas sur les carottes pour les faire pousser plus vite », dit M. Tremblay, tout en affirmant qu'il faut maintenir une certaine souplesse.

Le Syndicat fait affaire avec moins d'une demi-douzaine de scieries. L'hiver dernier, il a signé une importante entente avec Produits forestiers Arbec de l'Ascension, ce qui devait permettre d'écouler jusqu'à 50 % des résineux de la région. Il y a eu une fermeture temporaire, fin septembre, début octobre, avec reprise le 18 octobre.



Ceresco
Acheteur de soya
(Toutes variétés non OGM)
Informez-vous : 450 427-3831
1 888 427-SOYA (7692)
www.sgceresco.com
166, ch. de la Grande-Ligne
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0



Partez du bon pied

Prenez un bon départ avec le prêt Transfert

Les jeunes agriculteurs sont importants pour l'avenir de l'agriculture; obtenir le bon financement l'est tout autant. Le prêt Transfert vous permet de démarrer sans faire de mise de fonds. Les intérêts sont calculés sur le montant décaissé seulement, ce qui vous permet d'accumuler de l'avoir rapidement ou de gérer votre flux de trésorerie. C'est votre choix.

Pour obtenir plus de détails sur le prêt Transfert, appelez le bureau de FAC le plus près de chez vous au 1-800-387-3232.

www.fac.ca

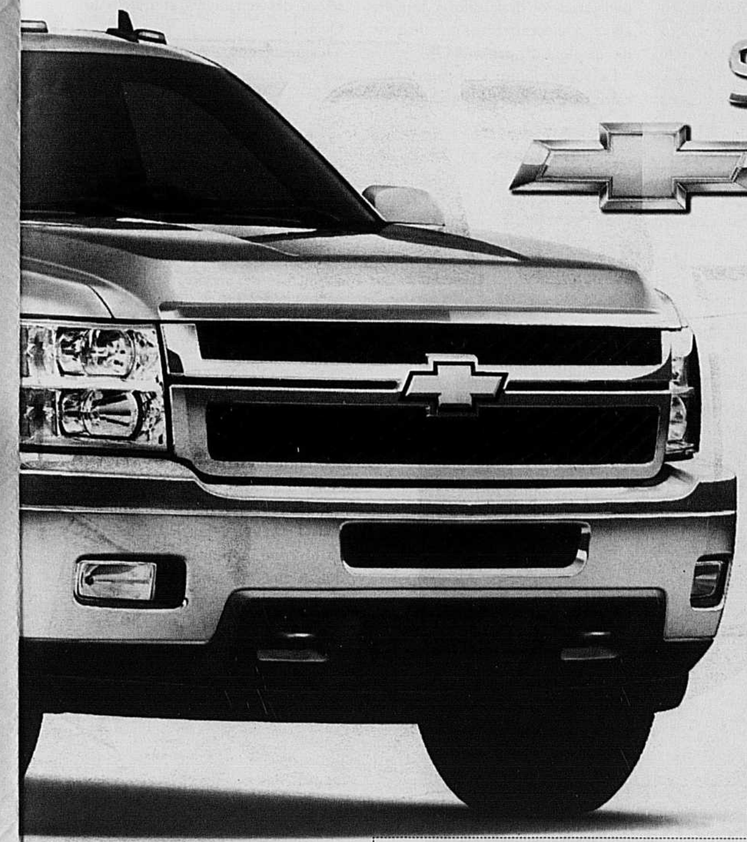
fac Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie
Canada

Parcourez La Terre... de chez nous



...repérez les indices et courez la chance de GAGNER le tout nouveau

SILVERADO HD



Voici les 5 finalistes du 15 novembre :

***Denis* GIRARD**
La Durantaye

***Yvan* GAGNON**
Le Bic

***Roger* BERNIER**
Saint-Sébastien-de-Frontenac

***Gratien* BRADETTE**
Saint-Louis-de-Blandford

***Léonard* LEBLANC**
Saint-Anicet

Chevrolet est fière de souligner le nouveau look de La Terre de chez nous

Chaque semaine, 5 finalistes seront annoncés dans *La Terre de chez nous*.

Pour être admissible, les finalistes **devront être présents** lors du grand tirage qui aura lieu au *Salon de l'agriculture* de Saint-Hyacinthe le **12 janvier 2011.**

Inscrivez l'INDICE (attribut du camion) trouvé dans un encadré de ce journal.

Indice journal : _____

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

***BONI : 1000 $ d'essence!** Ce boni sera ajouté à votre prix si vous indiquez l'indice trouvé sur laterre.ca.*

Indice web : _____

Faites parvenir votre coupon (un coupon par enveloppe) à :

Concours Silverado - La Terre de chez nous 100-555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

M4896

CHEVROLET

La Terre de chez nous

Salon de l'agriculture 25e

Concours ouvert aux personnes âgées de 18 ans et plus possédant un permis de conduire valide.
Les règlements sont disponibles sur www.laterre.ca et à l'adresse suivante : 570, boul. Roland-Therrien, bureau 200, Longueuil.
Les coupons devront être reçus avant le 13 décembre 2010 avant midi. Le prix est d'une valeur de 50 000$.

RÉGIONS

Développement industriel en milieu rural : pari réussi

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI — Le milieu rural peut composer son avenir avec de petites entreprises de transformation comme en fait la preuve Saint-Narcissse-de-Rimouski, une municipalité d'un peu plus de 1000 habitants à 25 kilomètres au sud-ouest de Rimouski.

Deux bâtiments à vocation industrielle ont permis l'établissement, sous la formule de location-achat style condos, de deux petites entreprises, Utopie Snowboard, qui se spécialise dans la production de planches à neige, et la Ferme Petite Campagne, qui œuvre dans la production et la transformation de volailles et de petits gibiers. Deux entreprises qui offriront de l'emploi à dix personnes.

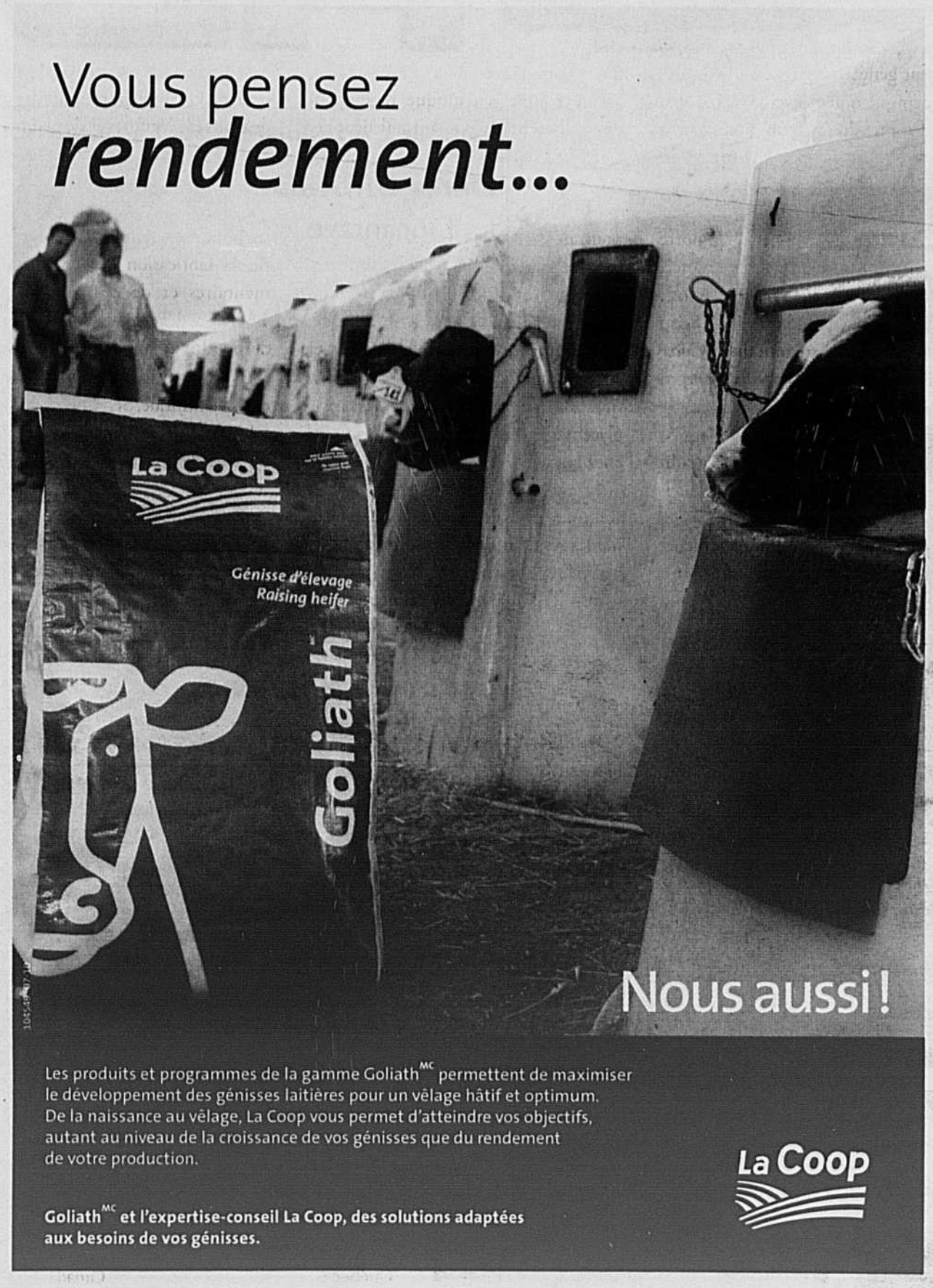
La Ferme Petite Campagne fait, entre autres, l'élevage de cailles, de pintades et de sangliers. Ses produits sont distribués dans plusieurs marchés d'alimentation au Québec et dans le réseau des restaurants et hôtels du Québec.

L'alimentation des oiseaux repose sur une ration entièrement végétale. Tous les produits proviennent de la ferme ou exclusivement du Québec avec un service de découpes pour les ventes au détail, les restaurateurs et les boucheries pour offrir des produits transformés tels terrines, rillettes, pâté de foie, confit, magret de canard fumé, saucisses fraîches. La petite entreprise a bénéficié des services de l'incubateur bioalimentaire, situé à La Pocatière, associé à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA).

Financement

Le CLD a contribué pour une somme de 50 000 $ dans ce projet sous forme de prêt à terme et en subvention. La MRC Rimouski-Neigette a autorisé une aide financière non remboursable de 19 000 $ puisée dans l'enveloppe financière de son Pacte rural. Cinquante-cinq mille dollars ont été amassés lors d'une campagne de financement populaire.

Le président de la Corporation de promotion industrielle de Saint-Narcisse, Bertrand Landry, souligne que « ce n'est que le début d'une occupation dynamique du territoire ».





RÉGIONS

Bel avenir pour le bleuet sauvage

ANDRÉ DUFOUR
Collaboration spéciale

QUÉBEC — Le bleuet sauvage, déjà fort apprécié pour sa succulence, sera de plus en plus recherché pour ses qualités alimentaires et ses propriétés curatives. C'est une des conclusions qui se dégagent d'un colloque tenu à Québec les 21 et 22 octobre. Ce colloque portait sur la nature de ce petit fruit et les diverses utilisations qu'on peut en faire.

La rencontre, à laquelle participaient 135 artisans de la mise en valeur du bleuet sauvage, avait été organisée notamment par le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ) et la Wild Blueberry Association of North America (WBANA).

Le président du SPBQ, Marc Larouche, de Saint-Félicien, rappelle que le bleuet sauvage est l'un des seuls fruits sur le marché à ne subir aucune modification en cours de production. « Nous le cueillons exactement tel que la nature nous le donne », constate M. Larouche, qui est lui-même producteur.

Le président du SPBQ souligne aussi que l'aménagement de bleuetières permet l'exploitation de terres incultes et contribue à rentabiliser les boisés privés.

Immense potentiel

Le Québec produit, bon an, mal an, 25 millions de kilos de bleuets sauvages. Il pourrait en fournir beaucoup plus. Le potentiel de création de bleuetières est immense au Québec. Presque toute la forêt boréale se prêterait à cette exploitation. « Mais pour écouler toute production supplémentaire, il faut trouver des débouchés », rappelle M. Larouche. Voilà la tâche de la WBANA.

Cet organisme international se consacre à la promotion du bleuet sauvage du Québec, des Provinces maritimes, de Terre-Neuve et du Maine. Il explore surtout les marchés suivants : Union européenne, États-Unis et Japon. Selon son directeur général, Néri Vautour, le premier défi que doit relever la WBANA, c'est d'apprendre au consommateur à bien distinguer le bleuet sauvage du bleuet cultivé.

Sélectionné et manipulé par l'homme, le bleuet cultivé ne comporte que cinq variétés d'importance. Abandonné aux fantaisies de la nature, le bleuet sauvage en comprend, de son côté, une bonne soixantaine. Cette diversité se manifeste dans la taille, la couleur, la forme, le goût, etc. Conséquemment, le bleuet sauvage se prête avec délicatesse à l'expérience culinaire et à l'aventure gastronomique.

Propriétés thérapeutiques

De plus, rappelle M. Vautour, le bleuet sauvage comporte d'étonnantes propriétés nutritives et thérapeutiques qu'on commence à peine à explorer.



ARCHIVES/TCN

Abandonné aux fantaisies de la nature, le bleuet sauvage compte une soixantaine de variétés.

Une équipe scientifique regroupant des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de plusieurs universités canadiennes a identifié sur la peau du bleuet sauvage une bactérie qui pourrait avoir, dans l'avenir, des effets fort bienfaisants sur la santé humaine. Un membre de cette équipe, le professeur de pharmacologie Pierre Haddad, de l'Université de Montréal, participait au colloque. Fermentée, la bactérie en question, selon M. Haddad, réduit la glycémie et favorise la perte de poids chez la souris.

Il reste maintenant, chez l'humain souffrant de diabète et d'obésité, à vérifier les résultats de la consommation de jus de bleuet sauvage fermenté.

Ces recherches intéressent au plus haut point Nutra Canada. Cette entreprise de Champlain produit des extraits de fruits, de légumes et de plantes médicinales. Les produits sous forme de poudres comprennent quantité de polyphénols, éléments antioxydants. On utilise ces poudres dans la biscuiterie, la pâtisserie, la fabrication de suppléments alimentaires et de cosmétiques. Nutra Canada a déjà mis au point trois types de poudre à base de bleuet sauvage, et elle en créera d'autres, annonce le directeur scientifique, Sébastien Léonhart.

L'usine de Champlain doublera sa capacité de production en 2012. À partir de cette date, elle utilisera une centaine de tonnes de bleuets sauvages par année. Ce n'est pas tout. M. Léonhart voit poindre à l'horizon d'autres projets d'expansion.



CHRONIQUE

Lettres à C@therine

Toujours avec vous

Bonjour à vous chères lectrices et chers lecteurs,

Après une cinquième édition de notre nouveau journal, je me permets d'utiliser l'espace qui m'est alloué dans *La Terre de chez nous* pour de nouveau rectifier la situation de ma chronique « Lettres à C@therine » dans la copie papier du journal et dans ma page FACEBOOK qui porte le même nom. Il est vrai que nous avions annoncé, le 14 octobre dernier, la disparition des petites nouvelles qui accompagnaient la lettre principale du courrier. Dès la parution du 21 octobre, nous avons corrigé la situation à la suite de nombreuses protestations reçues de la part de nos fidèles lecteurs. Nous avons reçu de très nombreux courriels, des messages sur FACEBOOK et également des lettres de protestation, c'est pourquoi nous avons finalement décidé de ne pas changer une formule gagnante. Je publie, à titre d'exemple, une courte lettre qui nous a été adressée le 26 octobre dernier pour me permettre de bien expliquer la situation :

«Je vous écris pour vous dire ma déception à l'annonce de votre décision de mettre la chronique '' Lettres à C@therine '' sur Internet. Comme tant de personnes âgées, nous ne sommes pas informatisés et je me sens lésée, privée de ce lien entretenu depuis nombre d'années. Je comprends que le monde change et évolue, mais il me semble que beaucoup de gens de ma génération n'ont pas et ne feront pas le saut technologique. Évidemment, ma décision de ne pas renouveler mon abonnement coule de source pour moi. Je vous aurai expliqué pourquoi. Merci pour tant d'années de bons conseils. » Suzanne

---

Ma chère Suzanne, j'espère que vous aurez la chance de lire ma chronique cette semaine. Vous retrouverez, toutes les semaines dans le journal, la lettre principale de la chronique « Lettres à C@therine ». Sur la page voisine, des informations, conseils et différents petits mots reçus de nos lecteurs par lettre, courriel ou sur FACEBOOK. Pour mes amies et amis internautes, vous retrouverez également tout le courrier reçu sur ma page FACEBOOK. En publiant sur deux plateformes différentes, nous croyons répondre aux attentes de tous nos lecteurs. Je prends quelques minutes pour vous remercier de nous avoir écrit à ce sujet et de vos nombreux encouragements à la suite de la rectification de la situation. J'espère que la liberté que j'ai prise de revenir sur le sujet va permettre de répondre aux interrogations de chacun d'entre vous. Je vous remercie du temps que vous accordez à la lecture de ma chronique et à bientôt.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de deux pages. Pseudonyme court et original. Si l'on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adressez vos lettres à:

Lettres à Catherine, *La Terre de chez nous*,
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Courriel: catherine@laterre.ca

du Fond du Rang

Jeunes et vieux

reprise du 1er octobre 2009

GERMAINE DURAND
tcn@laterre.ca

Nous sommes vieux. Nous formons une société de vieilles personnes. À force d'être entourés de vieux, même les jeunes sont devenus vieux. Ils finissent par agir en vieux. La preuve en est que les jeunes ne partent plus pour de longues semaines sur le pouce en Gaspésie ou en Californie. Fini ce temps-là. Maintenant, quand les jeunes partent à l'aventure, ils optent pour la semaine de vacances dans le Sud dans un hôtel trois ou quatre étoiles.

Mais le problème, c'est qu'arrivés à 50 ans, ces jeunes-là seront tannés d'être vieux. Alors, ils vont se mettre à vouloir être jeunes : à sauter en parachute, à faire du jogging et à remplacer leur conjoint pour un modèle plus récent. Pour le reste, il y a le Viagra.

Dans les années 60, plusieurs familles étaient composées de quatre ou cinq enfants. Quelques familles réunies, c'était suffisant pour tenir une partie de balle molle. Aujourd'hui, comme la moyenne atteint à peine 1,5 enfant, c'est juste assez pour une partie de Nintendo.

Le phénomène du vieillissement de la population préoccupe les économistes. Faut dire que les économistes sont, de nature, préoccupés. Cette fois, ils s'énervent au sujet de la pénurie de main-d'œuvre appréhendée dans tous les secteurs de l'économie. Il se pourrait, par conséquent, que la génération des baby-boomers et la génération X qui suit doivent repousser l'âge de la retraite. Suivant ce scénario, des personnes de différentes générations seront appelées à travailler ensemble de plus en plus, à coexister pour le meilleur et pour le pire.

Nous n'y sommes pas encore que j'entends déjà les baby-boomers se plaindre : « Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail manquent d'engagement, d'ardeur au travail. » En agriculture ou ailleurs, le grief est le même. Mais les jeunes aussi se plaignent. Ils dépeignent la vieille génération comme des gens qui n'ont fait que travailler. Et franchement, ils les trouvent stressés et stressants. Alors, ils n'ont pas envie de ce genre de vie. Mais cela, jusqu'à un certain point, c'est de la caricature. Car il y a autant de valeurs différentes qu'il y a de gens différents, peu importe l'âge. Et pour que jeunes et vieux arrivent à travailler en harmonie, il leur faudra bien apprendre à communiquer. Ça tombe bien, puisque nous sommes à l'ère de la communication.

Chez moi, nous communiquons beaucoup. Typiquement, quand je prévois m'absenter, j'écris une note que je laisse sur le comptoir de cuisine et que personne ne lira : « Je suis partie à une réunion. Je risque de rentrer trop tard pour nourrir les bœufs. Pourriez-vous le faire? Je vous aime. Maman. » Mes enfants préfèrent envoyer des messages textes qui aboutissent dans un cellulaire dont les piles sont à plat : « Parti chez JP retour demain. »

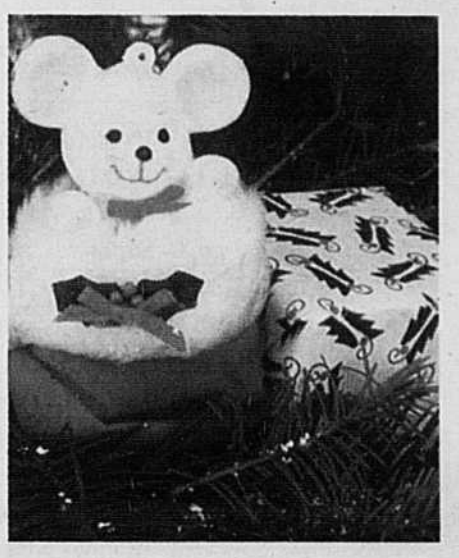
Pendant qu'on tente de communiquer entre nous, les animaux affamés beuglent à l'unisson. Un moyen de communication primaire, mais efficace. Voilà pourquoi, après mes enfants, je beugle aussi parfois un peu fort.

Les échanges de *C@therine*

Le mystère de l'identité de C@therine

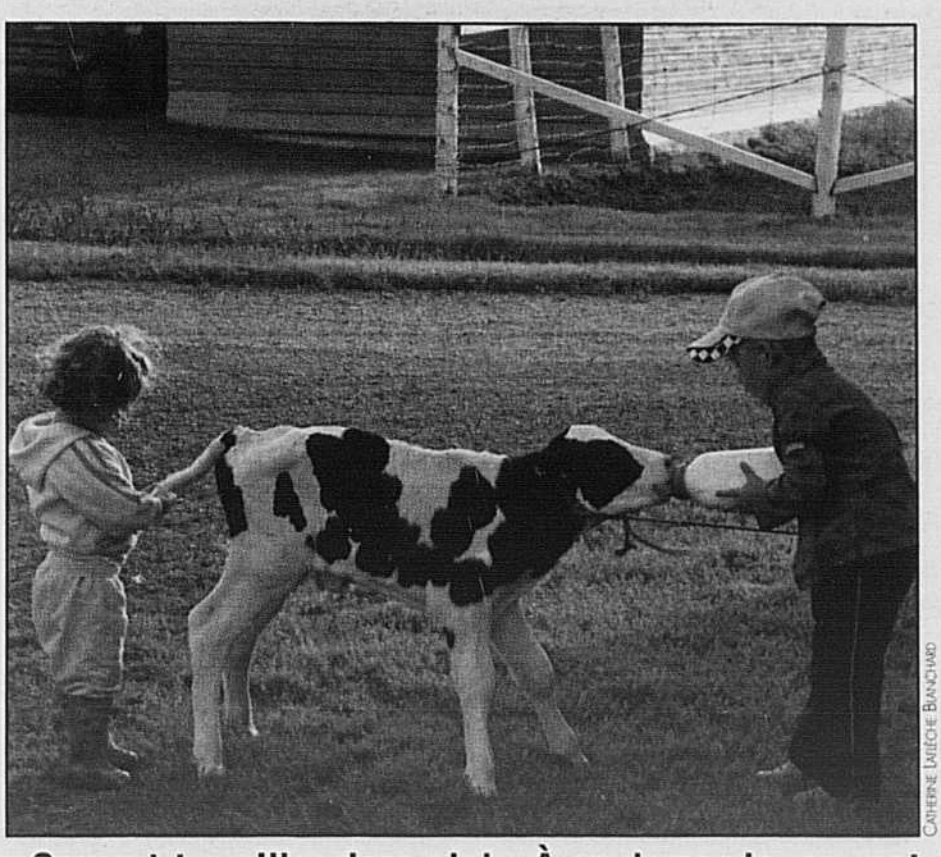
Plusieurs personnes semblent curieuses de connaître qui se cache derrière C@therine, puisque j'ai reçu quelques demandes concernant mon identité véritable. Je vous transmets donc ma réponse à ce sujet. J'ai énormément de plaisir à répondre aux lecteurs de la TCN sous l'identité de C@therine et je crois que cet anonymat permet à ceux qui m'écrivent de se sentir en confiance. L'important, c'est que les gens aient envie de se confier à moi et qu'ils reçoivent des réponses qui vibrent à leurs attentes. Peu importe mon visage, mon identité ou mon nom, c'est une relation de leur cœur avec mon cœur qu'ils développent. Leur confiance est le plus beau cadeau qu'ils puissent m'accorder, j'en suis honorée et je les en remercie.

Noël est à nos portes



Je vous invite à l'approche de la période des fêtes à prendre quelques minutes pour me raconter vos beaux souvenirs de Noël. J'aimerais publier quelques-unes de vos belles histoires au cours des prochaines semaines. J'attends avec impatience chaque jour d'ouvrir vos belles lettres.
Merci. **C@therine**

LA PHOTO DE LA SEMAINE



CATHERINE LAFLÈCHE BLANCHARD

« On veut travailler dans vie! » À sa demande, on met Yanick au travail à la ferme des grands-parents Laflèche à Saint-Albert (Ontario).

Pour voir votre photographie publiée, envoyez votre fichier (4 x 6, format.jpg, 200 dpi) par courriel à notre photographe Beatriz Salas (bsalas@laterre.ca). Prière d'indiquer votre nom, les noms des personnes photographiées, le lieu où la photographie a été prise ainsi qu'une très brève description du sujet. Nous publierons chaque semaine la meilleure photographie reçue correspondant à la saison actuelle.

CHRONIQUE

Jeunes bouquineurs

LOUISE CHEVRIER

Histoire de guerre et autres histoires

On dit souvent qu'au Québec, nous n'avons jamais connu la guerre. Hum! Ce n'est pas tout à fait vrai, comme nous le rappelle Sonia Marmen dans ***Québec, 1759, Guillaume Renaud,*** roman qui rassemble sous un seul couvert les trois captivantes aventures du jeune Guillaume Renaud et de sa meilleure amie Émeline Gauthier, où s'entremêlent espionnage, vengeance de l'honneur, amitié et amour au cours de la bataille des plaines d'Abraham et de l'occupation de la ville de Québec par les Anglais. C'était, il est vrai, il y a bien longtemps, mais cette guerre a bouleversé la vie de nos ancêtres et il faut s'en rappeler. (Éditions de la Bagnole, 10 ans et plus.)

En 1837-1838, des rébellions ont éclaté au pays, notamment dans certaines régions : la vallée du Richelieu et Saint-Eustache. Ceux qui habitent dans ces endroits en ont peut-être entendu parler. Au cours des événements appelés « patriotes », des familles entières ont été entraînées dans la tourmente, à l'exemple de celle de Pierre Gagnon qu'on retrouve dans ***Les chemins de la liberté, Au temps des patriotes.*** L'histoire des patriotes et ses moments déchirants sont fidèlement racontés à travers les péripéties des jumeaux Jeanne et Paul. (Viateur Lefrançois, éditions du Phœnix, 10 ans et plus).

Le chevalier de Chambly n'a jamais vécu à Chambly, mais il vit des aventures absolument délirantes, à ne pas manquer. Une princesse enlevée, un vaillant destrier, une sorcière et un dragon, et nous voilà partis dans une histoire historico-drolatique où l'anachronisme est roi. (Robert Soulières, chez Soulières éditeur, 11 ans et plus.)

Il n'y a pas si longtemps…

En octobre 1970, l'armée canadienne vient d'envahir les rues de Montréal. Gabriel, dix ans, qui adore inventer des batailles, est à la fois intrigué et fasciné par la vue de tous ces soldats. Ce premier matin des « mesures de guerre », le père de son copain Jean-Paul se fait arrêter, apparemment sans raison. « Des histoires de terroristes qui ne doivent pas intéresser un garçon », proclame la mère de Gabriel, sachant à quel point ce dernier se laisse facilement entraîner par son imagination. Mais lorsqu'une femme se fait enlever sous ses yeux, le héros se demande s'il ne s'agit pas d'un nouvel otage. L'intrépide Gabriel fera la preuve qu'il ne manque pas de courage.

Mesures de guerre reconstitue avec véracité l'atmosphère qui régnait à Montréal pendant ces durs mois. Un bijou de petit roman! (André Marois, Boréal junior, 10 ans et plus).

Qu'est-il arrivé à Faubert d'Imbeault, chirurgien à la Grosse-Île pendant les épidémies de typhus et de choléra des années 1830-1840? Serait-il mort assassiné? Le meurtre a-t-il un lien avec une découverte qui aurait révolutionné la médecine de son époque?

Enigmae.com, ce sont Félix (13 ans) et Léo Valois (12 ans), des frères, passionnés d'histoire et de résolution d'énigmes, ce qui a pour effet de les entraîner sur les traces du passé.

Des documents cachés les mènent sur la piste du chirurgien d'Imbeault, qui, au 19e siècle, aurait découvert une méthode d'anesthésie. Félix et Léo, avec l'aide de leur voisine Emmy, se retrouvent au cœur d'un drame où l'histoire se mêle étrangement au présent. Le mystère est au rendez-vous dans **Le secret de l'anesthésiste,** la première énigme d'***Enigmae.com.*** (De la romancière Anne Bernard-Lenoir, la courte échelle, 10 ans et plus).

Pour courir la chance de gagner un de ces volumes, écris à : Concours Jeunes Bouquineurs, La Terre de chez nous, 555 boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Les gagnants de notre dernier concours

Jessica Bernier, Saint-Marcel-de-Richelieu
Erika Gamache, Saint-Anselme
Olivier Perron, Chicoutimi-Nord
Anaïs Tessier, Saint-Bonaventure

CHRONIQUE

Lettres à C@therine

Toujours avec vous

Bonjour à vous chères lectrices et chers lecteurs,

Après une cinquième édition de notre nouveau journal, je me permets d'utiliser l'espace qui m'est alloué dans *La Terre de chez nous* pour de nouveau rectifier la situation de ma chronique « Lettres à C@therine » dans la copie papier du journal et dans ma page FACEBOOK qui porte le même nom. Il est vrai que nous avions annoncé, le 14 octobre dernier, la disparition des petites nouvelles qui accompagnaient la lettre principale du courrier. Dès la parution du 21 octobre, nous avons corrigé la situation à la suite de nombreuses protestations reçues de la part de nos fidèles lecteurs. Nous avons reçu de très nombreux courriels, des messages sur FACEBOOK et également des lettres de protestation, c'est pourquoi nous avons finalement décidé de ne pas changer une formule gagnante. Je publie, à titre d'exemple, une courte lettre qui nous a été adressée le 26 octobre dernier pour me permettre de bien expliquer la situation :

«Je vous écris pour vous dire ma déception à l'annonce de votre décision de mettre la chronique '' Lettres à C@therine '' sur Internet. Comme tant de personnes âgées, nous ne sommes pas informatisés et je me sens lésée, privée de ce lien entretenu depuis nombre d'années. Je comprends que le monde change et évolue, mais il me semble que beaucoup de gens de ma génération n'ont pas et ne feront pas le saut technologique. Évidemment, ma décision de ne pas renouveler mon abonnement coule de source pour moi. Je vous aurai expliqué pourquoi. Merci pour tant d'années de bons conseils. » Suzanne

Ma chère Suzanne, j'espère que vous aurez la chance de lire ma chronique cette semaine. Vous retrouverez, toutes les semaines dans le journal, la lettre principale de la chronique « Lettres à C@therine ». Sur la page voisine, des informations, conseils et différents petits mots reçus de nos lecteurs par lettre, courriel ou sur FACEBOOK. Pour mes amies et amis internautes, vous retrouverez également tout le courrier reçu sur ma page FACEBOOK. En publiant sur deux plateformes différentes, nous croyons répondre aux attentes de tous nos lecteurs. Je prends quelques minutes pour vous remercier de nous avoir écrit à ce sujet et de vos nombreux encouragements à la suite de la rectification de la situation. J'espère que la liberté que j'ai prise de revenir sur le sujet va permettre de répondre aux interrogations de chacun d'entre vous. Je vous remercie du temps que vous accordez à la lecture de ma chronique et à bientôt.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de deux pages. Pseudonyme court et original. Si l'on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adressez vos lettres à :

Lettres à Catherine, *La Terre de chez nous*,
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Courriel : catherine@laterre.ca

du Fond du Rang

Jeunes et vieux

reprise du 1er octobre 2009

GERMAINE DURAND
tcn@laterre.ca

Nous sommes vieux. Nous formons une société de vieilles personnes. À force d'être entourés de vieux, même les jeunes sont devenus vieux. Ils finissent par agir en vieux. La preuve en est que les jeunes ne partent plus pour de longues semaines sur le pouce en Gaspésie ou en Californie. Fini ce temps-là. Maintenant, quand les jeunes partent à l'aventure, ils optent pour la semaine de vacances dans le Sud dans un hôtel trois ou quatre étoiles.

Mais le problème, c'est qu'arrivés à 50 ans, ces jeunes-là seront tannés d'être vieux. Alors, ils vont se mettre à vouloir être jeunes : à sauter en parachute, à faire du jogging et à remplacer leur conjoint pour un modèle plus récent. Pour le reste, il y a le Viagra.

Dans les années 60, plusieurs familles étaient composées de quatre ou cinq enfants. Quelques familles réunies, c'était suffisant pour tenir une partie de balle molle. Aujourd'hui, comme la moyenne atteint à peine 1,5 enfant, c'est juste assez pour une partie de Nintendo.

Le phénomène du vieillissement de la population préoccupe les économistes. Faut dire que les économistes sont, de nature, préoccupés. Cette fois, ils s'énervent au sujet de la pénurie de main-d'œuvre appréhendée dans tous les secteurs de l'économie. Il se pourrait, par conséquent, que la génération des baby-boomers et la génération X qui suit doivent repousser l'âge de la retraite. Suivant ce scénario, des personnes de différentes générations seront appelées à travailler ensemble de plus en plus, à coexister pour le meilleur et pour le pire.

Nous n'y sommes pas encore que j'entends déjà les baby-boomers se plaindre : « Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail manquent d'engagement, d'ardeur au travail. » En agriculture ou ailleurs, le grief est le même. Mais les jeunes aussi se plaignent. Ils dépeignent la vieille génération comme des gens qui n'ont fait que travailler. Et franchement, ils les trouvent stressés et stressants. Alors, ils n'ont pas envie de ce genre de vie. Mais cela, jusqu'à un certain point, c'est de la caricature. Car il y a autant de valeurs différentes qu'il y a de gens différents, peu importe l'âge. Et pour que jeunes et vieux arrivent à travailler en harmonie, il leur faudra bien apprendre à communiquer. Ça tombe bien, puisque nous sommes à l'ère de la communication.

Chez moi, nous communiquons beaucoup. Typiquement, quand je prévois m'absenter, j'écris une note que je laisse sur le comptoir de cuisine et que personne ne lira : « Je suis partie à une réunion. Je risque de rentrer trop tard pour nourrir les bœufs. Pourriez-vous le faire? Je vous aime. Maman. » Mes enfants préfèrent envoyer des messages textes qui aboutissent dans un cellulaire dont les piles sont à plat : « Parti chez JP retour demain. »

Pendant qu'on tente de communiquer entre nous, les animaux affamés beuglent à l'unisson. Un moyen de communication primaire, mais efficace. Voilà pourquoi, après mes enfants, je beugle aussi parfois un peu fort.

Les échanges de C@therine

Le mystère de l'identité de C@therine

Plusieurs personnes semblent curieuses de connaître qui se cache derrière C@therine, puisque j'ai reçu quelques demandes concernant mon identité véritable. Je vous transmets donc ma réponse à ce sujet. J'ai énormément de plaisir à répondre aux lecteurs de la TCN sous l'identité de C@therine et je crois que cet anonymat permet à ceux qui m'écrivent de se sentir en confiance. L'important, c'est que les gens aient envie de se confier à moi et qu'ils reçoivent des réponses qui vibrent à leurs attentes. Peu importe mon visage, mon identité ou mon nom, c'est une relation de leur cœur avec mon cœur qu'ils développent. Leur confiance est le plus beau cadeau qu'ils puissent m'accorder, j'en suis honorée et je les en remercie.

Noël est à nos portes

Je vous invite à l'approche de la période des fêtes à prendre quelques minutes pour me raconter vos beaux souvenirs de Noël. J'aimerais publier quelques-unes de vos belles histoires au cours des prochaines semaines. J'attends avec impatience chaque jour d'ouvrir vos belles lettres.
Merci. **C@therine**



LA PHOTO DE LA SEMAINE



« On veut travailler dans vie! » À sa demande, on met Yanick au travail à la ferme des grands-parents Laflèche à Saint-Albert (Ontario).

Pour voir votre photographie publiée, envoyez votre fichier (4 x 6, format.jpg, 200 dpi) par courriel à notre photographe Beatriz Salas (bsalas@laterre.ca). Prière d'indiquer votre nom, les noms des personnes photographiées, le lieu où la photographie a été prise ainsi qu'une très brève description du sujet. Nous publierons chaque semaine la meilleure photographie reçue correspondant à la saison actuelle.

CHRONIQUE

Jeunes bouquineurs

LOUISE CHEVRIER

Histoire de guerre et autres histoires

On dit souvent qu'au Québec, nous n'avons jamais connu la guerre. Hum! Ce n'est pas tout à fait vrai, comme nous le rappelle Sonia Marmen dans ***Québec, 1759, Guillaume Renaud,*** roman qui rassemble sous un seul couvert les trois captivantes aventures du jeune Guillaume Renaud et de sa meilleure amie Émeline Gauthier, où s'entremêlent espionnage, vengeance de l'honneur, amitié et amour au cours de la bataille des plaines d'Abraham et de l'occupation de la ville de Québec par les Anglais. C'était, il est vrai, il y a bien longtemps, mais cette guerre a bouleversé la vie de nos ancêtres et il faut s'en rappeler. (Éditions de la Bagnole, 10 ans et plus.)

En 1837-1838, des rébellions ont éclaté au pays, notamment dans certaines régions : la vallée du Richelieu et Saint-Eustache. Ceux qui habitent dans ces endroits en ont peut-être entendu parler. Au cours des événements appelés « patriotes », des familles entières ont été entraînées dans la tourmente, à l'exemple de celle de Pierre Gagnon qu'on retrouve dans ***Les chemins de la liberté, Au temps des patriotes.*** L'histoire des patriotes et ses moments déchirants sont fidèlement racontés à travers les péripéties des jumeaux Jeanne et Paul. (Viateur Lefrançois, éditions du Phœnix, 10 ans et plus).

Le chevalier de Chambly n'a jamais vécu à Chambly, mais il vit des aventures absolument délirantes, à ne pas manquer. Une princesse enlevée, un vaillant destrier, une sorcière et un dragon, et nous voilà partis dans une histoire historico-drolatique où l'anachronisme est roi. (Robert Soulières, chez Soulières éditeur, 11 ans et plus.)

Il n'y a pas si longtemps…

En octobre 1970, l'armée canadienne vient d'envahir les rues de Montréal. Gabriel, dix ans, qui adore inventer des batailles, est à la fois intrigué et fasciné par la vue de tous ces soldats. Ce premier matin des « mesures de guerre », le père de son copain Jean-Paul se fait arrêter, apparemment sans raison. « Des histoires de terroristes qui ne doivent pas intéresser un garçon », proclame la mère de Gabriel, sachant à quel point ce dernier se laisse facilement entraîner par son imagination. Mais lorsqu'une femme se fait enlever sous ses yeux, le héros se demande s'il ne s'agit pas d'un nouvel otage. L'intrépide Gabriel fera la preuve qu'il ne manque pas de courage.

Mesures de guerre reconstitue avec véracité l'atmosphère qui régnait à Montréal pendant ces durs mois. Un bijou de petit roman! (André Marois, Boréal junior, 10 ans et plus).

Qu'est-il arrivé à Faubert d'Imbeault, chirurgien à la Grosse-Île pendant les épidémies de typhus et de choléra des années 1830-1840? Serait-il mort assassiné? Le meurtre a-t-il un lien avec une découverte qui aurait révolutionné la médecine de son époque?

Enigmae.com, ce sont Félix (13 ans) et Léo Valois (12 ans), des frères, passionnés d'histoire et de résolution d'énigmes, ce qui a pour effet de les entraîner sur les traces du passé.

Des documents cachés les mènent sur la piste du chirurgien d'Imbeault, qui, au 19e siècle, aurait découvert une méthode d'anesthésie. Félix et Léo, avec l'aide de leur voisine Emmy, se retrouvent au cœur d'un drame où l'histoire se mêle étrangement au présent. Le mystère est au rendez-vous dans **Le secret de l'anesthésiste,** la première énigme d'***Enigmae.com.*** (De la romancière Anne Bernard-Lenoir, la courte échelle, 10 ans et plus).

Pour courir la chance de gagner un de ces volumes, écris à : Concours Jeunes Bouquineurs, La Terre de chez nous, 555 boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Les gagnants de notre dernier concours

Jessica Bernier, Saint-Marcel-de-Richelieu
Erika Gamache, Saint-Anselme
Olivier Perron, Chicoutimi-Nord
Anaïs Tessier, Saint-Bonaventure

SUR LA TABLE

Roulade de poulet aux asperges et gouda avec sauce forestière



Préparation

Préchauffer le four à 190 °C (375 °F). Couvrir les escalopes avec les asperges, puis avec le fromage gouda et rouler fermement en commençant par le bout le plus étroit. Fixer chaque roulade à l'aide d'un cure-dents. Dans une poêle, chauffer le beurre et l'huile, y faire revenir les roulades de tous les côtés. Déposer dans un plat allant au four. Saler et poivrer généreusement. Faire cuire de 12 à 15 minutes.

Dans la même poêle, mettre 15 ml (1 c. à table) de beurre et faire revenir l'ail et l'échalote. Ajouter les champignons et les cuire quelques minutes. Réserver.

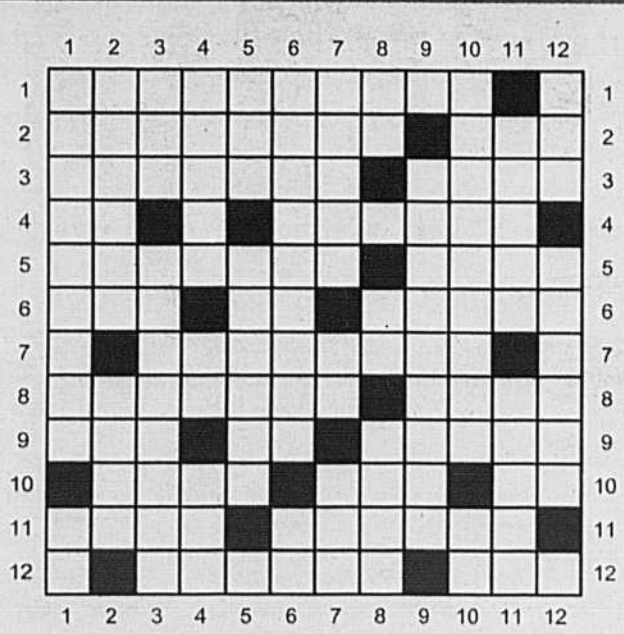
Faire fondre le reste du beurre dans la poêle et ajouter la farine pour obtenir un roux. Mouiller avec le vin blanc et le bouillon en remuant à l'aide d'un fouet. Porter à ébullition et laisser mijoter jusqu'à épaississement. Baisser le feu et incorporer le lait, les herbes et l'assaisonnement, puis ajouter les champignons cuits. Laisser mijoter quelques minutes. Servir la roulade tranchée sur un nid de pâtes et napper avec la sauce forestière. Accompagner de légumes.

6 escalopes de poulet aplaties de 115 g (¼ lb) chacune	
225 g (½ lb)	asperges
225 g (½ lb)	fromage gouda canadien en tranches minces
15 ml (1 c. à table)	beurre fondu
15 ml (1 c. à table)	huile d'olive
Sel et poivre du moulin	
Sauce	
1	échalote française, hachée
1	gousse d'ail, hachée
45 ml (3 c. à table)	beurre
500 ml (2 tasses)	champignons tranchés
30 ml (2 c. à table)	farine
125 ml (½ tasse)	vin blanc
375 ml (1 ½ tasse)	bouillon de poulet
125 ml (½ tasse)	lait évaporé 2 %
Sel, poivre et herbes de Provence, au goût	

SAVEURS D'ICI

MOTS CROISÉS

MAURICE SAINDON



HORIZONTALEMENT

1 - Améliorer une terre.
2 - Qui concerne la culture de l'olivier. - Trou mural.
3 - Variété de laitue. - Empereur.
4 - Édition. - Terre labourée mais non ensemencée.
5 - Mettras une graine en terre. - Petite île.
6 - Sert au golf. - 12 mois. - Ses rameaux servent en vannerie.
7 - Ail.
8 - Épi secondaire. - Professeur.
9 - Aber. - Iridium. - Dépôt de sable et de débris sur les littoraux utilisé comme fertilisant.
10 - Céleri. - Qui a zéro. - Équerre.
11 - Partie d'un vélo. - Ombellifère cultivée pour ses pétioles.
12 - Met une plante en pot. - Arbre d'Arabie.

VERTICALEMENT

1 - Professionnel de la foresterie. - Plutonium.
2 - Plante d'eau douce. - Maladie tropicale.
3 - Unité de radioactivité. - Mélia.
4 - Coiffure du pape. - Avant nous. - Marque le doute.
5 - Pas ailleurs. - Regroupe.
6 - Arbre cultivé en Chine fournissant un fruit comestible. - «Avec».
7 - Obstruction de l'intestin. - Symbole du plus lourd des halogènes. - Clair.
8 - Sélénium. - Affirmation. - Mulet femelle.
9 - Dont le calice présente trois sépales.
10 - Lieu couvert de roseaux. - Élément chimique (no 37).
11 - Mélange d'aliments. - Plante poilue.
12 - Lombric. - Plante aux feuilles trifoliolées.

SUDOKU

	2		8		3			
		8		6		2	1	
				5				
	1	5						2
		6	1	7				9
2		4						
8	9		4				3	
	5		3	8				7
			5				4	

LES ÉDITIONS GOÉLETTE

Niveau de difficulté : moyen-difficile

Règlements du Sudoku

Le but du jeu est de remplir les cases vides de la grille en respectant toujours les 3 règles principales :

- Chaque case doit contenir un chiffre de 1 à 9.
- Tous les chiffres de 1 à 9 doivent se retrouver dans chaque colonne, chaque rangée et chaque région de 3 x 3.
- Aucun chiffre ne doit se répéter dans une même colonne, ligne ou région.

Solutions de la semaine dernière à la fin des annonces classées

Restos et obésité

Une récente étude américaine estime que les étudiants qui achètent leur lunch à l'école ou au restaurant ingèrent en moyenne plus de 100 calories supplémentaires par jour par rapport aux repas confectionnés à la maison.

Outre la question des calories, la qualité nutritionnelle des repas à l'extérieur est également moindre que ceux de la maison. Le département américain de l'Agriculture (USDA) souligne par ailleurs que l'obésité des jeunes est en hausse constante depuis 30 ans.

L'étude du USDA, pilotée par Lisa Mancino, est basée sur une analyse plus fine de l'ensemble de la consommation alimentaire telle que rapportée dans deux sondages nationaux datant de 2003-2004 et de 1994-1996.

Quelque 35 % des calories supplémentaires prises à l'extérieur de la maison proviennent en fait de boissons sucrées qui accompagnent le repas.

L'étude montre également que les écoliers plus jeunes, qui sont plus susceptibles de consommer des lunchs concoctés par le USDA ou l'école, ne consomment pas significativement plus de calories si le repas provient de l'extérieur de la maison.

Rappelons que le Québec travaille depuis 2007 sur une politique intitulée *Pour un virage santé à l'école* par laquelle le ministère de l'Éduction compte améliorer l'alimentation à l'école et favoriser un mode de vie plus sain. L'offre de la restauration rapide peut toutefois contrecarrer une partie de ces efforts, surtout pour les élèves de plus de 13 ans comme ceux étudiés par le USDA. Comme certaines de ces politiques ont été mises en place en 2008 et 2009, il est encore tôt pour mesurer l'effet sur l'alimentation des jeunes. **T.L.**

PLUS D'INFORMATIONS SUR *LATERRE.CA*

Fédération des producteurs de porcs du Québec

AUX PRODUCTEURS DE PORCS INSCRITS AU FICHIER DES PRODUCTEURS ET VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC ET AUX SYNDICATS DE PRODUCTEURS MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES PRODUTEURS DE PORCS DU QUÉBEC

RAPPEL POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SPÉCIALES (SEMI-ANNUELLES)

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis que l'assemblée générale spéciale (semi-annuelle) des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec et l'assemblée générale spéciale (semi-annuelle) de la Fédération des producteurs de porcs du Québec se tiendront :

Date : Les 25 et 26 novembre 2010
Heure : À compter de 13 h 30, le 25 novembre 2010
Endroit : Hôtel Le Georgesville
300, 118e Rue
Saint-Georges (Québec)
Téléphone sans frais : 1 800 463-3003
Télécopieur : 418 228-4110
Courriel : hotel@georgesville.com

L'inscription débutera à 12 h 30, le 25 novembre 2010

ASA – Plan conjoint
Au cours de cette assemblée, les délégués seront appelés à se prononcer sur une modification au *Règlement sur les contributions des producteurs de porcs* visant à diminuer de 0,02 $ la contribution par porc

ASA - FPPQ
Au cours de cette assemblée, les délégués seront appelés à se prononcer sur une modification aux *Règlements généraux de la Fédération des producteurs de porcs du Québec* portant sur la mise aux voix par scrutin secret lors des assemblées générales.

Vous pourrez consulter l'ordre du jour des assemblées sur le site *www.leporcduquebec.com* à compter du 15 novembre prochain.

Nous comptons sur votre présence.

Bernard Verret, agr.
Directeur général

Note : Veuillez confirmer votre présence auprès de votre secrétaire de Syndicat dès que possible.

144239

Déjà 80 ans et toujours le journal N° 1 en AGRICULTURE

La Terre de chez nous

ABONNEZ-VOUS

1 AN
ÉCONOMISEZ 57,69 $
sur le prix régulier en kiosque



Gratuits avec abonnement

10 numéros — 5 numéros — 4 numéros — 4 numéros



Tarifs d'abonnement 2010-2011

Québec	PRIX RÉGULIER kiosque		TPS	TVQ	TOTAL
❑ 1 an	~~112,50 $~~	54,81 $	2,74 $	4,32 $	61,87 $
❑ 2 ans	~~225,00 $~~	88,31 $	4,42 $	6,95 $	99,68 $
❑ 3 ans	~~337,50 $~~	107,59 $	5,38 $	8,47 $	121,44 $

Prix en vigueur jusqu'au 31 juillet 2011

Veuillez compléter en lettres moulées et nous retourner ce coupon

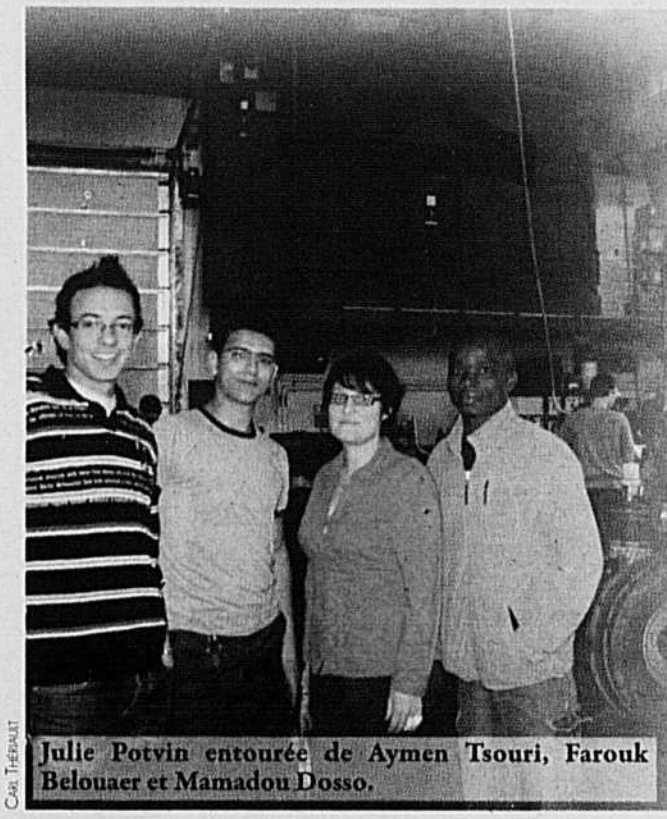
❑ Cartes de crédit (Visa/Master Card)
❑ Chèque
N°. : _____
Exp. : ___/___/___
NOM : _____
FERME : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : (___) _____
COURRIEL : _____

PERMIS N° 112835 TPS : 121 851 323 TVQ : 1006 112 605

100-555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9
Tél. : 450 679-8483 poste 7274 ou 7413
1 800 528-3773

RÉGIONS

Des étudiants de la Tunisie à Mont-Joli



CARL THÉRIAULT

Julie Potvin entourée de Aymen Tsouri, Farouk Belouaer et Mamadou Dosso.

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

MONT-JOLI — Quatre étudiants tunisiens admis au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli /Mitis (CFP) au Bas-Saint-Laurent sont déjà prêts à faire partie de la relève agricole... au Québec. La *Terre* a rencontré deux d'entre eux en compagnie d'un étudiant ivoirien.

Farouk Belouaer s'est inscrit en mécanique agricole et Aymen Tsouri en production laitière au CFP. « L'agriculture est vraiment moderne au Québec par rapport à la Tunisie. Il y a de grandes fermes modernes chez nous, mais le salaire des employés est plus bas qu'au Québec même si on travaille plus. On a les mêmes races de vaches. Au Québec, il y a plus de machines agricoles. Chez nous, il y a plus d'ouvriers et moins de machines. On a aussi de la difficulté à trouver du travail. Je ne me vois pas derrière un bureau. Je veux bouger, travailler, sentir l'air, voir de la verdure », dit Aymen Tsouri, qui a été trois fois champion d'équitation en Tunisie. Il n'est pas impossible que sur sa future ferme laitière il y ait quelques chevaux : « Quand je suis parti au Canada, loin, j'ai eu les larmes aux yeux en voyant mon père avant de prendre l'avion. En arrivant, je me suis fait des amis et je me sens maintenant comme chez moi. » Farouk Belouaer constate que « le niveau de développement technologique des fermes est important au Québec. La ferme moyenne et petite n'a pas beaucoup de moyens en Tunisie ».

Mamadou Dosso, de la Côte d'Ivoire, veut aussi relever le défi de la production laitière, mais dans son pays. « Mon intention première est de me former et de faire chez nous une entreprise modèle comme ici et de créer des emplois pour des jeunes. Ma terre agricole est presque acquise. On a fait un plan avec mon grand frère. Je veux une ferme moderne. Le lait est cher chez nous. » Le volet de l'éducation internationale est en plein développement à la Commission scolaire des Phares, qui est la première commission scolaire au Québec à accueillir des étudiants étrangers détenteurs de bourses du programme d'Éducation internationale, un regroupement de 40 commissions scolaires. « Il faut de huit à dix mois de démarches pour faire venir un étudiant étranger. Nous sommes à l'avant-garde dans le recrutement d'étudiants étrangers, comme avec la ferme-école. On ne fournit pas la demande du marché du travail. Quatorze de nos 16 étudiants finissants en production laitière retournent sur la ferme familiale en tant que relève », souligne Julie Potvin du CFP de Mont-Joli—Mitis, qui compte entre 150 et 200 élèves.

AGRIcarrières
Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole

Avec l'aide financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec

Concours
ma ferme mon monde

Gagnants de l'édition 2010



1er prix : Denis Lepault
Potager Grandmont



2e prix : Line Breton
Aliments Breton



3e prix : Denis Laliberté
Ferme Benoit Laliberté et fils inc.



LA BONNE IDÉE en gestion des ressources humaines

Une participation facile comme tout !
Trois bourses d'une valeur totalisant 3500 $
Un prix de participation offert par La Terre de chez nous
4e édition

Pour vous inscrire et pour connaître les détails du concours, surveillez La Terre de chez nous du 9 décembre 2010 ou visitez www.agricarrieres.qc.ca

La Terre de chez nous · UPA L'Union des producteurs agricoles · Desjardins Sécurité financière - Programme d'assurance SécuriTerre · CEA UPA

144944

Fédération des producteurs de porcs du Québec

Programme Assurance Qualité Canadienne^MD en production porcine

Le syndicat régional de Québec, offre une session de formation sur le programme AQC^MD

Date :	8 décembre 2010
Heure :	13 h
Endroit :	Hotel Bernières (Salle St-Étienne) 535, rue de l'Aréna Saint-Nicholas
Coût :	15 $/participant 45 $/manuel AQC^MD
Inscription :	**Mme Thérèse Julien 418 872-0770 poste 228**

144885

CARRIÈRE ET PROFESSION

Vous êtes : bon communicateur, dynamique et avez une bonne approche client?

Ro-Main recherche une personne comme vous pour joindre son équipe.

Technicien(ne) agricole
pour le suivi de nos clients à l'international

Visitez la section **Emplois** de notre site Internet au **www.ro-main.com** pour le détail de l'offre et pour postuler en ligne.

RO-MAIN

Notre entreprise, spécialisée dans le domaine agro-technologique, développe et commercialise ses produits à l'échelle internationale. Si vous désirez joindre une entreprise où votre contribution personnelle peut faire une différence avec des possibilités d'avancement, explorez cette opportunité!

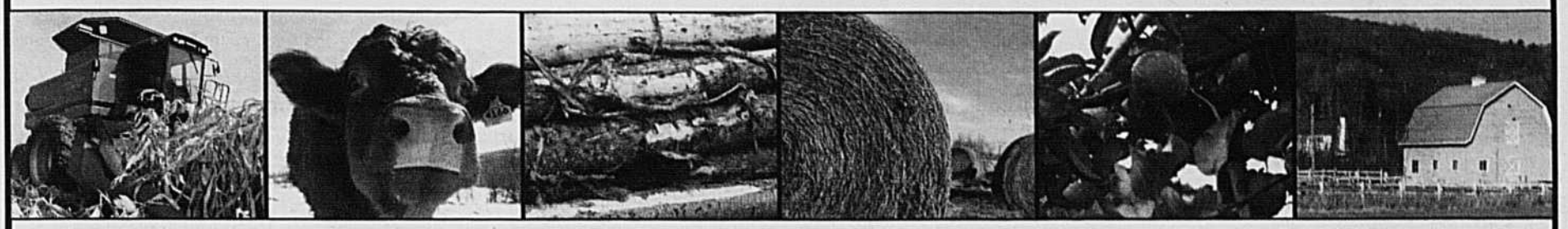
144962

Les petites annonces de La Terre de chez nous... ça marche

www.laterre.ca/annonces

Sans frais : 1 877 679-7809

Téléphone : 450 679-7809 **Télécopieur : 450 670-4788** **www.laterre.ca** **annoncesclassees@laterre.ca**



20 À louer divers
30 Animaux demandés
40 Animaux à vendre
70 À vendre divers
80 Bâtiments
90 Bois-Matériaux
100 Camions
110 Commerces
120 Correspondance
130 Divers
140 Emplois demandés
150 Équipements d'érablière
170 Foin-Grain-Paille
180 Génératrices
190 Machines-Outillages
194 Tracteurs
200 Maisons
210 Occasions d'affaires
220 Offres d'emplois
230 On demande
240 Pensions
250 Plants - Plantation d'arbres
260 Poussins-Poulettes
280 Semences
290 Services
300 Silos
310 Terres à louer
320 Terres à louer demandées
330 Terres demandées
340 Terres à vendre
341 Érablières
342 Fermes avicoles
343 Fermes bovines
344 Fermes caprines
345 Fermes céréalières
346 Fermes laitières
347 Fermes maraîchères
348 Fermes ovines
349 Fermes porcines
350 Terres à bois
351 Vergers
360 Appels d'offres
370 Encans
380 Encanteurs
501 Côte-du-Sud
502 Gaspésie-Les-Îles
503 Lanaudière
504 Outaouais-Laurentides
505 Mauricie
506 Centre-du Québec
507 Abitibi-Témiscamingue
508 Lévis-Bellechasse
509 Québec-Rive-Nord
510 Lotbinière-Mégantic
511 Beauce
512 Bas-Saint-Laurent
513 Saguenay — Lac-Saint-Jean
514 Saint-Hyacinthe
515 Saint-Jean-Valleyfield
516 Estrie

Prix et modalités

PETITES ANNONCES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 18,60$ la parution (internet inclus)
- 0,83$ le mot additionnel
- Option : cadre, couleur, gras, capitale, prix sur demande

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20 %

ANNONCES COMMERCIALES

450 679-8483 poste 7577
Prix avec photo et logo sur demande

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES PETITES ANNONCES de
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Indiquer CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, téléphone avec le code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard
ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 5 % (TPS) ET UNE AUTRE DE 7,5 % (TVQ) sont applicables à **tous** les prix ci-dessus mentionnés.

30 ANIMAUX DEMANDÉS

Comtois International Export Inc.

À VENDRE
Vaches Holstein
Fraîches vêlées
Jeannot Comtois
Cell. : 819 357-0630
Fax : 819 367-3611
ou 819 336-7088

30 ANIMAUX DEMANDÉS

ACHETEURS
de taures Holstein

- **Pur-sang (75 % et +)**
- **8 à 15 mois d'âge**
- **Confirmées gestantes entre 45 jours et 3 mois**
- **Confirmées négatives Leucose dans les 30 jours avant l'achat**

ATTENTION PRODUCTEURS
Service de récupération de vaches boiteuses ou faibles, paierais jusqu'à 100$ selon condition des animaux, service offert dans l'Est et Centre-du-Québec. Cell.: (418)670-1930, rép. (418)836-1119.

FERME LAITIÈRE LONDON
RECHERCHE troupeau de vaches laitières (toutes races).
Katrina: (819)212-2127.

40 ANIMAUX À VENDRE

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5603, fax: (819)877-3845.
www.quebecangus.ca

12 TAURES, F1, Angus/ Simmental, vêlage début 2011; VACHES F1 disponibles; TAUREAU Simmental, papier or. Élevage Bovin St-Gilbert, téléphone: (418)268-5151.

15 VACHES, taures boeuf reproductrices croisées, Charolais-Angus, Angus-Simmental etc... vêlage décembre-avril, sans veau 700$, avec veau 1200$; TAUREAU reproducteur Angus, 3 ans, papier, 2,500$; CHEVAUX selle, 1,000$. Téléphone: (418)893-2439.

19 AGNELLES croisées Romanov, 4, 7 mois; 3 BÉLIERS Charolais, 7 mois, 48 AGNELLES croisées, 8 mois +. Téléphone: (819)732-8765, (819)727-8691.

21 CHEVRETTES gestantes, 2 boucs Alpin d'insémination, 4 mois. Téléphone: (819)858-1106.

40 ANIMAUX À VENDRE

2 TAURES d'un an, de race Longhorn, rouges et blanches, prix demandé, 450$ chacune. Téléphone: (819)285-2548.

3 VACHES pur sang enregistrées, vêlant sous peu; 5 GENISSES pur sang, 2 mois. (418)885-9869.

40 TAURES croisées Simmental-Angus rouge, inséminées Angus rouge dont 75% sont qualifiées pour VSC, vêlant mai 2011. Tél.: (819)637-7495.

5 CHEVRETTES, 5 mois, croisées Boer et Kiko, 1 MÂLE Boer, 7 mois. (450)539-4739.

5 TAUREAUX Charolais, acères, 12 à 18 mois, papier bleu, 3 VSC, 8 de musculature. Ferme Patry de Weedon. (819)877-2450.

5 TAUREAUX Limousin, génétique supérieure, testés ADN tendreté; BELLES FEMELLES Limousin pur sang, musclées, lignée française, très bon E.P.D. (450)799-4073.

ATTENTION PRODUCTEURS LAITIERS
VACHES stabulation libre disponible : choix sur 1600 vaches en lactation pur sang et croisées, élevées en logettes, aussi taures gestantes, Walker Dairy.
Sébastien Dion, représentant
TÉL : 519 320-0656

40 ANIMAUX À VENDRE

62 BREBIS gestantes, 25 AGNELLES Dorset, deux béliers, un pur sang Dorset, troupeau fermé sélectionné depuis 10 ans, le tout 15,000$. Mirabel, téléphone Daniel: (450)258-2364.

80 TAURES fraîches vêlées, 20 attachées, 60 en stabulation libre avec salle de traite. moy. 35 litres, 20-50 jours en lait. CCS 80000, vaccinées et vermifugées. Katrina, téléphone: (819)212-2127.

ACHAT/ VENTE vaches, taures Holstein. Donald Lamontagne. (418)453-3034, (418)334-1694.

AGNELLES Polypay (21) en accouplement avec bélier depuis septembre, dues férier, mars 2011, race maternelle, prolifique, laitière, suivi Genovis. (418)536-5615.

ALPAGAS à vendre mâles et femmes, jeunes et adultes. Téléphone: (819)475-9325.

ANGUS, 25 jeunes vaches croisées Hereford fraîches ou vêlant à l'automne. (450)539-0125 info@jereli.ca

ANGUS à vendre 30 génisses Angus noir, pur sang, enregistrées de 8 à 11 mois. Tél.: (819)475-9325.

Angus noire, rouge, croisées Simmental, 13 vêlant décembre, 7 janvier, 6 février, 4 mars, 6 avril; BOEUF Limousin, un boeuf Charolais avec papier. Téléphone: (418)382-5824.

ANGUS
TAUREAUX Angus noirs pur sang enregistrés, avec papier or, au choix sur 20. Jocelyn Autotte, téléphone: (819)475-9325.

ASSOCIATION Blonde d'Aquitaine du Québec, 1395 route 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0. Clémence Landry, présidente: (819)336-5503, Maureen Landry, secrétaire: (819)336-3966. Courriel: blondaquitaineqc@hotmail.com Site Internet: http://cf.geocities.com/blondaquitaineqc/

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Christine Mcgee, 100 chemin St-Félix, Danville J0A 1A0. Tél./fax: (819) 839-1960. Président: Gérald Mcgee (819)826-2918

40 ANIMAUX À VENDRE

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
www.charolaisquebec.qc.ca
info@charolaisquebec.qc.ca
Info: Laurent Jourdain
Tél./ Fax: (450)799-2433
Fieldman: André Pérusse
Tél.: (418)423-4681
Cell.: (418)814-8899

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Laurent Charron. Téléphone: (514)601-6146. laurentcharron@videotron.ca www.limousinquebec.com

A VENDRE TROUPEAU de vaches à boeuf, 35 vaches avec taureau Limousin, information: Gérald Turcotte: (418)334-6091, (418)335-3814.

BÉLIERS Romanov, bonne génétique, GénOvis. Téléphone: (819)983-4206.

BREBIS laitières, un quai de traite de 12 places, 4 trayeuses brebis. Téléphone: (450)755-4991.

CHEVRES Boer, mâles et femelles, pur sang, âgés de 7 mois. Téléphone: (819)475-9325.

CHIOTS DE MONTAGNE des Pyrénées, bonne disposition, prêts maintenant, 375$ chacun. Téléphone: (418)788-3398.

FEMELLES Hereford Simmental saillies Charolais; FEMELLES Hereford pur sang saillies Angus rouge ou Limousin, vêlage janvier 2011, membre V.S.C., à partir de 1200$. (819)297-2989.

GÉNISSES, TAURES gestantes; TAUREAUX, tous Angus pur sang noir et rouge, avec papiers. FERME CÉLIGERVIC ET FILS SENC. (418)387-4689.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

PORCELETS Hampshire et Tamworth, pur sang, lignée d'importation, enregistrés; MOUTON Shetland, brebis, agneaux, pur sang, Ile Perrot, Téléphone: (514)901-0999, (514)941-1510.

PRÊTERAIS chevaux de calèche pour hivernement (près de Québec). (418)683-9222.

40 ANIMAUX À VENDRE

SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC
Siège social: (450)778-4334 (Angèle Hébert, coordonatrice). Martin Duclos, conseiller: (418)575-9720. Pour l'achat d'Ayrshire ou d'embryons, surveillez le réseau de vente en ligne.
www.ayrshirequebec.com

TAUREAUX et VACHES Holstein pur sang, excellent choix, haut potentiel génétique, taureaux prêts pour le service. Possibilité de livraison: (418)259-7459.

TAUREAUX LIMOUSIN: 2 de 16 mois, 1 de deux ans, papier or et ASRA, prix à discuter. Mont-Laurier. (819)587-3841.

TAURES HOLSTEIN, pur sang, dues en décembre, bonne famille laitière; TAURES ouvertes et génisses disponibles. (450)759-9208.

TROUPEAU 55 vaches Simmental Angus noires et rouges vêlant, novembre, décembre; 2 BOEUFS Angus avec papier bleu; 5 VACHES Highland. Tél.: (819)449-5693.

TROUPEAU de vaches Angus, Simmental, Charolais, avec veaux; TAUREAUX Simmental et Angus. (418)387-3003.

UNE PETITE jument de selle, gestante, 3 ans, pas domptée, avec sa pouliche de 6 mois, prix demandé: 900$. (819)285-2548.

VACHES (10) Limousin pur sang, au choix dans le troupeau; TAUREAUX Limousin acères, avec papier bleu et tendreté. (418)599-2371.

VACHES Jersey - 1er et/ou 2e veau - Excellente génétique - A vous de choisir. Nicolet: (819)293-2357 ou (819)293-2065.

50 ANTIQUITÉS

RECHERCHE faneuse à foin pour un cheval avec 6 fourches. (418)884-2737 ou (418)580-0679.

70 À VENDRE DIVERS

47 CAGES de mise bas, Godro, 60"x80", en bon état, 100$ ch. Contacter Patrick: (819)679-3995.

BALANCES NEUVES DIGITALES
capacité 5000 lb, idéales veaux, vaches, 1295$. (819)823-2705.



70 À VENDRE DIVERS

CAGE de contention pour bovins; TRUST d'acier plats de 20' à 72' de largeur. (819)475-9325.

CAGES (200+) complètes et autres équipements pour élevage cunicole. Téléphone: (450)258-4844 ou syl.ferlec@sympatico.ca .

CAGES mise bas, plancher, et gestation Godro; SYSTÈME de gratte; SILOS moulée, 9', 7', une section; SUPPORT de lattes Maxima, 84*5/8. (450)788-2462.

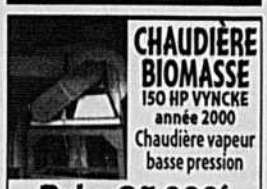
Chaînes d'écureur d'étable
s'adaptent à tout écureur existant, modèle Idéale-Bodco, aussi chaînes à raclettes modèle Bodco. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé 1re qualité, directement de l'usine, 11,45$/ pi., palette 2*. Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Information: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CHAMBRES FROIDES et congélateurs, équipements de resto divers, etc. (514)820-1137.

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique, toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (450)792-3386.

ENVIRON 150 barrières pour corral, "Rond Pen", enclos, de légères à extra fortes, bon prix. Y. G. Soudure. (450)539-1443.


HEATMOR approuvé
Soudure
Bernard Bisson inc.
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxydable.
Tél. : 819 845-7537
1 866 845-7537


CHAUDIÈRE BIOMASSE
150 HP VYNCKE année 2000
Chaudière vapeur basse pression
Prix :85 000$
Pour détails:
www.vexco.com/chaudiere
Contact:
eric.vigneault@vexco.com
Téléphone:
819 362-3233

Sequoia
Manufacturier Québécois de générateur d'énergie (fournaise extérieure)

3 modèles
Pour connaître votre distributeur le plus près
Tél.: 819 846-4480
Fax : 819 846-0380
www.sequoiaindustries.ca

LITIÈRES TMI
Ripe, sèche ou verte
Sciures de bois
Copeaux
Tourbe
Biomasse
Service de soufflerie
Plancher mobile
418 598-9921

70 À VENDRE DIVERS

DISTRIBUTION RM, vente de remorques neuves et usagées (métal ou aluminium) bétail ou utilitaire, standard ou sur mesure. Téléphone: 1-888-666-1254, (613)674-1283.

FEUILLES de plastique recyclé Polyboard, plusieurs épaisseurs. Aussi feuilles de résine très rigides, durables et ne réagissant pas aux changements de température, disponibles en largeur de 4' et 5' et jusqu'à 12' de longueur, à partir de 1,90$/ pi.ca. Plastique en rouleau de 3' et 4' de large aussi disponible.
Entrepôt au 777, route 139,
St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411
www.clementlariviere.com

FOURNAISE au propane, 100,000 BTU, thermostat cheminée, 1,000$; CHARIOT balles rondes, bi-directionnel, 700$; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE 489 NH. Téléphone: (418)599-2471.

MÉLANGEUR Valmetal M270, 4 vis; HACHE-FOIN Vanguard; ENSEMBLE de retraits pour salle de traite Boumatic; RETRAITS automatiques portatifs Boumatic; ENSEMBLE de raclette à chaîne; CONVOYEUR 40' Valmetal; MONTÉES d'écureur Idéal 10' et 70'; VIS à grain 4"x27'. Le tout comme neuf. ENSEMBLE de raclette Bodco; CONVOYEUR à chaîne 18' Valmetal; CONVOYEUR à courroie 18' Agrimetal; POMPE à vide Surge; MOULANGE mobile International; CHAÎNE d'écureur Idéal; PIPELINE 2" et ligne à air PVC 3", 120'; VALVE Boumatic; MOULIN à faucher 7' M.F.; RATEAU faneur Vicom RC300; VIS à grain 4". (450)758-0405, (450)759-3757.

REMORQUE Gooseneck, 3 essieux, 7000 livres, 18'x102", avec rampe en acier, très solide pour pépine ou autre. 4,400$. (450)562-6427.

REMORQUE LEBLANC 2010 SPÉCIAL D'AUTOMNE
Sundowner tout aluminium, garanti 8 ans; Bumper, Rancher 6'9"x16'x7' hauteur, 9900$; Gooseneck, Rancher 6'9"x20'x7', 14,999$; Gooseneck, Prostock 8'x20'x7', 19,990$; (plus taxes). Tél.: (866)425-4866
www.remorqueleblanc.com

REMORQUE (pare-chocs) à bétail ou chevaux, longueur 20', hauteur 7', largeur 6'.
(450)659-8312, (450)444-4331.

REMORQUES L. BROUILLETTE
Des remorques en aluminium sur mesure qui combleront vos besoins. SERVICE, QUALITÉ ET EXPERTISE font notre réputation. (450)539-1499, fax: (450)539-0899
Dépositaire EBY et MORITZ.

ROBOT de traite Lely Astronaut A3, 2006, modèle droit, + ou - 90 colliers avec activation pour activité, cages d'entraînement comprise, compatibles au A3, 2 valves air 3 voies, son CRS. (450)898-9537.

SACS en polypropylène neufs très résistants 22"x40" (imprimés). 0.50$ <500, 0.40$ 500 à 2000 et 0.30$ +2000. Transport en sus. (418)495-2047.

SALON DE TRAITE: Vario tandem double 4 DeLaval, (1998), identification automatique 80 médailles, système de gestion de Alpro avec balance approuvée, cabinet de traite Mastro "E". (418)453-2387.

SERRES Ovaltec 180'x25', 160'x25', avec rampes d'arrosage, fournaise propane, etc... (450)758-7113.

SKI DOO Toundra 2006, moins de 50 heures d'utilisation, avec sleigh, 5,000$, Téléphone : (450)263-6440.

SLEIGHS doubles, chaînes en croix, avec patins de 4", et une patins 2" 1/2 pour sortir bois en longueur; CHARRUE à neige à chevaux; CARRIOLE 4 sièges avec roues; SLEIGH simple, double, plate-forme 4'x10'. (514)457-9699.

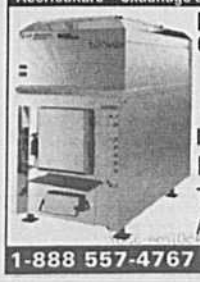
TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Mirabel: (450)258-3984.
Sans frais: 1-877-258-3984.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment.
Réservoirs d'acier et fibre de verre.
SPÉCIALISTES du PONCEAU ENR
Information: (819)394-2490.

80 BÂTIMENTS

Tôle Liquidation
Couleurs et longueurs variées
819-358-5540

70 À VENDRE DIVERS

L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER
Acériculture – Chauffage et ventilation – Chauffe-piscine – Découpe laser

Nouvelle chaudière au bois LS950
Centrale à l'eau chaude (fournaise)
• Rencontre les nouvelles normes 2011
• Longueur maximum du bois (52")
• Option biénergie bois-électricité
Idéal pour chauffer plus d'un bâtiment; jusqu'à 10 000 pi².
ÉCONOMISEZ BOIS, TEMPS ET ARGENT !
Aussi disponible Modèle LS150 résidentiel
1-888 557-4767 | www.lsbilodeau.com/ls950

80 BÂTIMENTS

REDRESSEMENT bâtisses agricoles, spécialité poulaillers. Les Entreprises N. Bonenfant: (450)431-3776, (450)530-5024.

130 DIVERS

HARNAIS ET VOITURES pour chevaux de trait; SELLES d'équitation, pour plus de renseignements: Jour (418)389-2908, soir (418)397-5124.

SCIE À VIANDE commerciale, 800$; RÉFRÉGIRATEUR 2 portes vitrées, 600$; CONGÉLATEUR 3 portes stainless, avec unité neuve, 2,000$. Téléphone: (418)859-2872.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

ATTENTION ACÉRICULTEURS
Fabriquons sur demande 2 chalumeaux en acier inoxydable: 1 de 5/16 pour chaudière ou 1 de 1/4 pour tubulure.
Visitez notre site Internet:
www.chaluminox.com
Pour info: info@chaluminox.com
(819)362-2104, (819)362-0609

ÉVAPORATEUR 4'x14' Dominion Grimm, stainless, huile, tout équipé; RÉSERVOIRS: fibre verre, 3000 gallons, 1100 gallons, acier galvanisé; 2400 chutes 22*, chalumeaux et T, 1,25$ chacun. (819) 457-2935, (613) 673-1804.

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. PANNE 16'x16' pour brûleur au propane.
Jours de semaine: (819)399-2220, (819)399-2960.

FINISSEUR à l'huile, 2'x5' avec deux casseroles soudées à l'argon, Waterloo; INJECTEUR d'air pour évaporateur 6'x16', L.S. Bilodeau: (418)248-8847.

OSMOSE Lapierre (2005), 250 gallons, 2 membranes 4" neuves, machine parfaite condition, 2 caissons remisage, cuve de lavage, plusieurs chaudières, aluminium, 2 gallons.
Téléphone: (450)755-0392.

PANNES neuves, pour évaporateur, soudées à l'argon, 2 sans plis 24*x12", une à plis 24*x48".
Jours de semaine: (819)399-2220, (819)399-2960.

SÉPARATEUR Lapierre, 1000 gallons, pompe à pistons, 2 poteaux CDL, membrane 2 ans, très bonne condition, cause achat plus gros, 15,200$; POMPE vacuum 3 forces DeLaval 76CFM avec démarreur, très bonne condition, 1,250$; MOTEUR Baldor 5 forces, 300$. (450)562-6427.

SÉPARATEUR osmose Airablo (1997), 2000 gallons/ heure, moteur 600 volts, 4 membranes Mark I, 1 an d'usure, 4 rechanges, érablière 10,000 à 20,000 entailles,16,000$. (819)585-9975.

UNE POMPE Airablo 302; 1200 CHUTES 5/16, 24", 2004; 2 MOTEURS Wisconsin à essence; MEMBRANE Esna 8"x40". Le soir: (418)878-0870.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

SÉPARATEUR turbo compact, 2 membranes, 7,000$; ÉVAPORATEUR 4'x14' huile, panne stainless, 10,000$; FINISSEUR 2'x6' huile, 2 pannes stainless, 3,000$. Tél.: (418)859-2872.

160 FINANCE

BESOIN de Subventions?
tÉLÉPHONE: 1-866-322-3376
www.subventionsquebec.net

170 FOIN-GRAIN-PAILLE

100 BALLES carrées 5' enrobées, 4e coupe, luzerne graminée, 20% protéines, 1,52% d'énergie, 40$ chacune. (450)759-9208.

250 BALLES RONDES de soja 4', paille très propre, possibilité de transport, 19$ / balle, à St-Hyacinthe, (450)799-5117.

250 GROSSES balles de paille carrées de 6' de long. Téléphone: (450)548-2246.

(514)609-FOIN (3646). Vente FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information: (450)472-3665.

À BEAUPORT
ACHAT et VENTE de foin, paille. FOIN pour les routes; pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 livres et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1re et 2e coupe. Perches de cèdre antiques (vieux pieux, piquets neufs). Gilles Perron. (418)661-0085

ACHAT de maïs déclassé ou #5; ORGE déclassé avec toxines; BLÉ déclassé avec toxines. Région Trois-Rivières. Tél.: (819)375-4702.

ACHAT DE MAÏS HUMIDE ET SEC
VENTE à l'année.
Livraison partout au Québec.
P.E.D. Rainville Inc. St-Hyacinthe,
(450)796-5050, (450)261-7777.

ACHAT DE MAÏS, Soya. Appelez Pascal, téléphone: (613)227-9003, (613)524-2500.

ACHAT et VENTE de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour information: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT et vente de maïs, humide ou sec. (450)261-7467, (450)261-7460.

ACHAT foin à chevaux et paille; VENTE balles carrées, petites, grosses. Transport Québec, Ontario, États-Unis. (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

ACERICULTEURS
MONTE-EAU

Mécanisme pour remplacer les «pieuvres»
- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.
www.haromecanique.com
Information : 450-746-7934
135241

80 BÂTIMENTS

80 BÂTIMENTS

MegaDome
1-888-427-6647
Largeurs de 30' à 125'
La solution pour tous vos besoins d'entreposage!

www.structuremegadome.com

Achetez directement du manufacturier
TÔLE Vigneault inc.

Nous fabriquons votre revêtement métallique sur mesure, dans un délai de 36 heures.
Tôle galvanisée ou prépeinte
Grand choix de couleurs


Revêtement intérieur de PVC
Sans frais : 1 888 428-9921
Télécopieur : (418) 428-4545
2470, route 165, Saint-Ferdinand (Québec)
Courriel : info@tolevigneault.com • Site web : www.tolevigneault.com

170 FOIN-GRAIN-PAILLE

Achat maïs, abîmé/chauffé
ORGE déclassée avec toxines
(450)357-5112, région St-Jean
(450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario. Mario: Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/ VENTE paille et foin, balles rondes et carrées, petites et grosses, avec transport au Québec. St-Lazare-de-Bellechasse. Guy Boies: (418)883-2307.

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS grosses balles carrées de paille "rotocut", "process" et grosses balles foin "rotocut" 1re et 2e coupe. G.W. Rainville. Téléphone: (802)849-6266.

BALLES FOIN rondes 4'x6', coeur dur, serré intérieur, 1ère et deuxième coupe, très beau, possibilité livraison Lanaudière, demander Charles (514)863-4629.

BALLES RONDES, foin sec, 48"x54", mil, luzerne, possibilité de livraison. Tél., soir: (514)891-0509, (450)966-0173.

BRAN DE SCIE
Sec de toutes sortes, servant pour vaches laitières, bétail, porcs. Livré par plancher mobile. Téléphone: (450)244-6131.

FOIN - AVOINE criblé, petites balles carrées 1re, 2e coupe. Prix à la tonne. Région de Drummondville, livraison disponible. (819)396-5700.

FOIN balles carrées sec et humide, pour tous les goûts. (450)278-9599, (450)549-6299, après 8h.

FOIN et PAILLE à vendre, en petites balles carrées, balles rondes et grosses balles carrées sèches, enrobées. Possibilité transport. Téléphone: (418)860-8652.

FOIN et PAILLE, bonne qualité pour chevaux, bovins, balles carrées, grosses, petites, sec ou ensilage.
Directement du producteur.
(418)898-2273, (418)868-5760.

GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565.

MAÏS humide à vendre, très bonne qualité, nouvelle récolte, pris à la ferme ou possibilité de livraison. (450)360-9016.

PAILLE de blé, balles carrées, 3'x3'x6', poids approximatif 265 kilos, à vendre immédiatement, à Beloeil. (514)944-0905.

PAILLES d'avoine en balles rondes et pailles de soya, en balles rondes. Téléphone: (450)836-7831.

RIPE SOUFFLÉE, plancher mobile, écurie, poulailler, ferme laitière, etc... meilleur prix garanti. Scierie Coaticook, tél.: (819)849-2114, (888)724-2114.

ST-HYACINTHE à vendre directement du producteur: balles de foin, 4'x4', (rondes), enrobage individuel; 400 petites balles de foin sec. (450)794-2466, (450)779-0555.

VENTE de FOIN et de PAILLE petites et grosses balles enrobées avec transport. Région Drummondville. Michael, cell.: (819)388-1265, téléphone: (819)336-6325.

VENTE DE FOIN ET PAILLE
Grosses balles carrées enrobées ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334.

VENTE: de luzerne et paille de blé. Analyse disponible. Protéines varient entre 15% et 24%, 3'x3'x8'. Livraison incluse.
Raymond Curé: (204)433-7593, (204)712-5849.

VENTE de paille et foin, transport compris, balles carrées, petites, grosses, aussi balles rondes.
Transports Benoît Vincent
(819)227-3107

190 MACHINES-OUTILLAGES

BATTEUSE JD 6620, Titan 2, 1988, 4 RM, 4 pneus neufs, très bonne condition; BOITE grains avec vis. (450)623-2460, (514)808-2460.

BATTEUSE JD #9500, 2RM, 4049 heures moteur, 2716 heures cylindre, nez maïs 6 rangs plastique et chopper, table à soya #920 flexible; ARROSEUSE MS #1915, 500 gallons, 50' de boom, hydraulique, moniteur 3 sections; SEMOIR grain JD #8500, press-drill aux 7", 32', 3 sections. (450)803-1488.

BATTEUSES SPÉCIAL
Centaines de batteuses, nez, accessoires, Case Inter, J.D., M.F., N.H., etc... qualité prix défiant toute compétition. Téléphone: (450)836-4596, (450)836-6589.

DÉBUSQUEUSE Timberjack 230, dessous EATON, en bon état, prêt à travailler; GÉNÉRATRICE 85,000 kW, en bon état, 5000 h. (418)854-7567, (418)714-0274, le soir.

GODET 7' pour monture Hardy, quick attache, comme neuf, région de l'Outaouais. (819)454-2134.

Le choix no 1 pour l'usagé au Québec
www.agritex.ca

190 MACHINES-OUTILLAGES

ÉQUIPEMENT élevage de moutons: serre 40'x140', ventilation naturelle; RTM Valmétal 250 pi.cu., panneau électrique; SOIGNEUR Wic 52; WINCH balles-rondes; SILO moulée; BALANCE, etc. Téléphone: (418)756-5105.

FENDEUSE à bois verticale, neuve, industrielle, pompe 16 gallons, cylindre 4", moteur gaz; GROSSE SCIE radiale, penture, 14", moteur 5 h.p.; CHARRUE Fiskar, haut dégagement, 3 versoirs, hydraulique; CHEVRE à moteur de garage hydraulique, tout en excellente condition. (450)347-7737.

FOURRAGÈRE Gehl 1275
Pour 300 HP, pick-up à foin 7' + nez à maïs 3 rangs, rouleau craquer, plusieurs pièces neuves, 11,900$; 3 BOITES ensilage Dion 16', toit en métal + wagon 6 roues Normand, 4200$/ ch; BALE MASTER Valmétal 8 HP convoyeur 15', panneau de contrôle inclus, 8900$. Tél.: (819)365-4360.

GÉNÉRATRICE Pincor 25 000 watts sur roues. (450)789-2859.

HERSE JD 33' large avec pick-tooth; HERSE Brady 26' large; VRILLE avec brosse pour vis à semence. Contacter David: (819)696-8264.

LIFT Pneumatic Caterpillar, 8000 livres, 2003, 11,000$. (514)726-6989.

MARTIN 1980, distributeur pièces équipement agricole, ex.: planteur, arroseuse, vibro, choper à maïs, etc... Martin (450)261-6159, télécopieur: (450)460-7872.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
-Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), roues doubles, faux de bout à canola, etc.
Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

MOTORISÉ Wic 45, 5.5 HP; HACHE PAILLE Wic 13 HP; CONVOYEUR soigneur courroie Rovibec 14"X66'; CONVOYEUR courroie 24"x12' sur roues; PANNEAU contrôle pour videur et treuil 600 volts; VIDEUR Patz A1, 16'; VIDEUR Badger, 14'; SILOS moulée Victoria 5.9T, 7.3T, 11T; COURBURE centrale 18'; AIGUILLAGE I Beam triple; SYSTÈME brumisateur Victoria; RECIRCULATEUR 18"; RECIRCULATEUR 36" sur roues; LAVEUSE pression Général, 1000 livres. Téléphone: (418)339-2348, (418)325-4029.

MOULANGE Agri Métal avec moteur électrique de10 forces, silo conique de 10 tonnes, Alfred en Ontario. Téléphone: (613)679-4277.

PLANTEUR JD #7200, 8 rangs, avec boîtes à engrais granulaire avec rehausse, vrilles à engrais débit normal et haut (pour fumier cube); VIS à engrais Market, rehausse de boîtes à maïs, disque à engrais simple. Contacter David: téléphone: (819)293-2001.

!!PRIX IMBATTABLES!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

PRIX SPÉCIAL
ROUES doubles et PNEUS de tracteur, neufs et usagés 24" à 46". Livraison possible, 0,50$ du kilomètre. Montérégie. (514)239-6748.

SÉCHOIR à grains Farmfan modèle 270, 4 ans, très propre; SÉCHOIR GT 580, vendu par client. Tél.: (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

SÉCHOIR à maïs Farmfan, modèle AB-180, sur 600 volts et gaz propane, propre. (450)295-1495.

SEMOIR Agricola; ROTOCULTEUR avec coffre à engrais et conduite; 4 UNITÉS de planteuse Holland; EMPOCHEUSE Haines; CHARRUE 3 points Planet Junior. Simon: (450)547-8159.

SILO Butler, 18', 4 sections, plancher perforé, fan 3 h.p.; CHARRUE semi-portée, 4 versoirs. Téléphone: (819)336-3087.

TRACTEUR JD #7210, (1998), 4RM, 115 h.p., chargeur #740, cabine, a/c, très propre; (418)256-3410, (418)637-5079.

TRACTEUR JD 7710, tout équipé, 4400 heures; GRAINCART BRENT 576, 2010, 200 acres d'usure; BOITE grains J&M 385, vis Market; CHARUE Grégoire Besson, 5 raies, semi-portée; ÉPANDEUR Samson SP12. (450)835-3956.

TRACTEURS: INTERNATIONAL modèle 986, 2 r.m., cabine, a.c., très bon état; SAM 80 h.p., 4 RM, chargeur frontal. Tél.: (450)792-6284 (450)223-0762.

VIDEURS Silo Val-Métal, 16' et 18', SILOS Coop 16'x70', 18'x70', démontés, près à réinstaller. CONVOYEURS ensilage à vis Val Métal 7', 15'. Ferme du Cabouron. Cell. (819)570-0772, (418)486-2855.

VIS à grain neuves et usagées, plusieurs en inventaire. (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

194 TRACTEURS

1955 COCKSHUTT Dulux, tracteur de tire, entièrement restauré, a fait plusieurs compétitions, 10,000$. Téléphoner pour plus d'info, Charles, (514)863-4629.

À VENDRE: TRACTEUR JD #7420, IVT, (2003), avec pelle #741; ÉPANDEUR à fumier NH #800, très propre. Téléphone: (450)549-4893, (450)223-4895.

JD #3255 (1992), 4RM, 5550 heures, 115 h.p., a/c, propre, 25,995$; CASE #1370 cab., 5420 heures, 150 h.p., 5,995$. (450)785-2884.

TRACTEUR J.D. #6430, 850 heures, 24 vitesses, renverse à gauche, p.t.o. 540-1000 tours, pneus 18x38. (450)278-6335, (450)278-9244.

TRACTEUR Massey Ferguson 1547, année 2008, 514 heures de travail, pelle 6', chargeur 1530, godet 2'. (819)295-5285.

220 OFFRES D'EMPLOIS

DÉNEIGEMENT Michel Bourdua oeuvrant dans le secteur de Ste-Julie, rive-sud de Mtl est présentement à la recherche d'un opérateur pour effectuer le déneigement, secteur résidentiel, équipement récent, salaire compétitif, minimum 100 heures garanties. Pour information: (450)922-0410, (514)824-6056.

FERME LAITIÈRE, installations modernes, cherche employé avec expérience pour soin du troupeau et travaux généraux, traite occasionnelle. Téléphone: (450)293-1854, (450)405-2499.

FERME LAITIERE (stabulation libre), recherche employé(e) pour traite et travaux généraux, expérience requise, formation un atout. Ste-Agathe, Lotbinière. (418)599-2795, (418)599-2561.

MÉCANICIEN(NE) avec expérience, mécanique générale, doit posséder ses outils, emploi permanent, carte halocarbures un atout, assurance-groupe, 40 h/ semaine de jour. Faxer CV: (418)872-2254.

PALEFRENIER demandé avec expérience pour soigner et préparer chevaux pour le travail, logement disponible, ville de Québec. (418)520-1055, (418)692-0068.

230 ON DEMANDE

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

ACHAT tracteurs défectueux ou pour pièces. PIÈCES DE TRACTEURS RÉGENT BÉRUBÉ. Vendons pièces neuves et usagées. Téléphone: (450)372-9527, sans frais: 1-866-372-9527.

ACHÈTERAIS CHAUDIÈRES à sucre, couvercles et chalumeaux; SOLE 28'; REMORQUE à animaux, aluminium Gooseneck 14' maximum. Téléphone: (418)453-2145.

À VENDRE, lots de pièces usagées/ neuves pour tracteur ou machine à foin: Allis, Deutz, Belarus, Vicon, PZ, Oliver, White, Cockshutt. Roues, pneus, courroie, "BRG", "seal", etc.
Pièces usagées Claude Charest (819)365-4517 (18h à 21h ou répondeur). charlocla@hotmail.com

CAGE de contention avec balance, usagée, pour bovin de boucherie. Téléphone: (418)838-9063.

FERME et/ou FERMETTE laitière, PORCHERIE, terre en culture. (418)654-5593.

GARAGE D & C MESSIER INC.
59 Bullard, Stanbridge East, Qc
J0J 2H0 (450)248-4119
sans frais 1-877-448-4119
danielmessier@lincsat.com
garagedcmessier@xplornet.com
Pièces neuves et usagées pour tracteurs, batteuses et autres: Allis Chalmers, Case (IH, IND.), Challenger, Claas, Cockshutt, D.B., Deutz, Fendt, Fiat, Ford (N.H., IND.), Hesston, Inter, Izeki, J.D. (IND.), Kubota, Landini, M.F., Oliver-White, Reno, Same, Universel, Vermeer, Versatile, Vicon, Zetor. Nous achetons des tracteurs de toutes sortes.

240 PENSIONS

PENSION pour taures à l'année, stabulation libre. (418)714-3245.

250 PLANTS - PLANTATION D'ARBRES

BLEUETS de Corinthe en pots de 15 litres (4 ans), prêts à la récolte (2010), 8500 plants disponibles. Prix au volume. (450)436-0686.

LES PLANTATIONS IDÉALES enr. Transplants d'arbres de Noël à vendre, qualité supérieure. Planteuse disponible, incluant expertise et conseils pratiques. (819)344-2858.

PLANTS de vigne, toutes variétés disponibles, consulter notre site internet domainebel-chas.com ou (418)887-1311, réservation pour printemps 2011.

260 POUSSINS - POULETTES

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. couvoir@videotron.ca, site Web: couvoir.com

290 SERVICES

CLIPPAGE
vous voulez faire clipper votre troupeau?
Appeler Daniel: (819)293-5421

ENTREPRISE JLA
INSTALLATION et entretien d'équipement avicole et porcin. Rénovation et entretien de bâtiments. Jean-Louis Allard propriétaire, tél./fax: (819)477-6942, cell.: (514)941-8946
jeanlouisallard@msn.com

GUY LUSSIER INGÉNIEUR
Plan pour: * Fosse à purin,
* Plate-forme à fumier,
* Bâtiments agricoles,
* Achat et vente de terre.
Téléphone: 450-297-2521
guylussier.ing@gmail.com

TAILLAGE sabots 11$ par vache, rack à sabots facile à manipuler et à adapter à tous les endroits. Patrick Jodoin: (450)278-3895.

290 SERVICES

RECHERCHE représentants, distributeurs pour HayPro, SilagePro. Agent de conservation et additifs pour ensilage. Produits supérieurs, prix compétitifs. Bruce McTavish. (613)880-3772.
www.afpmctavish@live.com

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
Tél. : 819-398-6365
R.B.Q. #3093003682

290 SERVICES

FONDATIONS PROVINCIALES
Fondations de tout genre
819-362-6939

300 SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC. (450)293-1443
240 Route 235, Ange-Gardien
RÉPARATION silos béton, toit...
Val Metal, Houle, Silo Supérieur, P.F.B., Suevia, I.E.L.

300 SILOS

À VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS
CONSTRUCTION B.R.N. inc.
"La fiabilité à un nom"
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton • silos horizontaux
Service d'excavation complet
Selon vos plans d'ingénieur
Partout au Québec
Tél.: 450 773-0064
450 773-5930
Tél.: 1 800 265-0064
Fax: 450 773-9743
www.constructionsbrn.com

300 SILOS

NDE Mélangeur vertical RTM
Le plus vendu au Québec!
Spécifications en français
www.ndeco.com
• Balles rondes, rectangulaires
• Modèles neufs et usagés
Vente - Service conseil
Renaud Lachance
Tél./Fax : 418-459-6329
1-888-336-3127



SILOS à grains neufs et usagés en inventaire 2010. (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

SILOS Coop 18'x70', 16'x70' avec débouleur Val Métal démontés, près à réinstaller. Ferme du Cabouron. Tél.: cellulaire (819)570-0772, (418)486-2855.

330 TERRES DEMANDÉES

RECHERCHE terre à bois de 10 à 20 arpents, avec droit de passage. Richard: (450)792-3332.

340 TERRES À VENDRE

80 ARPENTS dont 78 en culture, drainée et nivelée, à St-François-du-Lac, 250,000$. (450)568-3881. (450)517-8853.

À ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN, FERME maraîchère, 90 arpents, drainée, avec équipement complet; BIONNEUSE; ARROSEUSE; RÉCOLTEUSE carottes, très bonne condition; TRACTEUR Ford 4000. (514)863-2945.

À VENDRE BLEUETIÈRE, méga projet, 200 acres en production de bleuets nains, sans pesticidés, sans produits chimiques. lucette.bolduc@cgocable.ca.

CENTRE-DU-QUÉBEC, 64 hectares, 14 ha érablière, 45 ha cultivables, grange-étable 50'x144', fosse conforme, remise machineries, 2 silos grain, maison. 819-473-0127.

MAURICIE, 84 arpents drainés, incluant petit boisé, maison 30 ans, 2 garages, grange-étable, 6 silos à grains, possibilité 130 arpents supp., machineries. Tél.: (418)365-5470, (418)365-0695.

MONTÉRÉGIE, pour vendre ou pour acheter une propriété agricole. MARCEL VINET, courtier immobilier, service, expérience, compétence. Century 21 Maximmo. Téléphone: (450)601-6289.
marcel.vinet@century21.ca

RÉGION DRUMMONDVILLE, plus de 300 acres en culture, possibilité de vendre en lots séparés. Téléphone: (819)469-0499.

SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU, 40,25 hectares, partie bordure du Richelieu, culture et boisé, grange 70'x46', maison vendue séparément. Madeleine Hardy, La Capitale Centre-du-Québec Inc. (450)561-6817.

340 TERRES À VENDRE

SAGUENAY: 3105 Ste-Geneviève, maison rénovée, avec terre plane de 335 acres drainés, dont 265 cultivés. Avec bâtiment et équipement pour l'opération, site superbe, à 10 minutes de la ville. Information La Capitale courtier Jérôme Côté (418)818-2411.

SAINT-TITE: ferme, grange-étable, garage 40'x100', maison brique 4 c.c., construction 1978, 61 hectares drainés, terre argileuse, machinerie en excellent état, sans animaux. Opportunité d'affaires lors du Festival Western. (418)365-7239.

ST-ÉVARISTE laitière 357 acres QUOTA 38,91 kilos/J
ST-LEONARD-D'ASTON fermette veau de grains
BISHOPTON terre à bois/ camp de chasse 160 acres
BURY 67 acres (20 pâturages) + résidence
STE-PRAXEDE terre à bois/ camp de chasse 116 acres
ST-LAMBERT-DE-LAUZON camp de chasse 55 acres
ST-CLAUDE laitière, bovine 117 acres
HAM-NORD 50,000 épinettes 124 acres
KINGSBURY bovine 142 acres
STE-CLAIRE laitière, bovine 200 acres
STE-HÉNÉDINE laitière, bovine 135 acres
STANBRIDGE-EST laitière, bovine 150 acres
ST-THÉODORE 2 porcheries, CA 2000
STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE équestre 131 acres 7500$ revenu/mois
SERGE DUMOULIN
819.437.1198 Courtier imm.
Immo Sherbrooke agence imm.

TERRE agricole à vendre, à St-Ambroise-de-Kildare, 100 arpents cultivables, drainés à 80%, 4,500$ l'arpent. Mario, le jour: (450)834-2585.

341 ÉRABLIÈRES

À ST-ÉVARISTE QUOTA 6,300 lb 181 acres
BURY QUOTA 16,827 lb 467 acres
ST-MARTYRS 6,000 entailles, 61 acres
AUSTIN QUOTA 6,927 lb
COMPTON QUOTA 22,324 lb 75 acres
CHESTERVILLE automatiser 40 acres
SERGE DUMOULIN
819.437.1198 Courtier imm.
Immo Sherbrooke agence imm.

ÉRABLIÈRE - Seigneurie Joly (terre publique) de 89.9 ha, 23,100 entailles dont 22,500 entailles en opération. Possibilité d'agrandissement: 5000 et plus. Le soir: (418)744-3791.

KAMOURASKA, 14,500 entailles, bon contingent, bon équipement, prix révisé. Tél.: (418)493-2774, (418)894-2774.

343 FERMES BOVINES

L'AVENIR ferme 530 veaux de lait, laiterie automatique, génératrice stationnaire. Tél.: (819)394-2443 Mario.

RARE FERMETTE, 30 minutes Drummondville, plusieurs bâtiments agricoles, idéale pour élevage. Madeleine Hardy courtier immobilier, La Capitale Centre-du-Québec Inc. (450)561-6817.

SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY: ferme 700 veaux lait, laiterie automatique, 400 cages de béton, génératrice stationnaire, maison rénovée et 0$ pour épandage du fumier. (819)848-2277.

343 FERMES BOVINES

STE-IGNACE-DE-STANBRIDGE, ferme, élevage 420 veaux, installation automatisée, plus équipement, silos, fosses, soigneurs, tracteur, balances, bâtiments, garage, revenus substantiels (20 heures/sem), idéale pour travailleur autonome ou professionnel à domicile, bureau avec entrée indépendante, maison de prestige rénovée, 12 pièces, 5 c.a.c., gym, piscine creusée, sous-sol aménagé, +++. Johanne Lamoureux, courtier immobilier agréé, Re/Max Platine MLS8406074, (514)919-7149, www.johannelamoureux.com

346 FERMES LAITIÈRES

RIVE-SUD de Montréal: terre agricole 600 arpents drainés avec bâtiments de ferme très modernes avec 2 robots pour la traite, pour 150 vaches laitières, étable 110 taures + pouponnière, stabulation libre, bâtiment pour parc d'engraissement, équipement complet, prête à opérer; FERME LAITIÈRE, troupeau 130 têtes enregistrées dont 85 vaches, quota 74kg, 220 arpents drainés, bâtiments en bonne condition, 3 silos, équipement agricoles complets, 3 maisons.
RLP ST-JEAN
Léo Verdon, courtier immobilier.
(514)990-8911, (450)348-1045.

Sutton
VOTRE FERME LAITIÈRE vaut peut-être plus que vous ne le croyez
FINANCEMENT
Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter
Avons acheteur sérieux
Fermes laitières • Ovine • Boeuf • Fermette • Terre à bois
Contactez :
L. Chantal Burchette
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
819 560-1941

348 FERMES OVINES

TÉMISCAMINGUE: Guigues, 700 acres, 265 en culture, 40 en gravière-sablière, 3 largeurs de terre en bordure du lac Témiscamingue. Troupeau ovins Romanov et F1, machinerie, excellent bâtiment. (819)728-2543.

349 FERMES PORCINES

ST-FRANÇOIS-DU-LAC ferme porcine, à vendre, capacité 2800 places, dans 3 bâtiments; RECHERCHÉ contrat pour engraissement, capacité 2850 places. Téléphone: (450)568-2061.

350 TERRES À BOIS

TERRE à bois, St-Calixte 113 arpents, droit d'y construire fermette, bungalow, duplex, coupe de bois, chasse, 199,000$. Pour plus d'info contactez courtier immobilier, Marcelle Lebrun: (450)712-6790.

TERRE à bois, St-Calixte, 257 arpents, site exceptionnel bordé par la rivière Beauport, votre propre territoire de chasse et coupe à bois, 225,000$. Contactez l'agent, Marcelle Lebrun: (450)712-6790.

220 OFFRES D'EMPLOIS

CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

BEAUCE. Production laitière. St-Bernard, Ogden, St-Ephrem. Poste d'aide, responsable. Traite, régie, divers. Permanent. **Production porcine.** Près de Ste-Marie, près de St-Benoît, près de Saints-Anges, Ste-Marguerite, près de St-Bernard, près de Disraëli, St-François-X-Brompton, St-Elzéar. Gérant, poste d'aide, responsable, travail d'équipe. Engraissement, maternité, finition, pouponnière. Permanent. Poss. de logement. **Autres.** Près de Ste-Marie, région de Beauce, près de la Guadeloupe. Ouvrier érablière, responsable des ventes (alimentation animale), ouvrier. Entaillage, coupe de bois, coupe, enrobage et chargement arbres de Noël. Permanent, saisonnier. Poss. de logement. Tél. 418 228 5588

CENTRE DU QUÉBEC. Production laitière. Warwick, St-David, St-Cyrille-de-Wendover, St-Léonard d'Aston, Nicolet, St-Célestin, Victoriaville. Ouvrier agricole, vacher. Étable et champs, mise bas. Permanent, temps plein et fin de semaine, temps partiel : fin de semaine. **Production porcine.** St-David, St-Germain-de-Grantham. Ouvrier agricole. Mise bas, maternité. Permanent. Tél. 819 293 5838.

CÔTE DU SUD. Production laitière. La Pocatière, St-André, St-Arsène, St-François. Ouvriers agricoles. Soin, alimentation, traite. Permanent, saisonnier. Poss. logement. **Production porcine.** St-François-de-Montmagny, St-Pascal. Ouvriers agricoles. Soin, alimentation, gestation, mise-bas. Permanent. **Production avícole.** St-Roch-des-aulnaies, Montmagny. Ramasseurs de poulets. Tél. : 418 856 3044.

MAURICIE. Production laitière. St-Tite, St-Narcisse. Ouvriers agricoles, chef d'équipe. Traite, alimentation, entretien. Expérience ou formation considérées comme un atout, chef d'équipe pour gestion de personnel (3 pers.), administration, recherche de nouveaux clients, traite et opérer machinerie. Occasionnel (fin de semaine plus vacances), permanent (temps plein). **Production bovine.** Ste-Anne-de-la-Pérade. Aide aux vétérinaires, technologues et techniciens pour vacciner et traiter animaux, divers. Permanent (temps plein). **Production grandes cultures.** Yamachiche. Manœuvre agricole. Culture de céréales (80%) et tournée de la porcherie (20%), bûchage, conduite de machinerie agricole. Permanent. **Production autre.** Shawinigan. Manœuvre. Poste temporaire pour construction d'une bâtisse (10X30) avec plan établi. Temporaire. Tél. 819 378-4033 #230.

QUÉBEC (Lévis-Bellechasse /Rive-Nord /Lotbinière-Mégantic) Production laitière. St-Vallier, Saint-Urbain, Saint-Tite-des-Caps. Ouvriers agricoles. Traite, alimentation, nettoyage, opérer équipements alimentation, conduite et opération machinerie agricole. Permanent. **Production porcine.** St-Gilles, St-Lambert, St-Henri, Saint-Narcisse. Ouvriers agricoles. Permanent, partiel. **Production avicole.** Sainte-Croix, La Malbaie. Ouvrier agricole, attrapeur de poulets. Alimentation, nettoyage, gestion de troupeau, insémination, élevage de canard de reproduction, couvoir. Permanent. **Production bovine.** Saint-Patrice, Plessisville. Technicien, ouvrier agricole. Génétique bovine. Permanent **Grandes cultures.** Sainte-Croix. Opérateur, mécanicien. Conduite de tracteurs, batteuse, machinerie agricole, entretien et réparation de machinerie. Permanent. **Autres - Vente.** Région de Chaudière-Appalaches. Conseiller aux ventes. Permanent. Tél. 418 872 0770.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. Production laitière. Alma, Normandin, Métabetchouan, Albanel, Chicoutimi, Hébertville, St-Bruno, Latterière. Ouvrier production laitière. Avec ou sans expérience. Temps plein, temps partiel. Poss. de logement. **Production bovine.** L'Ascension. Ouvrier production bovine (sans expérience). Temps plein. **Production horticole.** Chicoutimi. Ouvrier de serre (avec expérience). Temps plein. **Autres - production volailles (poulet de chair).** St-Bruno. Ouvrier avicole (avec expérience). Temps plein. St-Nazaire. Gardien de moutons (sans expérience). Temps partiel. Tél. 418 542-5666.

ST-HYACINTHE. Production laitière. Ste-Brigide d'Iberville. Ouvrier. Traite, alimentation, soins aux animaux - 25-30h/semaine. Permanent. **Production porcine.** St-Damase, St-Valérien, St-Simon, St-Hyacinthe, Sabrevois, Ste-Hélène. Ouvriers. Engraissement, maternité, expérience en machinerie et entretien de bâtiments. Permanent. **Production bovine.** St-Simon. Ouvrier. Détenteur permis classe 3. Permanent. **Production grandes cultures.** St-Liboire, St-Jude, St-Marc-sur-Richelieu. Opérateur centre de grains, conducteur classe 1, déneigement urbain hiver, conducteur classe 3. Permanent, saisonnier. **Autre – Production avicole.** St-Alphonse-de-Granby, Ste-Cécile-de-Milton, St-Hyacinthe. Ouvriers, préposé hygiène des bâtiments. Permanent. **Centre équestre.** St-Hyacinthe. Moniteur. Temps partiel. Tél. 450 774-9154.

ST-JEAN-VALLEYFIELD. Production laitière / céréalière. Vaudreuil-Soulanges. Ouvrier agricole. Traite, alimentation, entretien de bâtiments, travaux des champs. Temps plein ou partiel, Tél. 450 454-5115.

Connaissez-vous le site des centres d'emploi agricole ? : www.emploiagricole.com

144881







Les petites annonces par région

Exclusif aux membres de l'UPA

Seulement 10,30$ pour 20 mots et moins, internet inclus

507 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1500 ACRES en bloc ou séparément, dont 600 acres en culture, 550,000$. (819)629-4392.

TERRE avec maison, 300 acres, écurie et bâtiments, possibilité ferme bio, 100 acres cultivables, plantation 40 acres, bois debout. Téléphone: (819)784-2129.

512 BAS-SAINT-LAURENT

80 BREBIS Arcott canadien, 20 prévues pour agneller le 5 décembre; 50 AGNELLES F1, foin disponible. (418)775-7719.

511 BEAUCE

TRACTEUR M.F. 1989, 3090, 2 RM, 4900 heures, très propre, pneus bons 90%, excellente condition. (418)228-6958.

506 CENTRE-DU-QUÉBEC

BONNE grange-étable 15,000 pi.ca., terrain environ 40,000 pi.ca. Information: (819)359-2794.

506 CENTRE-DU-QUÉBEC

270 BALLES rondes de soya fourragé, 54 pouces, rotocut, enrobées individuelles, 22% protéine, 1,40 énergie, 45$ la balle. (819)357-6536.

ACHETEUR DE FOIN sec ou humide, balles rondes ou carrées, années 2008, 2009, 2010, dans province de Québec seulement. Téléphone: (819)364-7366.

CHARRUE trois versoirs, neuve; SCIE à fer maison; AILES tracteur Renaud; SCIE; DEUX ESCALIERS bois; SET harnais double, cuir; CHARIOT d'ensilage. Téléphone: (819)362-7595.

FOIN À VENDRE, 75 balles rondes enrobées, 300 petites balles; PAILLE, 475 petites balles, 33 balles rondes. Kingsey Falls, téléphone: (819)848-2240

GARDERAIS une trentaine de taures en pension, après 1er décembre, prix à discuter, Daniel Tousignant, (819)356-2191.

506 CENTRE-DU-QUÉBEC

TRACTEUR NH 7740 4 RM, chargeur ALO 660, autonivellant, 1996, 5600 heures, 28,000$; CHARRUE Kverneland, 3 versoirs, 14", 1500$. (819)740-1789.

501 CÔTE-DU-SUD

FOIN EN ROULEAUX sec, 56", première qualité sans poussière; HUMIDE enrobé 52", première et deuxième coupe, analyse disponible. (418)867-1098.

516 ESTRIE

EN ESTRIE 290 acres, 190 en cultures, 100 acres en boisé, bâtiments avec fosse, maison 1993. Téléphone: (819)544-2030.

FAUCHEUSE rotative Kverneland 12'; TRACTEUR Case MX110; BALLES rondes 54" enrobées, 2e et 3e coupe. (819)828-0525.

516 ESTRIE

FOIN, paille, première qualité, prix très compétitif, pour vaches laitières et chevaux, à vendre, grosses balles carrées sèches. (819)336-5447, (819)314-6223.

503 LANAUDIÈRE

BÂTIMENT 30'x50', tôle neuve, peut être déménagé en sections, peut servir de garage, étable ou entrepôt. (450)966-1472, (514)949-9320.

BATTEUSE MF #550 hydrostatique, a/c, 4x4, chopper, table à soya MF automatique 15'; NEZ à maïs 4 rangs; MOULIN à faucher MF; TONDEUSE à finition arrière Del Morino, 60". Tout bonne condition.
(514)865-0591, (450)474-1925.

RÉSERVOIR à fumier Bodco, 3000 gallons, directionnel, moteur électrique, 40 h.p., 550 volts, neuf. Téléphone: (450)803-1719.

508 LÉVIS-BELLECHASSE

FOIN d'excellente qualité, 1re, 2e, 3e coupe; GÉNÉRATRICE 15,000 watts; FERME PORCINE 117 arpents, grande maison, 5 chambres. (418)885-4557, (418)580-8668.

ST-LEON-STANDON: 8 km du village, 1500 entailles sur tubulure, champion à l'huile. Ligne électrique, contingent. Prix demandé 115,000$. (418)833-7210.

510 LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

BALANCE pour aminaux à poids; Terre de 100 acres, 50 acres drainées, 50 acres semi boisées, région St-Julien (418)428-3524.

SÉPARATEURS Lapierre 3, 5, 7.5 hp, un, deux ou trois poteaux; DARVEAU 5 hp; TUBE semi-rigide D.G., 47$. (418)333-0335, (418)424-0239.

TERRE À VENDRE 19 hectares à Ste-Croix-de-Lotbinière. Téléphone: (418)926-2321.

505 MAURICIE

BATTEUSE Inter #1440 avec table à soya, 18,000$; BOÎTE à grains 6 tonnes, 1000$; NEZ maïs 6 rangs, 5000$. Battage et labours à forfait. (819)377-7126.

513 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

A VENDRE Gîte touristique, très grande renommée. Classification 4 soleils, clientèle établie (1996). 5 chambres opérationnelles, possibilité d'auberge à 9 chambres, entièrement meublé, 239,000$ négociable. Téléphone: (418)274-2867
gitemakadian.cjb.net

À VENDRE: Plants fruitiers, cerisiers SK, camérisiers, sureaux, bleuetiers, argousiers, amélanchiers. Producteur de plants fruitiers. Téléphone: (418)347-1737, 1-888-347-1738, fax: (418)347-3150.
vegetolab@hotmail.com

514 SAINT-HYACINTHE

FOIN grosses balles carrées 2e coupe enrobées, petites balles 3e coupe, Système de traite Surge Westfalia 2 1/2", Soigneur WicMDR48. (450)658-8376.

RÉSERVOIR à lait De Laval, 800 gallons, avec compresseur et laveuse, bonne condition. (450)293-6119, (450)469-3428.

TRACTEUR White 2-105, (1976), 2RM, 105 h.p. Perkins, cabine de compagnie, 3800 heures, roues doubles sur essieux, 18.4x38, 6650$. (450)785-2884.

515 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

32 CAGES mise bas, complètes, 250$ chacune; 150 CAGES de gestation, 35$ ch.; CAGE Contact-O-Max, pour verrat, télécommandée, 3000$. (450)764-3367.

370 ENCANS

À VENDRE

Grande quantité de vaches Angus en provenance de l'Ouest Canadien dont certaines sont accompagnées de leur veau.

Pour nous joindre :
26, Principale, Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0
Tél. : 418 243-2876
Cell. : 418 569-6196
Fax : 418 243-3064
fermeggodbout@altanet.ca

RAPPEL D'ENCAN
Samedi le 20 novembre 2010 à 10 h 30
Pour Louis Rondeau
310, rang St-Guillaume, St-Jean-de-Matha
SERA VENDU : Un bon roulant de ferme ainsi que 3 tracteurs. Pour plus d'informations voir édition du 11 novembre.
Marc Graveline
Encanteur
479, St-Amable
St-Barnabé Sud
cté St-Hyacinthe
Tél. : 450 792-6284
Cell. : 450 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

VENTE DE PRODUCTIONS
AU TERRAIN EXPO VICTORIAVILLE CTÉ ARTHABASKA
MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010 à 12 h • Goûter à 11 h
SERA VENDU : 52 bonnes jeunes vaches P.S. et % de 1ère et 2ième lactation, fraîches. Des pesées jusqu'à 50 KG. et les taures 38 kg, avec de très bons pédigrees , leucocytes très bas et de très bons pis et membres. Plusieurs à stabulation libre.
EX : une Baxter fraîche avec 41 kg. Mère B.P. 2ième mère T.B. 88 avec 10000 kg. 4.3, 3.9, 3ième mère T.B. 87, EX 6E 5*, T.B. 87 5*.
EX : une Final Cut fraîche avec mère B.P., T.B. 88 avec 10250 KG. 3.7 3.2. Les 7 autres mères T.B. OU EX.
EX : une Édition et fraîche avec 37 kg. mère Dundee B.P. avec A 2.0 10068 KG. 3.7 3.0 et 8 autres mères T.B. ou EX.
EX : une Boss Iran fraîche avec 36 kg. avec mère T.B. 13178 KG. 3.7, 3.2 2ième mère 10775 KG, 3.5, 3.0, 3, 3ième mère T.B. 88, T.B. 87 5*, Et plusieurs autres.
Comptant
Il reste quelques places
Renseignements :
Éric Hétu 819 795-8249 ou
Dominic Fortier 819 750-5877 ou Stéphane Tourigny 819 433-3174

Pour vente privément ou par encan, consultez un expert, service assuré :
LES ENCANS LAFOND INC.
225, René Pinot
St-Pierre-les-Becquets
G0X 2Z0
Tél. : 819 263-2897
Cell. : 819 370-7376
Encanteur:
JEAN-LORRAIN LAFOND

370 ENCANS

VENTE CÉLÉBRATION
À NE PAS MANQUER
ENCAN SILENCIEUX
Portes ouvertes
Les 27 et 28 novembre
4 et 5 décembre
À la Ferme Select
136 rang Choinière
ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
47 Jersey et 10 Holstein (de tous âges, issues des meilleures familles)
En ligne: www.jerseycanada.com
Courriel: mchoiniere@xplornet.com
Information: 450 776-7879
Ou 450-223-9770

ENCAN
VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, Sortie 133, autoroute transcanadienne St-Hyacinthe
Vendredi le 26 novembre 2010 à 13 h
Seront vendues : environ 100 bonnes vaches pur sang et croisées. La plupart sont fraîches ou dues à la vente. Plusieurs sont des premiers veaux avec d'excellentes généalogies et quelques-unes un deuxième veau avec des productions jusqu'à 10 000 kg.
Une excellente occasion d'acheter ou de vendre des laitières avec de la production et de la conformation.
Renseignements:
Service de vente Bermaska inc.
7179, boul. Laframboise
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1E3
Tél. : 450 253-2600
Fax : 450 253-2601

ENCAN
À tous les derniers mercredis du mois
VENTE DE BOVINS D'ÉLEVAGE DE TYPE BOUCHERIE
À l'encan de St-Isidore
Sortie 108, Autoroute 73
À St-Isidore, QC.
À compter de 17H00
Seront vendus : taures, vaches (ouvertes, gestantes ou avec son veau), taureaux et veaux d'embouche.
La réception pour cette vente se fait du début de la journée jusqu'à l'heure de l'encan (soit 17h00) pour les taureaux et les veaux d'embouche.
Pour les vaches, nous vous demandons d'arriver pour 14h00 afin d'effectuer le test de gestation par le vétérinaire.
Renseignements:
Réseau Encans Québec
Marché d'Animaux de l'Est (Réseau Encans Québec S.E.C.)
2020, Rang de la Rivière,
St-Isidore, Qc. G0S 2S0
Tél. : 418 882-6301
1 866 839-9475
FAX : 418 882-0731
N.B. L'encan hebdomadaire (régulier) a lieu comme à l'habitude

380 ENCANTEURS

VENTE PAR ENCAN OU PRIVEMENT ?
Consultez-moi !
Acheteur de :
• Troupeau • Roulant
• Ferme complète
Tél. : 450 773-5660
Cell. : 450 701-5660
Fax : 450 773-3744
courriel : daniel@paul-hus.com
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.
DANIEL **PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau, Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7J5
www.paul-hus.com

ENCANS BRETON
Luc Breton :
418-453-2271
Cell : 418-334-4366
Internet : www.encansbreton.com

Les Encans de l'Est enr.
Services d'encans de tous genres.
EXPÉRIENCE = ENCANS RÉUSSIS
Bertrand Pelletier
Cell. : 418-725-9013
www.encansdelest.com

Les Enchères René Houde inc.
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet : évaluation et préparation à un prix compétitif.
« Laissez mon expérience travailler pour vous »
Tél. : 819 846-6267
Cell. : 819 820-4013
418 774-3171
www.encanshoude.com
7655, rue St-François, Sherbrooke J1C 0V4

TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION POUR UNE SATISFACTION GARANTIE !
Boulet Encans Boulet inc.
1.418.241.6459

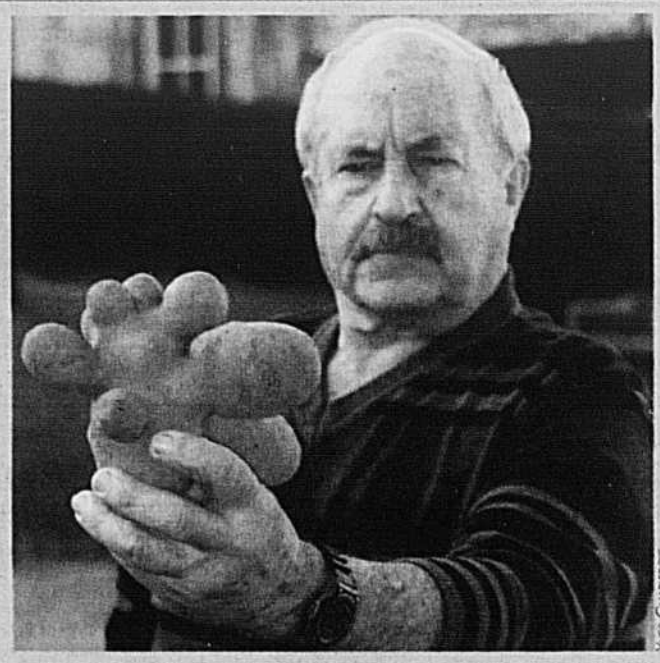
ENCAN SAWYERVILLE INC.
présente
CONSIGNATION DE VACHES À BŒUF ET TAUREAUX DE REPRODUCTION
SAMEDI 27 NOVEMBRE à 11h 30
2 TROUPEAUX DÉJÀ CONSIGNÉS
ÉRIC TRÉPANIER
de Fassett - Montebello
Troupeau de 40 bonnes vaches CH blanches (dont quelques-unes pur-sang enregistrées avec papier) dues février à avril. Certaines vendues avec leur veau.
FRANCE LUSSIER BLANCHARD
de Granby
16 vaches CH-SIM-HD, toutes vendues avec leur veau (d'un taureau Angus noir) nés d'août à novembre et pesant de 150 à 300 lb.
Les troupeaux seront vendus au début de l'encan
Réception pour cette vente: 7 h à 12 h la journée même.
Encan Sawyerville Inc.
Téléphone : 819 849-3606 Télécopieur : 819 849-3047
Courriel : lafaille@bellnet.ca

www.laterre.ca

BRÈVES

Patate spéciale

Un jardinier amateur de Saint-Ferdinand, Gilles Simoneau, a été très surpris en récoltant ses pommes de terre cet automne. L'une d'elles possède une douzaine de rhizomes.
M. Simoneau dit avoir acheté ses semences de patate chez un marchand itinérant à l'encan de Saint-Hyacinthe il y a deux ans. C'est la première fois qu'il récolte ce genre de tubercule rare. **Y.C.**


YVES CHARBONNEAU

Mort mystérieuse

Un producteur de lait de Thetford Mines, Claude Couture, 53 ans, a été retrouvé sans vie dans un petit ascenseur servant à se hisser en haut d'un silo. Le samedi 13 novembre vers 8 h du matin, le frère de M. Couture, voyant qu'il ne redescendait pas, a activé l'élévateur pour la descente et c'est alors qu'il a fait la découverte.
L'agent Yves Simoneau, de la police municipale de Thetford Mines, a déclaré que les enquêteurs étudient plusieurs hypothèses, dont celle où M. Couture aurait eu un malaise. On expertise également l'ascenseur, à savoir s'il aurait pu être défectueux au point d'écraser la victime. Comme il y a des employés à cette ferme, la CSST a ouvert une enquête. La ferme est située sur la rue Jonhson à Thetford Mines. **Y.C.**

Travailleur asphyxié dans le maïs

L'accident mortel du lundi 8 novembre dans un silo d'une ferme de Saint-Sébastien en Montérégie est survenu alors que le travailleur voulait débloquer une vis à grain avec un tuyau de plastique. Éric Dufour, 31 ans, s'est retrouvé englouti sous du maïs une fois la vis débloquée.
Selon Pierre Turgeon de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), un confrère de travail a été témoin de l'accident et pourra permettre de mieux comprendre ce drame.
« Comme il s'agit d'un accident mortel, il y a une importante enquête », de dire M. Turgeon. Le travailleur, M. Dufour, était à l'emploi de la Ferme Berjo appartenant aux propriétaires Bernadette Burgisser et Marc Sépul. La CSST a publié un guide en collaboration avec l'UPA concernant les règles de sécurité dans les silos disponible sur son site Internet. **Y.C.**

Feu à Drummondville

Une écurie a été incendiée dans le secteur Saint-Joachim-de-Courval de la ville de Drummondville, le samedi 13 novembre vers 16 h 30. Le directeur adjoint aux incendies, Yves Beaurivage, a mentionné que les propriétaires ont réussi à évacuer les chevaux. Seulement quelques poules ont péri. Il semble que c'est une lampe d'élevage pour volailles qui ait provoqué le sinistre. **Y.C.**

Électrocution fatale

La CSST a reçu le rapport d'autopsie concernant Nduwayo Lazaro, 37 ans, le travailleur décédé pendant qu'il gavait des canards à la ferme Aux Champs d'Élisé François inc. de Rougemont. Selon ce rapport, il s'est électrocuté avec l'appareil de gavage. Cette pièce d'équipement est présentement sous inspection par l'organisme. Rappelons que l'employé provenait de l'agence de placement agricole Volailles et Viandes 2000 inc. **Y.C.**

1250 porcs périssent

Une maternité porcine, abritant 250 truies et 1000 porcelets, a été détruite par le feu le vendredi 12 novembre à Cookshire-Eaton dans les Cantons-de-l'Est. Le directeur des incendies, Mike Herring, raconte qu'à son arrivée à 4 h 50 du matin, c'était l'embrasement général. « Il y avait un réservoir de 1000 gallons de propane à proximité, ce qui a compliqué la tâche au début. » Le bâtiment situé sur le chemin Orr venait d'être rénové. Les propriétaires, la famille Thériault, ont fait savoir à TVA Sherbrooke qu'ils comptent bien reconstruire prochainement. **Y.C.**

SOLUTIONS 11 NOVEMBRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	E	B	I	S	■	S	A	G	O	U
2	A	U	G	E	■	A	L	E	N	O	I	S
3	S	C	O	L	O	P	E	N	D	R	E	■
4	I	L	■	I	R	I	S	■	R	E	■	R
5	L	O	B	E	■	N	A	V	E	T	T	E
6	I	N	E	R	M	E	■	E	N	■	H	G
7	C	■	D	■	A	T	H	L	E	T	E	■
8	■	N	E	O	T	T	I	E	■	R	I	F
9	F	I	G	U	I	E	R	■	M	I	E	L
10	E	■	A	I	E	■	C	O	I	■	R	E
11	V	I	R	E	R	A	I	T	■	M	■	U
12	E	R	S	■	E	N	N	E	I	G	E	R

6	4	3	5	2	8	7	1	9
7	1	2	9	4	6	5	8	3
5	9	8	3	7	1	6	4	2
8	6	5	4	3	9	2	7	1
9	3	1	7	6	2	8	5	4
2	7	4	1	8	5	3	9	6
1	2	6	8	9	7	4	3	5
4	5	7	2	1	3	9	6	8
3	8	9	6	5	4	1	2	7

Le prix du lait toujours déficient en Suisse

JEAN-CHARLES GAGNÉ

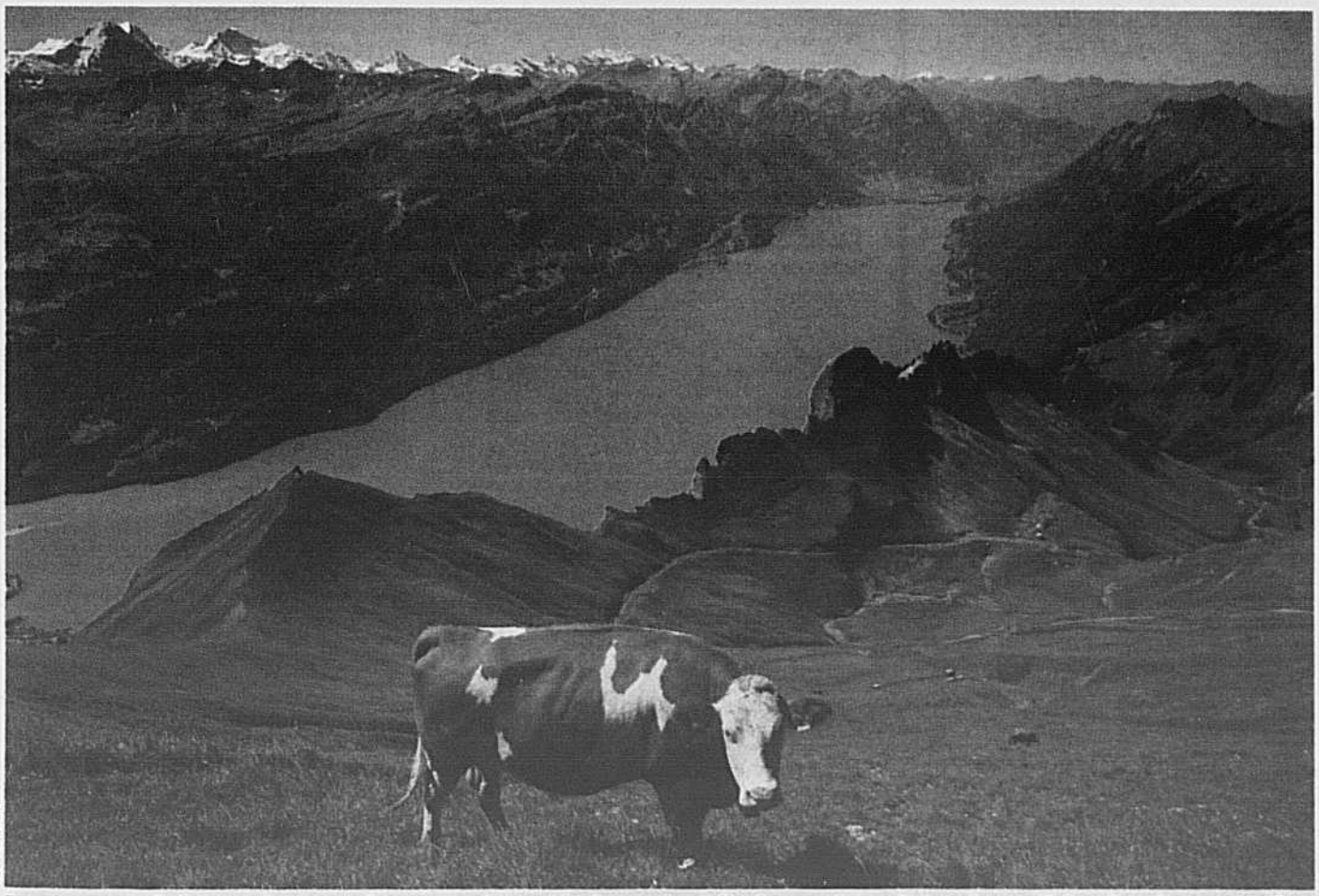
Dix-huit mois après l'abandon des quotas laitiers en Suisse, en mai 2009, toutes les tentatives lancées par des acteurs privés pour atteindre un équilibre entre la production et les besoins du marché ont échoué. Les quantités de lait produites ont largement dépassé la demande réelle du marché. La Suisse s'est vite retrouvée avec une montagne de beurre (7500 tonnes en stock) et de poudre de lait. Avec pour conséquence une forte baisse du prix du lait aux producteurs qui n'arrivent plus, alors que les transformateurs et les commerces de détail y trouvent leur compte.

« En 2009, le revenu des exploitations de plaine spécialisées en production laitière a diminué de 22 % pour s'établir à 10,8 francs (11,23 $ CA) l'heure, souligne la Fédération des producteurs suisses (FPSL), en septembre 2010. Le manque à gagner n'a été compensé que pour moitié par l'augmentation des paiements directs. » Le même mois, la FPSL ajoutait que « plus la libéralisation amorcée il y a dix ans progresse, moins les prix sont transparents ». De toute évidence, l'Interprofession du lait, créée le 29 juin 2009, composée de façon paritaire de producteurs laitiers d'une part, et de la transformation et du commerce d'autre part, n'a pas livré les fruits attendus. On évalue qu'entre 10 % et 20 % de producteurs bradent leur lait en douce pour mieux rentabiliser leur outil de production.

Régulation

C'est dans ce contexte que le Conseil national de Suisse a adopté, le 1er octobre dernier, une motion (la motion Aebi) visant à maîtriser les volumes produits à la ferme. Cette motion ne constitue pas un retour à l'ancien contingentement laitier, précise-t-on. Elle propose de prélever une contribution obligatoire sur les quantités de lait excédant le volume prévu au contrat signé avec un transformateur. Les pénalités, pouvant aller jusqu'à 30 centimes par kilo de lait excédentaire, vont servir à constituer un fonds géré exclusivement par la FPSL. Ce fonds de couverture des risques permettra de valoriser les excédents afin de stabiliser le prix du lait sur le marché intérieur. La motion doit encore recevoir l'aval du Conseil des États avant de s'appliquer. L'Union suisse des paysans, favorable à cette mesure, estime que « la fixation par les instances politiques de conditions-cadres est nécessaire » parce que l'Interprofession du lait n'a pas réussi à gérer correctement l'approvisionnement du marché du lait. Or, un marché équilibré est fondamental pour l'obtention d'un prix du lait décent, dit-elle. Commentant cette décision, le président de l'European Milk Board, Romuald Schaber, a signalé que « c'est la première démarche vers l'adaptation du volume de lait à la demande réelle et vers un prix du lait rémunérateur en Suisse ».

L'Interprofession du lait doit décider, le 24 novembre, si elle abandonne la stratégie de gestion nationale des quantités. Sa suggestion vise à remplacer la gestion nationale par une approche où chaque protagoniste du marché définira ses volumes et ses prix, avec des contrats plus contraignants pour les producteurs et une transparence accrue. La FPSL soutient qu'une telle avenue n'évitera pas les surplus et augmentera la pression à la baisse sur le prix du lait.



ROLAND BRENZEL

Les quantités de lait produites ont largement dépassé la demande réelle du marché en Suisse depuis l'abandon des quotas il y a 18 mois.

BRÈVES

La FIPA cesse ses activités

La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), qualifiée jusqu'à récemment de « voix des agriculteurs au niveau mondial », a cessé ses activités le 18 novembre 2010, après plus de 60 ans d'existence. La justice française a en effet décidé que cette organisation, aux prises avec un déficit d'environ 1,5 M$ canadiens, devait liquider ses actifs. La FIPA était privée, depuis un certain temps, des quelque 2 M d'euros par an auparavant versés par Agriterra, une organisation des Pays-Bas, pour gérer un programme de coopération internationale. Or, il s'agissait là d'une de ses principales sources de financement. La FIPA représente plus de 600 millions d'agriculteurs familiaux regroupés au sein de 112 organisations nationales dans 87 pays, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. La FIPA, fondée en 1946, jouit d'un statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. **J.-C.G.**

BHP Billiton bat en retraite

La compagnie anglo-australienne BHP Billiton retire son offre d'achat non sollicitée du premier producteur mondial de potasse, la canadienne PotashCorp. BHP offrait près de 40 G$ (130 $/action) aux actionnaires de PotashCorp. La décision met ainsi fin à des mois de critiques acerbes à l'endroit de BHP. Outre les dirigeants de PotashCorp, le gouvernement de la Saskatchewan puis le fédéral s'opposaient à la vente à des intérêts étrangers de PotashCorp, ancien joyau de la couronne privatisé en 1989. BHP Billiton motive sa décision par son incapacité à remplir les conditions posées par le ministère de l'Industrie en vertu de la loi sur les investissements étrangers au Canada. **J.M.**



LES TENDANCES DU MARCHÉ

CULTURES COMMERCIALES

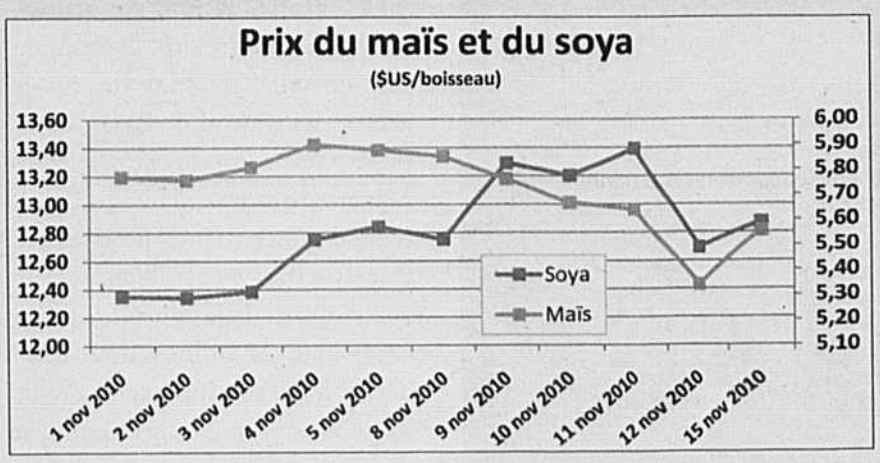
Réaction inquiétante au rapport du USDA

Le 9 novembre dernier, le USDA a publié son rapport d'offre et de demande. Pour le maïs, on pourrait qualifier ce rapport de haussier. Tel qu'attendu, le USDA a revu en baisse de 1,5 boisseau à l'acre sa prévision de rendement de maïs. Le USDA a aussi revu légèrement en baisse sa prévision de demande totale, réduisant la demande pour l'exportation et l'alimentation animale, mais en augmentant la prévision de demande pour l'éthanol, pour refléter les records de production atteints par cette industrie en octobre. En bout de ligne, le USDA prévoyait, à la fin de la présente année, un stock de report de maïs de seulement 827 millions de boisseaux, ou 3,2 semaines d'utilisation. Un tel niveau de stock n'a pas été atteint depuis 1995-96. Il s'agit aussi d'un net recul par rapport au stock de report de l'année dernière qui était de 1,708 milliard de boisseaux ou 6,8 semaines d'utilisation.

À l'ouverture des marchés, après la publication du rapport, les contrats à terme de maïs affichaient d'importantes hausses, le contrat de décembre 2010 ayant atteint un sommet de 6.03½ $ US/boisseau. Toutefois, les contrats à terme de maïs ont graduellement reculé pour terminer la journée en baisse, et ils ont affiché des baisses tout le reste de la semaine. Un tel comportement des marchés laisse présager que les informations contenues dans le rapport du USDA étaient pleinement prises en compte par le marché, et que pour le moment, les prix du maïs peuvent avoir atteint leur sommet.

La situation était différente pour le soya. À la surprise générale, le USDA a revu en baisse ses prévisions de rendement de soya et de production de soya, tandis qu'il revoyait en hausse sa prévision d'exportation. En bout de ligne, le USDA prévoit un stock de report de soya de 185 millions de boisseaux, 80 millions de boisseaux de moins que le mois dernier. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un faible stock de report (le stock n'était que de 138 millions de boisseaux il y a deux ans), mais le stock prévu est bien inférieur aux 350 millions de boisseaux prévus il y a deux mois à peine. La faiblesse des stocks a soutenu les marchés jusqu'à vendredi dernier, alors que les marchés ont clôturé en fortes baisses, en raison de rumeurs de hausse de taux d'intérêt en Chine, ce qui pourrait limiter la croissance de la demande pour les commodités par ce pays.

Patric Ménard, FPCCQ



PROVENDES

Prix de fermeture au 12 novembre 2010

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	223,25	242,00
Avoine	185,67	---
Orge	207,50	263,41
Maïs no 3	212,35	256,31
Fève de soya	449,50	431,85

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	N.D.
Gru de blé	N.D.
Tourteau de soya 48 %	434,11
Tourteau de canola	290,00
Luzerne désydratée	345,00

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture et Agroalimentaire Canada

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		12 novembre 2010 Fermeture	Variation	De la semaine haut	bas
Maïs:	déc. 10	5,34	0,51	5,85	5,34
	mars 11	5,48	0,51	5,99	5,48
Fève de	janv. 10	12,69	0,76	13,39	12,63
soya:	mars 11	12,77	0,70	13,47	12,77
Avoine:	déc. 10	3,40	0,37	3,77	3,40
	mars 11	3,52	0,37	3,89	3,52

Prix de vente du maïs par lès producteurs à St-Hyacinthe au 12 novembre 2010
190 $ à 200 $/t fab ferme

VR maïs #2 au Québec au 12 novembre 2010
Livraison immédiate

Taux de change		1,0080
Contrat à terme ($US/boisseau)	décembre	5,3400
	Chatham	Chicago
Prix à l'origine	190,55	207,95
Transport États-Unis vers Beauce	33,75	39,90
VR maïs États-Unis livré Beauce	224,30	247,85
Transport Ferme vers St-Hyacinthe	-13	-13
Valeur de référence d'importation (f.a.b. ferme St-Hyacinthe)	211,30	234,85

Prix de vente du maïs par les producteurs pour livraison mars à St-Hyacinthe 12 novembre 2010
201 $ à 205 $/t fab ferme

Livraison en mars

Contrat à terme	Mai	5,5525
	Chicago	Chatham
Prix à l'origine	209,70	212,00
Transport États-Unis vers Beauce	39,90	33,75
VR maïs États-Unis livré Beauce	249,60	245,75
Transport St-Hyacinthe vers Beauce	-13	-13
Prix cible du maïs local (f.a.b. ferme St-Hyacinthe)	236,60	232,75

Soya

Prix en position d'exportation à Toledo ($can/t)		465,55
Prix d'achat aux élévateurs St-Laurent	Immédiate	452,70
Prix d'achat aux élévateurs St-Laurent	récolte 2011	421,45
Prix d'achat pour livraison à Bécancour	Décembre	450,85
Prix d'achat pour livraison à Bécancour	récolte 2011	423,30

Canola

Prix d'achat livraison immédiate à Hamilton	529,10
Prix d'achat livraison en janvier à Bécancour	527,10
Prix d'achat livraison en mars à Bécancour	534,00

Avoine

Prix avoine #1 et 2 à Minneapolis	232,30

Blé

VR blé fourrager de l'Ouest livré Montréal		245,00
VR blé panifiable #2 de l'Ouest livré Montréal	13,5%	334,30
	13,0%	315,70
	12,5%	310,05

Orge

VR orge fourragère de l'Ouest livrée Montréal	214,00

Source : FPCCQ, AAC, CBOT, WCE, Banque du Canada
Site Internet de la FPCCQ : www.fpccq.ca

AGNEAUX

Encan de Saint-Hyacinthe du 15 novembre 2010

Catégorie	Nombre	Écart de prix moyen ($/lb)	Prix
Lait moins 50 lb	127	1,40-2,55	2,14
De 50 à 64 lb	424	1,50-2,40	2,14
De 65 à 79 lb	609	1,50-2,48	2,14
De 80 à 95 lb	465	1,55-2,40	2,15
De 96 à 109 lb	677	1,72-2,45	2,15
Plus de 110 lb	385	0,78-2,25	1,95
Brebis	246	0,40-2,28	1,24
Béliers	140	0,50-2,25	1,48

Source : F.P.A.M.Q

Marchés publics de l'Ontario le 8 novembre 2010

Catégorie	Nbre	Écart de prix	($/100 lb)
50 lb et moins	78	158,92-206,22	190,93
50 à 64 lb	345	187,11-206,21	198,42
65 à 79 lb	596	183,71-206,29	195,12
80 à 94 lb	740	176,40-192,91	184,93
95 à 109 lb	278	153,12-180,92	166,22
110 et plus	84	141,71-168,76	153,78

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 12 novembre 2010

ASPERGE : verte 62,00/28 lb
BETTERAVE : 6,50/25 lb, 9,00-12,00/12 x 2 lb
BROCOLI : 16,50/18, couronne 20,00/20 lb
CAROTTE : Nantaise 14,50/25 lb
CÉLERI : cœur 29,00/18, céleri-rave 15,50/20 lb
CHOU : de Savoie 12,50/45 lb, rouge 12,50/50 lb, vert 10,00-15,50/45 lb, de Bruxelles 23,00-32,05/25 lb, chou-fleur blanc 15,00-17,50/12
CONCOMBRE : de champ Super Select 29,50/72, de champ Kirby à marinades 20,50/20 lb
ÉPINARD : 16,25/12 x 171 g, 17,50-18,50/24
HARICOT : jaune 55,00/25 lb, vert 30,50-38,00/25 lb
LAITUE : de champ : frisée rouge 12,00-16,20/24, frisée verte 15,00-28,00/24, pommée Iceberg 22,00/24, romaine verte 9,50-14,00/24
OIGNON : espagnol 24,45/50 lb, jaune 16,10/10 x 5 lb, vert 16,50/48
POIREAU : 4,00/6
POIVRON : rouge ou jaune ou orange 13,25-18,50/25 lb Xlarge, vert 18,50/25 lb, Jalapeno 18,00-18,50/16 lb
RADIS : rouge 13,00/14 x 16 oz
TOMATE : de champ : rouge 19,25-22,50/20 lb, Roma 28,25/25 lb; de serre : rose 20,75-30,75/15 lb, raisin rouge 14,75-20,00/5 kg, rouge sur tige 17,00/5 kg, Savoura rouge19,85-35,00/15 lb, rouge hydroponique 25,00/15 lb
ZUCCHINI : jaune 18,00/20 lb

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

BOVINS

Bovins de réforme

	Lundi 15 nov. 2010	Semaine 8 nov. 2010	% vol. 2009
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de bovins (têtes)	704	2 391	
PRIX CARCASSE (1)(2)			
*classe 2**	91,00	91,00	24
classe 4 +*	87,00	87,00	37
*classe 5***	75,00	75,00	33
Autres catégories			6

** Inclut prime de 2 $ pour + de 650 lb carcasse*
*** Prix de base*
(1) Pour plus de détails sur les différentes classes : www.bovin.qc.ca onglet bovin de réforme et veau laitier
(2) Unité : $ CA/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

Prix du boeuf désossé

BŒUF DÉSOSSÉ	Semaine 8 nov. 2010	Semaine précédente
85% maigre	137,35	139,92

Unité : $ CA/100 lb *Source : USDA*

Veaux laitiers

	Lundi 15 nov. 10	Sem. 8 nov. 10	% vol. 8 nov. 10
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 198	2 218	
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb)	0,88	0,83	40
Mâles - Bons (121-140 lb)	0,95	0,86	9
Mâles - Moyens (90-140 lb)	0,63	0,61	20
Divers (tous poids)	0,26	0,28	15
Femelles - Bonnes (90-120 lb)	0,94	0,79	2

MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS VIVANTS É.-U. – NY	Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente
Mâles - Bons	112,83	108,28
Femelles - Bonnes	100,30	100,73

Unité : $ CA/100 lb vif *Sources : FPBQ, Dairylea*

Ligne Info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	1 448	1 366
Prix misé ($/lb) (2)	1,921	1,930

(1) Unité : $ CA/lb carcasse chaude sans peau *Source : FPBQ*
(2) Le prix ne tient pas compte de la gestion des surplus.

Veaux lourds de l'Ontario

	Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
VENTE DIRECTE AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO		
Écart de prix ($/lb)	1,92-1,94	1,92-1,93

Unité : $ CA/lb, carcasse chaude sans peau *Source : OVA*

Veaux de lait

	Semaine 15 nov. 10 (prévision)	Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/100 lb carcasse sans peau)	251,00	251,00	
MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Veaux non possédés par les abattoirs	260,00	259,00	
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
États-Unis			
Pour abattages futurs	260,77	261,90	

Unité : $ CA/100 lb carcasse chaude sans peau
Sources : USDA et FPBQ



REVUE DES MARCHÉS

Veaux d'embouche

Semaine du 8 nov. 10	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	146	2 465	10 484	105 882
Mâles - Tous les veaux*				
400-500 lb	108,35	139,00	139,32	147,85
500-600 lb	104,53	135,66	130,35	133,17
600-700 lb	90,82	130,49	119,46	123,45
700-800 lb	75,80	123,16	111,07	116,77
800-900 lb	77,17	111,70	104,61	109,89
Taures - Tous les veaux*				
400-500 lb	97,75	126,41	126,49	128,03
500-600 lb	102,15	116,55	118,20	119,22
600-700 lb	69,65	113,47	110,27	112,24
700-800 lb	83,85	111,28	103,78	106,56
800-900 lb	67,43	100,74	100,13	103,66

Unité : $ CA/100 lb vif — Source : FPBQ, CANFAX

*NOTE : La moyenne de prix est calculée à partir de 85% des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 15 nov. 10	Lundi 8 nov. 10	Année précédente
Nov. 2010	112,400	111,250	93,100
Janv. 2011	115,050	111,625	92,375
Mars 2011	115,475	112,825	93,300
Avril 2011	116,325	113,875	94,350
Mai 2011	116,675	114,300	95,150
Août 2011	117,900	115,700	97,100
Sept. 2011	117,300	114,850	97,900
Oct. 2011	116,350	115,150	98,975

Unité : $ US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 8 nov. 2010 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	1 756	151,50-157,00	154,39	155,35
Chargements complets de bouvillons A1-A2	1 286	152,00-156,00	154,42	155,40

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 11 nov. 2010 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	646	153,75-155,00	154,41	154,50

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité : $ CA/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.

Source : FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 8 nov. 2010	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	155,00-159,00	156,00-159,00
Taures A1-A2	154,00-158,00	155,00-158,00

Unité : $ CA/100 lb carc., FAB abattoir — Source : CANFAX

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	155,50-156,85	156,35-156,85

Unité : $ CA/100 lb carc., FAB abattoir.
Poids vif moins 4 % (freinte) — Source : CANFAX

PRIX DU BOEUF EN BOÎTE « CARCASS CUTOUT »

	Semaine 1 nov. 2010	Année précédente
Canada AAA	N.D.	1,44
Canada AA/A	N.D.	1,45

Unité : $ CA/lb carcasse — Source : CANFAX

PRIX DES ABATS DANS L'EST DU CANADA

(estimé)	Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente	Année précédent
Bouvillons ($/tête)	95,00	95,00	79,00

Unité : $ CA/bouvillon — Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS (5 AREA DAILY)

Bouvillons lot «65 % à 80 % choice»		
Bouvillons	153,00-157,50	153,00-154,50
Taures	153,00-158,00	150,00-154,00

Unité : $ US/100 lb carcasse — Source : USDA

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 15 nov. 10	Lundi 8 nov. 10	Année précédente
Décembre 2010	99,225	98,400	83,575
Février 2011	102,825	102,350	85,125
Avril 2011	106,375	106,275	87,550
Juin 2011	104,025	103,625	84,575
Août 2011	103,575	103,250	85,150
Octobre 2011	106,125	105,800	87,825

Unité : $ US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Taux de change

Semaine 8 nov. 10	Semaine précédente	Année précédente
0,9970	0,9928	0,9501

Agriculture Canada
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

CHÈVRES

Vente du 15 novembre 2010

	Qté	$	
Chèvres	110	40,00-160,00	
Boucs adultes	15	95,00-275,00	
Chevreaux	30	20,00-130,00	(env. 2,25 $/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 1er mai 2010

Lapins réguliers, prix de base à la convention

	Prix (kg)	Prix (lb)
Lapins de 2,00 à 2,50 kg	3,95 $/kg	1,79 $/lb
Lapin de 2,51 à 2,64 kg	4,45 $/kg	2,02 $/lb
Lapins de 2,65 à 3,00 kg	4,61 $/kg	2,09 $/lb
Lapin payés poids carcasse	7,30 $/kg	
Prix provisoire mensuel versé à tous les producteurs(1)	3,64 $/kg	1,65 $/lb

Lapins de réforme

Tous les lapins de réforme	2,76 $/kg	1,25 $/lb

(1) Des ententes spécifiques de prix peuvent être convenues pour des ventes de surplus qui influencent le prix final.

Source: SPLQ

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 14 novembre 2010

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,71 $
A-Gros	1,71 $
A-Moyens	1,55 $
A-Petits	1,03 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	41,98 ¢
Ontario	41,38 ¢

GRANDS GIBIERS

Prix moyens	Prix (kg)	
Sangliers	6,62 $/kg	(vif, adulte)
Wapitis	8,82 $/kg	(carcasse)
Cerfs rouges	11,03 $/kg	(carcasse)
Bisons	9,37 $/kg	(carcasse)

Source : FEGGQ



Tous les acheteurs se doivent d'exiger le certificat sanitaire et le certificat d'épreuve officielle du CDPQ chez leur fournisseur. Prix basé sur le poids moyen de 115 kg (poids supplémentaire, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus).

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	($/100 kg à l'indice 100) 29 oct 10	5 nov 10	11 nov 10	Var. (en $) sem. précédente
Nov.	128,62	128,07	—	—
Déc.	119,78	119,23	124,74	5,51
Jan. 11	127,25	128,88	131,86	2,98
Fév.	131,35	132,98	135,96	2,98
Mars	139,00	141,09	142,20	1,11
Avril	138,00	140,09	141,20	1,11
Mai	141,20	143,80	145,46	1,66
Juin	159,17	161,47	162,51	1,04
Juil.	160,19	162,04	163,34	1,30
Août	157,84	158,67	159,45	0,78
Sept.	156,12	157,69	155,89	(1,80)
Oct.	151,25	152,82	151,02	(1,80)

Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)

Note importante : La formule de prix des CLD utilise la base moyenne des 5 dernières années et l'indice de classement pour chaque période de livraison.

VOLAILLES

Volailles vivantes

Semaine se terminant le 21 novembre 2010
Prix aux producteurs au Québec

POULETS	
1,64 kg vivant et moins	1,388 $
1,65 kg à 1,84 kg vivant	1,428 $
1,85 kg à 2,14 kg vivant	1,388 $
2,15 kg à 2,45 kg vivant (Prix de référence)	1,408 $
2,46 kg à 3,00 kg vivant	1,378 $
3,01 kg à 3,49 kg vivant	1,438 $
3,50 kg vivant et plus	1,448 $
Poulet végétal (Différentiel du prix de référence, plus 0,035 $)	1,443 $
DINDON À GRILLER	
Dindon à griller mixte	1,715 $
FEMELLE LOURDE	
Produite en dindon à griller	1,630 $
Produite en femelle lourde	1,595 $
MÂLE	1,735 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,408 $
2,65 à 3,2 kg	1,438 $

DINDONS		
Dindon à griller	A - 1,720 $	U - 1,630 $
Femelle lourde	A - 1,685 $	U - 1,575 $
Mâle		1,715 $

Prix fournis par : Les Éleveurs de volailles du Québec

MIEL

Prix moyen aux producteurs
En baril : **1,75 $**/livre
Crémeux ou liquide blanc: **7,70 $** pot de 1 kg (semi-détail)
Crémeux ou liquide blanc: **9,00 $** pot de 1 kg (à la ferme)

Source: Fédération des apiculteurs du Québec

POMMES

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2010
Décision du comité de prix du 15 novembre 2010
Sunrise, Paulared, Lobo : 11 $ (cellule et sac) à compter du début de l'écoulement.
McIntosh, Spartan : 13 $ (sac) 15 $ (cello) à compter de l'ouverture des chambres AC.
Gala : 13 $(sac) 16 $/cello à compter de l'ouverture des chambres AC.
Honeycrisp : 34 $/sac et cello à compter du début de l'écoulement.
Empire, Cortland : 13 $ (sac) 15 $ (cello) à compter de l'ouverture des chambres AC.
Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le mercredi 15 décembre 2010 à compter de 13 h, par conférence téléphonique.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2010 – fab le producteur
Décision du comité du 15 septembre 2010

Pommes à jus standard
Hâtives : 0,055 $ la livre ou 2,31 $ le minot de 42 lb, à compter du début de la récolte.
Tardives : 0,0538 $ la livre ou 2,26 $ le minot de 42 lb, à compter du début de la pomme tardive.

Pommes à sauce et pommes à jus opalescent
Hâtives* : 0,07 $ la livre ou 2,94 $ le minot de 42 lb, à compter du début de la récolte
Tardives* : 0,10 $ la livre ou 4,20 $ le minot de 42 lb (pour entreposage), à compter du début de la pomme tardive
0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 lb (transformation immédiate), à compter du début de la pomme tardive
*Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 18 novembre 2010

	Ronde blanche	Longue	Rouge	Jaune
Vrac 100 lb	13,75	13,75	15,05	15,95
Master 16 x 3	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Master 10 x 5	14,50	14,50	15,25	15,75
Master 5 x 10	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 10 lb	2,25	2,25	2,40	2,50
Sac 15 lb	3,35	3,35	3,60	N.D.
Sac 50 lb	11,00	11,00	11,75	12,25
Sac 50 lb grosse	10,00	10,00	13,00	16,00
Boîte 50 lb table	20,00	20,00	20,00	N.D.
Boîte 50 lb petite	25,00	25,00	25,00	25,00

Vrac livré au poste d'emballage.
Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste de chaîne.
NOTE : Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Info : 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

LAIT

OCTOBRE 2010

Prix intraquota - Production intraquota

Matière grasse	Protéine	Lactose et autres solides	Valeur d'un hl de référence (1)
9,6996 $/kg	8,8328 $/kg	1,7759 $/kg	73,31 $/hl
Prime SNG (2)	0,0482 $/kg	0,0082 $/kg	0,20 $/hl
Prime LCQ 1 (3)			0,25 $/hl
Prime LCQ 2 (3)			0,50 $/hl
Prime Qualité du lait (4)			0,50 $/hl

(1) Hectolitre de référence (FPLQ)
3,60 kg/hl 3,20 kg/hl 5,70 kg/hl
(2) Prime versée sur les quantités de solides non gras intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,25 et moins.
(3) Du 1er janvier 2009 au 31 juillet 2012, une prime de 25 ¢ l'hectolitre de lait livré est versée aux producteurs qui rencontrent les trois exigences suivantes, soit avoir suivi la formation Lait Canadien de Qualité (LCQ), avoir acheté un thermographe et avoir obtenu une vérification et acceptation de leurs procédures normalisées d'opération (PNO) et de leurs plans de mesures correctives (PMC), et ce, avant le 31 décembre 2010. Du 1er août 2010 au 31 juillet 2012, un producteur ayant obtenu un certificat LCQ pourra recevoir une prime totale de 50 ¢ l'hectolitre.
(4) Critères d'admissibilité à la prime qualité ;

	Bactéries totales	Cellules somatiques
Août 2010 à juillet 2011	40 000 et moins	300 000 et moins
Août 2011 à juillet 2012	30 000 et moins	250 000 et moins
À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins

AVIS - Depuis août 2003 aucun paiement (0 $) n'est effectué pour la production hors quota

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre

Prix en vigueur à compter de sept. 2008
Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: **7,0462 $/kg**.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) **8,47 $/kg**.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs ND. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée ND.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée ND. Animale ND.

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2010, conformément à la Convention de mise en marché 2009-2010 décrétée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les prix du sirop sont les suivants : **AA : 2,77 $/lb; A : 2,77 $/lb; B : 2,75 $/lb; C : 2,67 $/lb; D : 2,41 $/lb; NC : 2,21 $/lb.**

Les inventaires de sirop d'érable en grands contenants de la récolte 2010 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) au 3 novembre 2010 et offerts en vente conformément au dernier communiqué émis par la FPAQ sont les suivants :

Sirop régulier (livres)		Sirop biologique (livres)	
AA	4 488 279	AA	1 088 953
A	3 421 823	A	2 011 222
B	1 057 715	B	1 470 368
C	391 808	C	449 660
D	418 791	D	133 373
Total	**9 778 416 ***	**Total**	**5 153 576 ***

* Volume approximatif

Sirop régulier industriel (livres)	Sirop biologique industriel (livres)	Total
917 715	947 654	**1 865 369**

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 10 novembre 2010
($/1000 p.m.p.)

2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard :	260 $
	utilité:	215 $
2 X 4 X 8	colombage:	230 $

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 13 novembre 2010

	Québec	Ontario	É-U. LM_HG201
Prix moyen commercial 2010 ($/100 kg)	115,40		115,40
Pool commercial 2010 ($/100 kg)	115,21	114,89(1)	
Pool commercial 2010 ($/100 lb)	522,26	52,11(1)	
Pool Nagano 2010 ($/100 kg)	114,58		
Pool Nagano 2010 ($/100 lb)	51,97		
Pool Dubreton SSPA BP1 2010 ($/100 kg)	114,69		
Pool Dubreton SSPA BP1 2010 ($/100 lb)	52,02		
Pool Dubreton SSPA BP2 2010 ($/100 kg)	118,31		
Pool Dubreton SSPA BP2 2010 ($/100 lb)	53,67		
Pool 2009 ($/100 kg)	108,68	106,15(1)	
Pool 2009 ($/100 lb)	49,30	48,15(1)	
Prix du porcelet à 25,5 kg	47,04		
Prime du porcelet au kilo	0,82		

(1) Prix de pool et pool plus (contrats non inclus)

Semaine précédente	Québec	Ontario	É-U. LM_HG201
Indice de classement commercial 2010	109,20	N.D.	N.D.
Indice de classement commercial 2009	109,73	N.D.	N.D.
Total abattus 2010	154 626	93 782	2 338 000
Total abattus 2009	156 854	102 447	2 302 000
Revenu de vente 2010	125,81	N.D.	
Revenu de vente 2009	119,25	N.D.	N.D.

Source : FPPQ

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 $
Verrats de race pure	Base 100	850 $
Truies hybrides	contrôlées	325 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec

ACTUALITÉ

Les producteurs ovins mettent la table pour des parts de production

JULIE MERCIER

DRUMMONDVILLE — Réunis en assemblée annuelle les 11 et 12 novembre, les délégués de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) ont accepté le grand principe de la mise en place des parts de production.

L'attribution de parts de production vise à garantir aux éleveurs un niveau minimal de ventes, d'année en année, de même qu'à régulariser la production. L'historique serait rattaché aux sites de production, mais demeurerait propriété de la Fédération. Plusieurs délégués s'entendaient pour dire que c'était le temps de régler le problème avant qu'il ne se produise. « Si on attend le marasme, on va se déchirer, tout le monde », a fait valoir un éleveur d'Outaouais-Laurentides. D'autres régions étaient d'accord avec le principe, mais trouvaient qu'il était un peu tôt pour le mettre en place étant donné « qu'il y a très peu de contrats annuels » et « qu'il y a des dossiers plus importants », tels que les modifications à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Certains s'inquiétaient pour les petits producteurs qui ne livrent pas en contrat annuel. « Pour au moins une couple d'années, il n'y a pas de problème à prendre le bateau », a soutenu le 1er vice-président de la Fédération, Michel Thibodeau. Les délégués ont de plus modifié le projet soumis à l'assemblée afin d'introduire la notion d'historique de probation pour ne pas pénaliser les entreprises aux ventes plus irrégulières. Les participants ont aussi demandé à ce que le projet soit retourné en région pour poursuivre la discussion.

> La cinquantaine de délégués de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a débattu d'une quinzaine de résolutions.

Les délégués ont profité de leur assemblée pour traiter une quinzaine de propositions dont plusieurs sur la sécurité du revenu. Ils ont notamment résolu que les agneaux vendus vivants à la ferme, avec preuve à l'appui, et ceux abattus dans des abattoirs de proximité soient compensables. Les éleveurs ont interpellé La Financière agricole du Québec (FADQ) afin qu'elle accepte de recevoir des données directement des producteurs qui souhaitent corriger les erreurs de transfert. Ils lui ont du même coup demandé de « limiter l'imputabilité du producteur dans les échanges d'information pour qu'il ne soit pas pénalisé à la suite d'une erreur d'un tiers, de fournir à chaque producteur les données sur les kilos produits au moins deux mois avant chacun des trois versements pour leur permettre d'apporter les ajustements nécessaires et que la FADQ verse les sommes dues aux dates prévues. Ils ont pressé La Financière de laisser le choix aux adhérents de conserver les deux tiers de la couverture d'ASRA sur la brebis en 2010 et le tiers en 2011 et pour les années suivantes. Finalement, la cinquantaine de délégués a proposé des coûts de production distincts pour les brebis qui produisent de l'agneau lourd et celles qui élèvent des agneaux de lait.

Plusieurs propositions visaient à peaufiner le fonctionnement de l'Agence de vente des agneaux lourds, démarrée en 2007. Les délégués ont ainsi réclamé que les agneaux non classés par la faute de l'acheteur se voient attribuer un indice de classification de 105. Puis, ils ont suggéré d'augmenter graduellement sur trois ans le prélevé sur les ventes hebdomadaires en période de surplus et de le redistribuer en prime aux agneaux livrés en période de rareté. Les producteurs ovins ont exigé un prélevé sur les agneaux de l'extérieur. L'assemblée a également débattu de résolutions en environnement ainsi qu'en traçabilité.

JULIE MERCIER/TCN

Fédération des producteurs de bovins du Québec

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ)

VEAUX D'EMBOUCHE ($/100 lb)

	La Guadeloupe 10 novembre 2010 509 têtes				St-Hyacinthe 11 novembre 2010 413 têtes				St-Isidore 12 novembre 2010 1 543 têtes				---- ---- ----				ENCANS spéc. 2 465 têtes	ENCANS rég. 146 têtes
BOUVILLONS	Vol[2]	Min.[2] $	Max.[2] $	Écart[1] $	Vol[2]	Min.[2] $	Max.[2] $	Écart[1] $	Vol[2]	Min.[2] $	Max.[2] $	Écart[1] $	Vol[2]	Min.[2] $	Max.[2] $	Écart[1] $	Moy.[1] $	Moy.[1] $
300-400 lb	4	90	113	90-113	2	100	118	100-118	8	58	154	70-154	—	—	—	—	114,00	112,00
400-500 lb	24	100	148	115-148	16	116	152	122-149	51	80	156	110-156	—	—	—	—	139,00	108,35
500-600 lb	85	60	144	114-140	54	90	141	116-138	222	56	149	134-148	—	—	—	—	135,66	104,53
600-700 lb	106	80	139	110-135	94	80	133	107-133	285	70	141	125-139	—	—	—	—	130,49	90,82
700-800 lb	50	50	130	115-130	64	75	130	105-130	144	75	134	109-132	—	—	—	—	123,16	75,80
800-900 lb	5	104	113	104-113	16	80	117	82-117	75	85	125	100-124	—	—	—	—	111,70	77,17
900 lb et plus	1	70	70	70-70	3	94	104	94-104	14	80	116	89-116	—	—	—	—	102,37	74,25
TAURES																		
300-400 lb	7	60	120	60-120	3	84	118	84-118	8	82	134	82-127	—	—	—	—	104,68	102,60
400-500 lb	27	80	131	91-131	17	80	133	111-133	71	66	148	119-139	—	—	—	—	126,41	97,75
500-600 lb	91	49	130	100-130	53	80	125	110-125	247	80	145	110-127	—	—	—	—	116,55	102,15
600-700 lb	79	60	128	100-115	69	82	120	101-117	250	59	140	106-123	—	—	—	—	113,47	69,65
700-800 lb	26	50	114	90-114	20	97	115	100-115	110	80	121	102-121	—	—	—	—	111,28	83,85
800-900 lb	4	53	100	53-100	2	110	113	110-113	43	74	121	94-109	—	—	—	—	100,74	67,43
900 lb et plus	—	—	—	—	—	—	—	—	15	60	97	66-93	—	—	—	—	79,85	69,50

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2010 (Source : CANFAX)

	ONTARIO				ALBERTA			
POIDS	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	—	—	114-137	127,20	130-180	157,75	120-151	134,66
400-500 lb	124-152	139,32	113-135	126,49	130-166	147,85	110-143	128,03
500-600 lb	115-142	130,35	107-127	118,20	120-146	133,17	108-130	119,22
600-700 lb	106-128	119,46	99-119	110,27	115-135	123,45	103-123	112,24
700-800 lb	101-117	111,07	97-109	103,78	105-125	116,77	97-115	106,56
800-900 lb	93-111	104,61	95-104	100,13	95-119	109,89	95-113	103,66
900 lb et plus	100-108	104,64	—	—	95-112	103,91	90-109	99,60

ENCANS SPÉCIALISÉS DE QUÉBEC

DIFFUSION DES PRIX : www.bovin.qc.ca
NOTE [1] : L'écart et la moyenne de prix sont calculés à partir de 85 % des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.
NOTE [2] : Le volume, le minimum et le maximum représentent 100 % des veaux.

144869



JEAN-DENIS MORIN
président de la Fédération
de l'UPA de la Beauce

TRIBUNE

La loi sur la mise en marché : indispensable

L'une des constatations que nous devons faire à la suite de la saga du renouvellement de l'entente avec La Financière agricole du Québec est sûrement notre vulnérabilité lorsque nous devons nous en remettre à l'État pour assurer la sécurité des revenus de nos entreprises agricoles.

Il s'avère donc extrêmement important de bonifier et de sécuriser ce que nous obtenons du marché. Pour ce faire, deux éléments majeurs sont à considérer : le travail en filière et une utilisation optimale de notre loi sur la mise en marché (LMM).

Le travail en filière n'est plus un choix, c'est une obligation. C'est comme si, dans une manufacture, le secteur de la production ne parlait pas à la commercialisation, c.-à-d. aux ventes. Dans toute usine, il y a une ligne d'autorité qui gère les relations de chaque département et entre chacun des départements afin que le travail de la production soit conforme aux attentes de la commercialisation et des ventes (cohésion et autorité).

En agriculture, le même parallèle existe entre la production « nous » et nos acheteurs-transformateurs-distributeurs. Nous sommes nombreux et bien souvent très autonomes dans notre capacité de produire, ce qui rend obligatoire d'avoir une vision, des règles communes et surtout un forum pour encadrer et assurer le respect des orientations et ententes prises, de la production à la commercialisation.

À l'usine, ces rôles de « cohésion et d'autorité » sont joués par le patron et encadrés par le Code du travail. En agriculture, c'est là qu'intervient la loi sur la mise en marché. Elle représente, si besoin est, la ligne d'autorité nécessaire au bon fonctionnement et au respect des engagements pris (cohésion et autorité). Cette ligne d'autorité ne saurait être préservée s'il n'est pas possible de contraindre, par des sanctions significatives, toutes les parties à respecter les orientations et ententes par et au bénéfice de l'ensemble. À ce titre, on pourrait qualifier la LMM de « code du travail collectif de l'agroalimentaire ».

La LMM, c'est le pain et le beurre des producteurs agricoles pour retirer le maximum du marché. Elle est tout aussi indispensable à l'agriculture que le Code du travail l'est à l'ensemble des travailleurs du Québec.

SAINT-HYACINTHE

Concours prévention

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a dévoilé la liste de ses trois récipiendaires régionaux du concours « Initiatives de prévention à la ferme » lors de son congrès du mois d'octobre. Les gagnants furent : Bernard Petit, de la ferme Benchris, de Saint-Angèle-de-Monnoir; Jean-François Lussier, de la ferme Magenta senc, de l'Ange-Gardien; Marc Deschamps, de la ferme D&D inc., de Warden.

Par ce concours, l'UPA veut souligner des moyens efficaces utilisés par les producteurs pour prévenir les accidents à la ferme. Des bourses leur ont été remises de la part du Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurances : 300 $ pour le premier prix et 100 $ chacun pour les deux autres prix.

Les trois lauréats accèdent au concours provincial dont les gagnants seront dévoilés lors du congrès de l'UPA en décembre.

FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

AGA de la Fédération

C'est le jeudi 9 décembre que se tiendra la 36e assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation. C'est sur le thème « Savoir tirer profit des nouvelles technologies » que se déroulera ce rendez-vous important pour tous les producteurs de légumes de transformation.

La technologie, sous toutes ses formes, est définitivement au cœur de notre quotidien. Que cela soit dans l'adoption de nouveaux équipements agricoles, dans la gestion de notre entreprise ou encore dans nos communications, de nouveaux outils technologiques nous sont régulièrement offerts. S'agit-il toujours de choix rentables? Profitons-nous adéquatement de ces opportunités? Comment nos façons de travailler seront-elles influencées? Voici autant de questions qui seront sous la loupe lors de notre AGA.

L'assemblée sera aussi l'occasion de prendre connaissance des résultats de la dernière saison, de discuter des enjeux de la prochaine année, et de mandater la Fédération sur les actions à mettre de l'avant.

C'est donc un rendez-vous !
DATE : Le jeudi 9 décembre 2010
HEURE : Ouverture à 9 h
(Inscriptions dès 8 h)
ENDROIT : Hôtel Mortagne,
1228, rue Nobel, Boucherville

AGRICULTRICES

Un guide pour s'impliquer dans les instances

La Fédération des agricultrices du Québec a élaboré un guide pour les personnes désirant s'impliquer dans les instances décisionnelles. Cet outil de référence intitulé « Cultive ta place ! » permet aux utilisatrices et utilisateurs de se familiariser avec les termes et les différentes étapes à suivre dans l'organisation d'une réunion, quel que soit le groupe. Il permet également de savoir quand et à quel moment intervenir lors d'une rencontre et de s'assurer de prendre part aux décisions afin de s'impliquer efficacement dans le meilleur intérêt du groupe à représenter.

Le guide est présenté en format de poche de façon à l'avoir sous la main pour le consulter en tout temps. La couverture cartonnée avec rabat intérieur pour y insérer un agenda ou un carnet de notes est très pratique.

Vous pouvez consulter cet outil de référence via notre site Internet *www.agricultrices.com*. Il est aussi disponible au secrétariat de la Fédération des agricultrices du Québec, 555, boul. Roland-Therrien à Longueuil (450 679-0540, poste 8469), des frais de livraison s'appliquent selon la quantité.

RELÈVE

Nouvelles bourses d'études – Inscris-toi!

Ton dossier scolaire est bon? Tu es membre actif au mouvement de la relève agricole? Tente la chance de remporter une bourse de 250 $, 500 $ ou 750 $! C'est simple et rapide!

Chaque année, la FRAQ remet des bourses d'études à des membres poursuivant des études agricoles, dans le but de souligner l'excellence de leur dossier académique et leur implication au sein de la relève. Pour 2011, la FRAQ souhaite aller plus loin et encourager la formation universitaire en allouant une bourse spécifique aux diplômés de BAC.

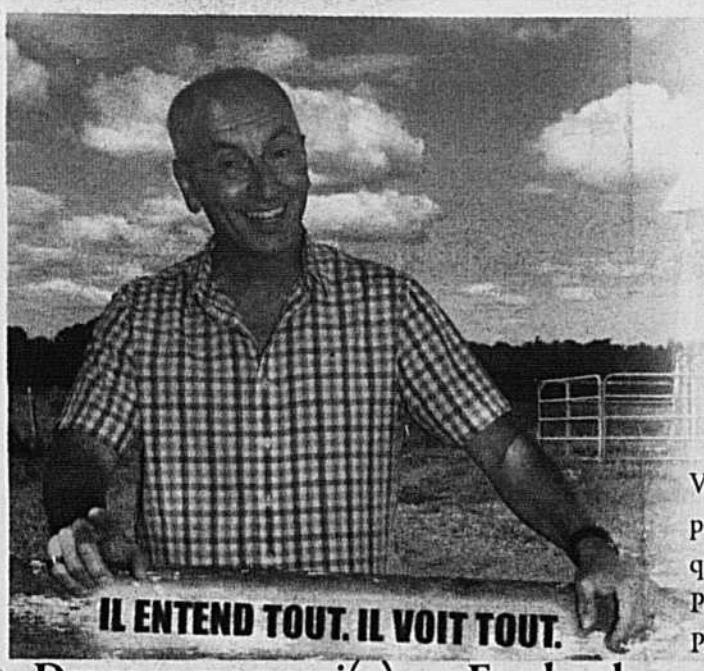
Ainsi, en partenariat avec La Financière agricole du Québec, elle décernera trois bourses à des membres de la FRAQ qui poursuivent des études agricoles, de niveau professionnel, collégial et universitaire. Ces bourses concernent l'ensemble des institutions d'enseignement du territoire québécois, sans limite de candidatures.

Les récipiendaires des bourses d'études se verront remettre leur bourse par un représentant de La Financière agricole du Québec lors de l'assemblée générale annuelle de la FRAQ, le 11 mars 2011 à Orford.

Pour soumettre sa candidature en vue de l'obtention d'une bourse, c'est simple! Il suffit de fournir à la FRAQ:

- ses coordonnées;
- une preuve d'adhésion à la FRAQ;
- une preuve d'inscription dans une option agricole, accompagnée d'un relevé de notes récent;
- une lettre d'appui à votre candidature par votre syndicat et/ou groupe de relève agricole;
- un curriculum vitæ ou tout autre document décrivant la participation de la candidate ou du candidat à des activités de son milieu.

Date limite de dépôt à la FRAQ: 31 décembre 2010!



Devenez mon ami(e) sur Facebook...

La page à Pierre

prheaume@laterre.ca

Indice
Concours
SILVERADO HD
PORT USB

Vous avez un petit secret à me confier discrètement, une bonne nouvelle, une photo d'un événement spécial pour votre famille... Que ce soit un anniversaire de naissance, de mariage, pour une naissance ou une fête, quelque chose qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à me contacter. C'est gratuit!

Par téléphone : 450 679-0540, poste 7277

Par courrier : *La page à Pierre, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil, Québec J4H 3Y9*

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. » - Mark Twain

Les événements

24 nov., 16 h 45 à 19 h, 5 à 7 de réseautage en agrotourisme à la Cidrerie Michel Jodoin, 1130, Petite Caroline, **Rougemont.** Info et inscription : Danielle Inkel, 450 454-5115 ou par courriel dinkel@upa.qc.ca.

25 nov., 9 h30 à 15 h 30, Forum consultatif 2010 du secteur biologique québécois organisé par la Filière biologique du Québec, à l'Hôtel Le Dauphin, 600 St-Joseph, **Drummondville.** Info : sylvie-cholette@filierebio.qc.ca.

8 déc., Forum énergie et agriculture 2010 « Les cultures énergétiques, un levier de développement régional! » organisé par le CRAAQ, au Best Western Hôtel Universel, **Drummondville.** Info : 418 523-5411 ou 1 888 535-2537.

Bon anniversaire



17 novembre
Dave Bérubé, Québec
19 novembre
Dominique Rousseau
François Vincent,
Saint-Stanislas-de-Kostka
20 novembre
Gilles Martin, Rivière-Ouelle
23 novembre
Maxime Montplaisir, Trois-Rivières
24 novembre
Jeannine Plouffe, Gatineau

J'entends tout! Je vois tout!

Vous rappelez-vous de la *Merveille masquée* au temps de la lutte dans les années 60? Édouard Carpentier, Eddy Creatchman, Johnny Rougeau, Tarzan « La Bottine » Tyler et cette Merveille masquée nous visitaient chaque samedi au petit écran. Mais saviez-vous que celui qui se cachait derrière le masque était un agriculteur? La suite la semaine prochaine. Hi! Hi!

•••

Mystisa, la conjointe de Simon Parent, de Novafruit, de Saint-Paul-d'Abbotsford, vient de lancer un premier CD. Pour en savoir plus : http://mistysa.com/portada_fan.html

•••

Christian St-Jacques de la Ferme Gapajo de Saint-Pie, en Montérégie, s'est mis à l'entraînement : course, musculation. Certains le voient déjà comme le prochain Ben Weider. Ses deux fils, Pascal et Gabriel, ne prennent pas de chance. Ils ont dit à leur mère Manon de commencer tout de suite de penser à le surveiller sur la plage l'été prochain.

•••

Des chasseurs sont revenus du boisé de Danny Giguère de la Ferme Savaron Holstein avec un 13 pointes... Qui dit mieux ?

•••

Fabien Beaudoin de la Ferme Bégin Beaudoin de Palmarolle est un vrai de vrai fan de Carey Price et P.K. Subban.

•••

D'une inconnue à son Robert pour son anniversaire le 17 novembre et tel qu'elle m'a demandé de lui inscrire : « À toi cher Robert, que j'aime tant, je pense à toi en cette journée spéciale d'anniversaire, sache que je t'aime et t'espère! Signé... Étoile... »

•••

Un nouveau producteur de lait prend la relève au début décembre: Charles Guilbert de la Ferme Campanile de Saint-Maurice en Mauricie. Papa Jean souligne que le troupeau se compose en partie de vaches canadiennes. Il est aussi très fier de sa fille Éveline, choisie Étoile du jour à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

•••

AgriGÉNIE n'existe plus. Le nouveau nom : DéfiFRAQ. Mais aussi, nouveau concept et ambiance survoltée garantie. La première devait avoir lieu le 10 mars à Orford en Estrie! Non! Ce sera dans le Bas-Saint-Laurent! Non dit l'Estrie... Où finalement?

•••

Philippe Charlebois d'Unicoop aurait des dons d'organisateur et même d'agent de voyages. Parlez-en à ceux et celles qui l'ont accompagné récemment aux États-Unis.

•••

Justin Chabot de la Ferme le Méandre s'implique à sa façon dans la lutte contre le cancer de la prostate. Il se laisse pousser une barbiche et il loue des parcelles entre sa lèvre supérieure et son nez pour supporter la cause Movembre. Vous pouvez le rejoindre par Facebook ou par courriel : chabotjustin@hotmail.com

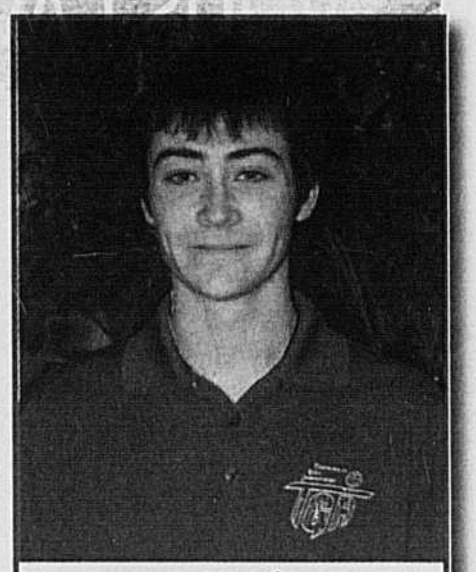
•••

Anne-Marie Christen de Saint-Damase travaille au Réseau mammite depuis 2007. Elle remplace des congés de maternité depuis ce temps. Il semble bien qu'elle y est encore pour un bout et toujours pour la même raison. Une nouvelle revanche des berceaux?

•••

Encore des mots d'enfant et toujours de Julie Dubois de la Ferme J.M. Faucher et surtout de son très imaginatif fils Justin :

Justin : Maman!!! Je suis un lion!
Maman : Et que fait le lion?
Justin : Gwraaaaaarrr!!!
Justin : Je suis maintenant un cochon!
Maman : Et que fait le cochon?
Justin : Y' se bourre la face!



BOURSE D'ÉTUDES DE LA CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE : OLIVIER DESAUTELS REMPORTE 1000 $

Originaire de Saint-Hyacinthe, Olivier est étudiant de deuxième année en technologie du génie agromécanique à l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe.

Le meilleur remède au mauvais temps...
vivre à la campagne
en kiosque le 2 décembre



Cette montée de fièvre pour un tracteur neuf ? C'est le temps de passer chez le concessionnaire John Deere, car pendant un temps limité, vous pouvez obtenir un excellent financement ou de gros rabais en argent sur n'importe quel tracteur utilitaire John Deere neuf de 20 à 170 HP. Choisissez parmi les modèles à cabine ou à conduite ouverte, en configuration à P.A.M. ou 2 RM... et pendant que vous y êtes, renseignez-vous sur le financement fantastique offert sur les outils de fenaison John Deere neufs sélectionnés.

Apaisez votre fièvre pour un tracteur neuf, uniquement à l'événement de vente ***FIÈVRE VERTE John Deere.***

JOHN DEERE

EXCELLENT FINANCEMENT
OU
GROS RABAIS EN ARGENT

BERTHIERVILLE
Agritex Berthierville

COATICOOK
Les Équipements Veilleux Inc.

DRUMMONDVILLE
Agritex Centre Québec Inc.

GUIGUES
Les Machineries M. Larose Ltée

JOLIETTE
Agritex Joliette

L'ANGE-GARDIEN
Les Équipements Laguë Ltée

LAVAL
Lavaltrac Équipement Inc.

MIRABEL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

PIKE RIVER
Les Équipements Laguë Ltée

RICHMOND
Agritex Richmond

SHERBROOKE
Les Équipements Veilleux Inc.

ST-ANACLET
Equitrac Inc.

ST-ANNE-DE-LA-PÉRADE
Agritex La Pérade

ST-BRUNO
Maltais & Ouellet Inc.

ST-CÉLESTIN
Agritex St-Célestin

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Les Équipements Agri-Beauce

ST-GERVAIS
FRS. Goulet et Fils Inc.

ST-HYACINTHE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ISIDORE
Émile Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR
Agricotech Inc.

ST-NICOLAS
Agritex Québec

ST-PASCAL
Equitrac Inc.

ST-POLYCARPE
Agritex St-Polycarpe Inc.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Agritex St-Roch

STE-MARTINE
Agritex Ste-Martine Ltée

VARENNES
Les Équipements Laguë Ltée

VAUDREIL-DORION
Agritex Vaudreuil Dorion

VICTORIAVILLE
André Girouard & Fils Inc.

YAMASKA-EST
Agritex Yamaska

144890

NOUVEAUX MAGNUM

Plus de puissance - Moins de carburant!

NOUVEAU
Système VRS, correction RTK par cellulaire avec une précision de 1 cm.

0% ACHAT 24 mois

2% LOCATION 36 mois

SPÉCIAL DE NOVEMBRE

Commandez votre Magnum 2011 et recevez :
- **de très gros rabais**
- **une pompe et un réservoir de 275 gallons d'urée**

Prend fin le 30 novembre



MID-RANGE MAGNUM

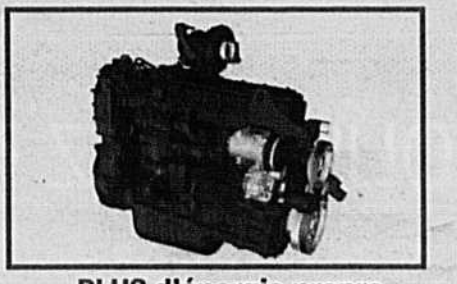
4 modèles plus légers, assemblés aux États-Unis.

Les Magnum 180, 190, 210 et maintenant 225, sont équipés d'un moteur de 6,75 litres capable de fournir un surplus de puissance pouvant aller jusqu'à 35 ch. **Le fameux système «Diesel Saver» permet d'économiser jusqu'à 25% de carburant.**



MID-RANGE MAGNUM avec transmission CVT

4 modèles MAGNUM sont maintenant disponibles avec au choix la nouvelle transmission variable continue CVT ou la transmission «Power shift». Plusieurs commandes sont regroupées sur la manette «Multicontroler», de série sur tous les Magnum. Celle-ci vous permet de contrôler du bout des doigts les commandes de la transmission d'actionnement de l'attelage, de la séquence des manœuvres de demi-tour en bout de champ et du système hydraulique, le tout à partir de l'accoudoir du siège. Le nouveau MAGNUM 225 sera équipé de série avec la transmission CVT.



PLUS d'énergie propre

La technologie Selective Catalytic Reduction (SCR) (Réduction Catalytique Sélective) de Case IH améliore : la consommation de carburant, la puissance et la nervosité du moteur.
La technologie SCR est un système non bruyant qui ne produit pas de chaleur et ne modifie en rien la fonction principale du moteur. Il ne compromet nullement les performances du moteur mais au contraire, il les améliore.
Comment fonctionne la technologie SCR? Les gaz d'échappement traversent le catalyseur où est vaporisée une solution atoxique, incolore et inodore d'urée et d'eau purifiée. Lorsque cette solution se mélange aux gaz d'échappement chauds, elle se décompose en vapeur d'eau et en azote.

	MID-RANGE MAGNUM				MAGNUM				
Modèles	180	190	210	225	235	260	290	315	340
Ch à la pdf* * force PTO avec power boost	185	200	211	220	227	240	265	290	315
Cylindrée	6,75L	6,75L	6,75L	6,75L	8,7L	8,7L	8,7L	8,7L	8,7L

Votre concessionnaire Case IH - Pour ceux qui exigent plus!

BENOÎT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA INC.
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
ST-BRUNO / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

CENTRE AGRICOLE BAS-ST-LAURENT
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON
MARIEVILLE

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
NEUVILLE

ROLLAND CLÉMENT & FILS
ST-MAURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

144875

CNH CAPITAL
Financement par

© 2009 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH Capital est une marque de CNH America LLC. www.caseih.com

CASE IH AGRICULTURE